



Rapport de la 5^{ème} réunion biennale consultative du Comité des
experts nationaux (CENV) Cotonou, République du Bénin
19–20 juin 2006

Célébration de 35 ans de recherche en partenariat

**Collaboration Centre du riz pour
l'Afrique (ADRAO)/SNRA**

Réunion biennale Centre du riz pour l'Afrique/Comité
des experts SNRA Rapport No. 5

Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO)

Le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) est une association de recherche intergouvernementale autonome composée d'Etats africains. L'ADRAO est aussi l'un des 15 centres internationaux de recherche agricole soutenus par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI).

La mission de l'ADRAO est de contribuer à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire en Afrique à travers des activités de recherche, développement et partenariat visant à améliorer la productivité et la rentabilité du secteur rizicole tout en veillant à la durabilité du milieu de production.

Le modus operandi de l'ADRAO est le partenariat à tous les niveaux. La recherche et les activités de développement de l'ADRAO sont conduites en collaboration avec de nombreux acteurs, en particulier les systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), les institutions académiques, les institutions de recherche avancée, les organisations paysannes, les organisations non-gouvernementales et les bailleurs de fonds pour le bénéfice des agriculteurs africains – dont la plupart sont de petits producteurs – ainsi que pour les millions de familles africaines pour qui le riz représente l'alimentation de base.

Le Nouveau riz pour l'Afrique (NERICA), qui apporte un espoir aux millions de pauvres en Afrique, a été développé par l'ADRAO et ses partenaires. Le succès du NERICA a aidé à définir les futures orientations du Centre, élargissant son horizon au-delà de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, vers l'Afrique orientale et australe.

L'ADRAO abrite l'Initiative africaine sur le riz (ARI), le Réseau ouest et centre africain du riz (ROCARIZ) et le Consortium bas-fond (CBF). Elle apporte aussi son appui à l'Unité de Coordination du Réseau riz pour l'Afrique orientale et centrale (ECARRN), basé en Tanzanie.

À cause de la crise ivoirienne, l'ADRAO a délocalisé son siège de Bouaké, Côte d'Ivoire et fonctionne depuis janvier 2005 à partir de la Station de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA)-Bénin à Cotonou. L'ADRAO a des stations de recherche régionales près de Saint-Louis au Sénégal et à l'IITA à Ibadan au Nigeria.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site www.warda.org

Siège temporaire et Centre de recherche

Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO)

01 BP 2031, Cotonou, Bénin

Tél. : (229) 21 35 01 88 ; Fax : (229) 21 35 05 56

Courriel : warda@cgjar.org

Station du Sahel

ADRAO, B.P. 96,
Saint-Louis,
Sénégal

Tel : (221) 962 6493

(221) 962 6441

Fax : (221) 962 6491

Courriel : warda-sahel@cgjar.org

Station du Nigeria

WARDA
c/o International Institute of Tropical
Agriculture (IITA) Oyo Road, PMB
5320
Ibadan
Nigeria

Tel : (234-2) 241 2626

Fax : (234-2) 241 2221

Courriel : warda-ibadan@cgjar.org

Eastern and Central Africa Rice Research Network (ECARRN)

c/o Mikocheni Agricultural Research
Institute,
PO Box 6226
Dar es Salaam,
Tanzania

Tel : (255) 222 775 568

(255) 744 788 495

Fax : (255) 222 700 092

Rapport de la 5^{ème} réunion biennale consultative du Comité des
experts nationaux (CENV) Cotonou, République du Bénin
19-20 juin 2006

Célébration de 35 ans de recherche en partenariat

**Collaboration Centre du riz pour l'Afrique
(ADRAO)/SNRA**

Réunion biennale Centre du riz pour l'Afrique/Comité des experts
SNRA Rapport No. 5



Centre du riz pour l'Afrique
01 BP 2031, Cotonou, Bénin

© Copyright Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) 2007

L'ADRAO exhorte les lecteurs à faire un bon usage de cet ouvrage. Une citation correcte est requise.

Citation :

Rapport de la 5^{ème} réunion biennale consultative du Comité des experts nationaux (NECV). 19–20 juin 2006. Cotonou, Bénin : Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO). 108 pp.

Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) BP 2031

Cotonou

Bénin

Tél. : 21 35 01 88

Fax : 21 35 05 56

Courriel : warda@cgiar.org

Site Internet : www.warda.org

Table des matières

1. Introduction	1
2. Rapport de synthèse : principales conclusions et recommandations	2
2.1 Cérémonie d'ouverture	2
2.1.1 Allocution d'ouverture du Directeur général de l'INRAB	2
2.1.2 Allocution du Directeur général de l'ADRAO	2
2.1.3 Discours d'ouverture	2
2.2 Tour d'horizon des récentes réunions	3
2.3 Rapport du DG de l'ADRAO	3
2.4 Questions stratégiques	4
2.4.1 Rapport sur le PMT AOC	4
2.4.2 Mesure de la performance des indicateurs d'impact et les partenariats ADRAO SNRA	4
2.4.3 Préparation de la REPG 2007	5
2.4.4 Mise en œuvre de ADRAO Inc.	5
2.5 Rapport des activités des réseaux	5
2.6 Rapports de recherche-développement	5
2.7 Décisions et recommandations	6
Annexe I Rapport du Directeur général (Synopsis de 10 ans, 1996 – 2006)	8
Annexe II Rapport sur le développement du PMT pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	32
Annexe III Proposition pour la création d'une compagnie de production, de distribution et de commercialisation de semences	41
Annexe IV Indicateurs de la mesure de la performance et partenariat ADRAO-SNRA	44
Annexe V Rapport d'activités – Consortium bas-fonds	57
Annexe VI L'Initiative africaine sur le riz	64
Annexe VII Rapport d'activités du ROCARIZ	73
Annexe VIII Réseau riz d'Afrique de l'est et du centre	78
Annexe IX Comment les activités de recherche et développement de l'ADRAO contribuent au développement de la filière riz au Nigeria	83
Annexe X Point des activités de biotechnologie à l'ADRAO	94
Annexe XI L'Unité des ressources génétiques de l'ADRAO (URG)	96
Acronymes et abréviations	100

1. Introduction

La 5^{ème} réunion biennale consultative du Comité des experts nationaux (CEN V) s'est tenue du 19 au 20 juin 2006 à Cotonou, Bénin.

Présence

Les Directeurs généraux des Instituts nationaux de recherche agricole (INRA) ou leurs représentants des pays suivants ont pris part à la réunion.

Pays membres de l'ADRAO

Bénin	Sierra Leone
Cameroun	Mali
Tchad	Nigeria
Côte d'Ivoire	Niger
Ghana	Sénégal
Guinée	Gambie
Togo	

Observateurs

Éthiopie	Kenya
Ouganda	SG 2000
Tanzanie	IITA
RD Congo	CORAF Songhai, Bénin
Président du Conseil d'administration de l'ADRAO	

Pays membres de l'ADRAO absents

Liberia
Burkina Faso
Guinée Bissau
Mauritanie

2. Rapport de synthèse : principales conclusions et recommandations

C'est Dr A.A. Ochigbo, le Directeur de l'Institut national de recherche sur les céréales de la République fédérale du Nigeria, qui a présidé les discussions.

2.1 Cérémonie d'ouverture

Des allocutions ont été prononcées par le Directeur général de l'INRAB Dr David Arodokoun et le Directeur général de l'ADRAO (Dr Kanayo Nwanze) avant le discours d'ouverture fait par la représentante du ministre de l'Agriculture, de la Production animale et de la Pêche de la République du Bénin.

2.1.1 Allocution d'ouverture du Directeur général de l'INRAB

Dr Arodokoun a apprécié la réponse des membres du CEN en participant aux réunions de l'ADRAO. Il a encouragé le Directeur général de l'ADRAO à mobiliser tous les SNRA à exécuter le programme de l'autosuffisance en riz dans la région. Il a relevé les points forts du Directeur général de l'ADRAO et l'a présenté comme étant un homme de tolérance et de justice. Il a réaffirmé sa position selon laquelle les Directeurs généraux des SNRA étaient disponibles pour accompagner l'ADRAO dans l'exécution de son programme.

2.1.2 Allocution du Directeur général de l'ADRAO

Dr Kanayo Nwanze (Directeur général de l'ADRAO) a remercié tous les participants à la réunion et a apprécié la présence des Directeurs généraux des INRA d'Afrique orientale et centrale (RD Congo, Éthiopie, Kenya, République du Congo, Tanzanie et Ouganda). Il a évoqué son mandat de 10 ans à l'ADRAO et a exprimé sa satisfaction d'avoir transformé l'Institut en un institut panafricain.

2.1.3 Discours d'ouverture

Le Directeur de Cabinet du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et de la pêche de la République du Bénin, Madame Jocelyne Julie Zinsou, a fait le discours d'ouverture. Elle a apporté les messages de solidarité du Président de la République du Bénin, Son Excellence Dr Boni Yayi, et du ministre de l'Agriculture, de la Production

animale et de la Pêche du Bénin. Elle a chargé l'assistance de prendre des mesures pour combler le fossé entre la production et la consommation de riz.

2.2 Tour d'horizon des récentes réunions

Conclusions et résolutions du 25^{ème} Conseil des ministres (CM) ; décisions et recommandations de la 4^{ème} réunion biennale consultative du CEN

Les conclusions, la motion et les résolutions du 25^{ème} CM ont été présentées par l'ADRAO. Les décisions majeures ont été énumérées. Les questions sur la présence des métaux lourds dans le phosphate naturel, le maintien de l'identité de l'ADRAO et l'information récente sur la fusion des réseaux de céréales du CORAF ont été abordées. La nécessité de renforcer le travail de la politique rizicole et le plaidoyer dans la sous-région a été mise en exergue. La place de la recherche en biotechnologie et les opportunités de formation ont été aussi discutées.

2.3 Rapport du DG de l'ADRAO

Il a couvert la période de dix ans (1996-2006). Les réseaux et leurs contributions aux résultats des programmes de l'ADRAO ont été présentés. Le DG a présenté dans les détails l'histoire du développement des NERICA, leur évolution et leur dissémination dans les pays membres ainsi que la situation de la technologie ASI. Les prix reçus par les chercheurs de l'ADRAO, en particulier ceux de Dr Monty Jones et de Dr Moussa Sié ont été appréciés. Les tendances dans le changement en dotation du personnel à l'ADRAO et le statut actuel de l'ADRAO comme Centre du riz pour l'Afrique ont été présentés. Les efforts dans la mobilisation des fonds et la gestion de la crise ivoirienne ont été aussi détaillés, tout en mettant en exergue les récents changements au sein du GCRAI et leur impact sur l'ADRAO. Il a été satisfait de son mandat, surtout à cause de l'expansion géographique de l'Institut. Dr Nwanze a noté qu'il y a eu une augmentation systématique du budget annuel de l'ADRAO de 9,6 millions de dollars US (1996) à 11,4 millions de dollars US (2006). Cependant, il a aussi noté que l'ADRAO avait besoin d'atteindre un niveau budgétaire de 15 millions de dollars US. Dans sa vision future, il a encouragé l'ADRAO à poursuivre le plaidoyer en matière de politique et de prêter attention aux demandes de semences des acteurs et de travailler dur sur le plan international, en particulier la nécessité d'aller au-delà des NERICA. Il a remercié tous ceux qui l'ont soutenu ainsi que l'ADRAO pendant les années difficiles.

Le CEN a demandé à l'ADRAO de pousser plus loin la discussion sur l'institut et ses réalisations avec les dirigeants politiques dans les pays membres respectifs. La nécessité pour l'ADRAO de diversifier ses sources de financement a été discutée de même que la décision du CM selon laquelle l'ADRAO ne doit pas fusionner avec une autre institution. Pour mieux défendre cette décision, un panel a été mis sur pied pour délibérer, produire de fortes recommandations et rédiger un document à envoyer au GCRAI.

2.4 Questions stratégiques

2.4.1 Rapport sur le PMT AOC

Dr P. Kormawa (DACP2) a présenté ce rapport au nom de Dr Keya. Il a tracé l'évolution du processus qui a abouti au développement du PMT AOC. Les consultations à ce jour et le statut du document final à soumettre à ExCo du GCRAI ont été présentés. Le CEN a exprimé le souhait que les commentaires, qui ont été faits lors de la dernière Assemblée générale annuelle du CORAF à Banjul, soient incorporés dans le document final.

2.4.2 Mesure de la performance des indicateurs d'impact et les partenariats ADRAO SNRA

Ce document a été présenté par Dr O. Youm (DACP1). L'importance des indicateurs de mesure de la performance (IMP) à la santé générale et au futur de l'Institut a été mise en exergue. Les données récentes sur les IMP de l'ADRAO ont été présentées au CEN avec les différents aspects, les processus et la philosophie. Le CEN a noté avec intérêt le processus impliqué dans l'évaluation des instituts du GCRAI et l'effet sur l'orientation future et la santé de l'ADRAO en tant que Centre d'excellence.

M. K. Geerts (Directeur général adjoint, Services institutionnels) a annoncé qu'à cause des récents IMP, l'ADRAO a été reclassée passant du stade de satisfaisant à supérieur et que pour cette raison, la Banque mondiale a accru sa contribution à l'ADRAO de 250 000 dollars US. Le CEN a exprimé sa satisfaction à l'ADRAO par rapport à ces explications, mais a demandé que l'accent soit mis davantage sur le développement des capacités, l'information des acteurs et l'implication du secteur privé. Le CEN a aussi suggéré qu'il y a lieu que l'ADRAO augmente et dissémine à grande échelle un grand nombre de ses technologies.

2.4.3 Préparation de la REPG 2007

Dr Kormawa (DACP2) a présenté ce rapport au nom du DGA (R&D) Dr Keya. Le niveau de préparation et le choix des membres du panel ont été expliqués. Les documents à utiliser pour le processus de la REPG et les termes de référence (TR) ont été élaborés. Les membres du CEN ont exprimé leur disponibilité à participer à la REPG et ont suggéré qu'un Directeur général des SNRA soit entièrement engagé dans le processus d'évaluation.

2.4.4 Mise en œuvre de ADRAO Inc.

C'est Mme Samira Hotobah-During (Responsable des relations avec les donateurs) qui a présenté le programme de la mise en œuvre. La philosophie et l'évolution des processus qui ont nécessité la formation de la compagnie semencière ont été expliquées. Des consultants seront engagés pour proposer les modalités de la création de la compagnie. Il a été expliqué que l'ADRAO ne faisait que faciliter le processus de la formation de l'entreprise, mais ne s'écartait pas nécessairement de son rôle dans la génération de biens publics internationaux (BPI).

Le CEN a exprimé des inquiétudes par rapport à ce projet. Cependant, la décision a été prise de poursuivre le processus et d'informer le CEN sur les évolutions ultérieures.

2.5 Rapport des activités des réseaux

Les coordinateurs (et Chefs) du CBF, de ARI, du ROCARIZ, de l'URG et de ECARRN ont présenté leurs activités et réalisations au cours de la période en revue. Les présentations ont été suivies de questions et de recommandations.

Il a été suggéré que les réseaux renforcent leur interaction. L'Initiative africaine sur le riz (ARI) doit étendre ses activités à d'autres pays, avoir des interactions avec la BAD pour accélérer le décaissement des fonds. Mais les coordinateurs doivent aussi respecter les procédures de la Banque. A l'avenir, les présentations devront porter sur des résultats concrets et les leçons tirées au lieu des activités.

2.6 Rapports de recherche-développement

Deux présentations ont été faites sur : « Regard sur les activités de R & D de l'ADRAO au Nigeria » (Dr P. Kormawa) et « Progrès de la recherche en biotechnologie » (Dr

Marie-Noëlle Ndjiondjop). Les présentations ont couvert les activités et les réalisations de l'ADRAO au Nigeria ainsi que les activités et les réalisations dans le domaine de la biotechnologie au Centre et dans le renforcement des SNRA en biotechnologie.

Lors des discussions, il a été suggéré qu'une analyse économique de la biotechnologie en agriculture soit faite. Il a été aussi proposé que le Centre et les SNRA se donnent la main pour mettre en place un laboratoire commun en biotechnologie car cela a été jugé plus économique. L'érosion génétique éventuelle et la stérilité des lignées de NERICA ont été discutées.

2.7 Décisions et recommandations

Recommandations faites par le Comité des experts nationaux (CEN) lors de sa 5^{ème} réunion biennale (19-20 juin 2006)

1. Le CEN apprécie le travail de l'ADRAO et de ses réseaux, mais exhorte les réseaux à travailler ensemble de façon harmonieuse pour éviter les duplications, et à faire des efforts concrets pour conduire des études ex-post et ex-ante sur l'adoption de leurs technologies dans les pays membres.
2. Le CEN a fortement réitéré la décision du Conseil des ministres de l'ADRAO (CM05) s'opposant à toute fusion entre l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et l'ADRAO et aimerait archiver sa position à l'appui de cette décision à envoyer au Comité exécutif du GCRAI (ExCo) à travers le Directeur général de l'ADRAO.
3. Le CEN exprime son appréciation à l'ADRAO pour les démarches entreprises dans la mise en œuvre de la Résolution 12 du 25^{ème} CM sur les semences et exhorte l'ADRAO à entreprendre une étude minutieuse de marché sur la compagnie semencière proposée en tenant compte des différentes législations semencières et structures nationales.
4. Le CEN comprend la nécessité pour que les pays membres paient leurs contributions à l'ADRAO, mais exhorte le Centre à prendre en compte les autres contributions intangibles dans le calcul des résultats généraux de l'ADRAO (coûts

des voyages supportés par les Directeurs des SNRA lors des missions de l'ADRAO, les contributions au statut diplomatique à l'ADRAO et les sous-stations par les pays hôtes) et s'assurer que cela soit reflété dans les prochains rapports annuels de l'ADRAO.

5. Le CEN encourage tous les États membres d'user de toutes les stratégies possibles pour payer leurs contributions.
6. Le CEN félicite l'ADRAO pour ses efforts visant à faire de la recherche de haut niveau en biotechnologie et pour ses activités de renforcement des capacités dans les pays membres, mais l'exhorte à le faire en harmonie avec les processus en cours au sein du CORAF et autres organismes connexes.
7. Le CEN exprime sa satisfaction par rapport à l'état de mise en œuvre des conclusions et de résolutions de la 25^{ème} session du COM et exhorte l'ADRAO à toujours mettre l'accent sur le domaine de la politique rizicole et le plaidoyer dans la sous-région.
8. Le CEN exprime sa satisfaction par rapport au progrès fait dans les consultations et dans le développement d'un plan à moyen terme intégré (MTP) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC), en particulier les rôles joués par le CORAF et les pays membres, et s'attend à ce que ces partenaires soient entièrement impliqués dans l'exécution des activités de recherche qui seront lancés ultérieurement.
9. Le CEN exprime son soutien à la résolution 16 du 25^{ème} CM qui stipule que le CM récompense Dr Kanayo Nwanze, pour les services distingués et loyaux rendus à l'Afrique durant son mandat de Directeur général de l'ADRAO.

ANNEXE I

Rapport du Directeur général (Synopsis de 10 ans, 1996 – 2006)

Dr Kanayo Nwanze

Introduction

L'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO), connue maintenant sous sa nouvelle dénomination : le Centre du riz pour l'Afrique, a été créée en 1971 en tant qu'association de recherche intergouvernementale autonome par 11 pays africains visionnaires, avec l'assistance du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). L'ADRAO est née en 1971 de la volonté des gouvernements de collaborer pour le plus grand bien qui est de réduire la pauvreté et d'atteindre la sécurité alimentaire. L'année 2006 est le 35^{ème} anniversaire de l'ADRAO. En reconnaissance de 35 années d'activités de recherche et de développement menées principalement en collaboration avec les systèmes nationaux de recherche agricole des pays d'Afrique subsaharienne, le thème de la 5^{ème} réunion biennale consultative du Comité des experts nationaux de l'ADRAO est la « célébration de 35 années de recherche dans le partenariat ».

Pendant les 10 dernières années des 35 ans d'existence de l'ADRAO, j'ai été aux commandes de cette institution. Mon mandat de Directeur général de l'ADRAO arrive à terme en novembre. Par conséquent, permettez-moi de rompre avec la tradition de présenter le rapport sur les temps forts des activités de l'ADRAO pendant les deux années qui viennent de s'écouler depuis la dernière réunion consultative (CEN IV) en 2004 à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire. Ce serait bienséant pour ma dernière réunion avec les collègues des SNRA dans ce Comité élargi des experts nationaux, qui inclut des observateurs venus de la région d'Afrique de l'Est et du Centre (AEC), de présenter un synopsis des réalisations de l'ADRAO sur la période des 10 années (1996 – 2006) pendant lesquelles j'ai servi cette Association.

Sous mon leadership, l'ADRAO a atteint le sommet du succès qui est le résultat du développement du nouveau riz pour l'Afrique (NERICA), bien reconnu maintenant

comme le porte-drapeau du GCRAI. Les nombreuses récompenses que l'Association et ses chercheurs ont reçues incluent plusieurs prix prestigieux (ex. le Prix du Roi Baudouin en 2000, le Prix mondial de l'alimentation en 2004, et le *Koshihikari Rice Prize* en 2006). Dans son livre qu'il vient de publier sur les expériences réussies en matière de développement, le Département du RU pour le développement international (DFID) a cité récemment le NERICA comme l'un des trois résultats du GCRAI. Cependant, dans toute cette euphorie, l'ADRAO a été forcée de fuir à deux reprises la crise qui perdure dans son pays hôte, la Côte d'Ivoire, et doit plus que jamais tenir compte de l'appel récent pour une fusion des Centres du GCRAI en Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans ce synopsis de mes 10 ans de gérance de l'ADRAO, j'ai essayé de répertorier les événements les plus marquants, quelques réalisations clés et les questions stratégiques qui définiront les orientations de l'ADRAO au cours des années à venir.

Temps forts des activités de recherche et développement : Résultats des activités de l'ADRAO

En tant qu'association de recherche intergouvernementale autonome qui après 16 ans est devenue membre du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), l'essence et la base mêmes de l'existence de l'ADRAO est la production de biens publics globaux à travers ses activités de recherche et développement. La contribution la plus importante de l'ADRAO s'est faite à travers l'amélioration variétale, qui a vu naître des variétés NERICA à la fin des années 1990 et avant cela, la série des WAB, variétés de riz de plateaux et de bas-fonds pluviaux, les variétés Sahel (appelées 108, 201 & 202) et la série des ROK, variétés de riz tolérantes à la salinité de Rokupr en Sierra Leone.

Historique des NERICA

Certains l'appellent la « Révolution des NERICA » tandis que d'autres l'appellent « Enigme des NERICA ». Quelque soit la façon dont les adeptes choisissent de l'appeler, le NERICA se réfère au matériel génétique issu des croisements interspécifiques de *Oryza sativa* (riz asiatique) et de *Oryza glaberrima* (riz africain cultivé) et est la trouvaille de Dr Monty Jones, ancien chercheur à l'ADRAO. En 1991, Jones et une équipe de chercheurs de l'ADRAO ont commencé des essais qui consistent à croiser le riz traditionnel africain avec les espèces asiatiques introduites avec l'objectif d'accéder à

de nouvelles combinaisons génétiques, qui rassemblent les meilleures caractéristiques de chaque parent (tolérance/résistance aux stress, compétitivité face aux adventices, cycle court et qualité organoleptique recherchés du parent africain ; le potentiel de rendement du parent asiatique). En effet, il y avait eu un certain nombre de tentatives précédentes pour accéder au génome de *O. glaberrima* à travers le croisement interspécifique. Cependant, la plupart de ces tentatives ont échoué à cause des problèmes de stérilité et de stabilité chez les descendants interspécifiques. En 1994, les premiers descendants interspécifiques fertiles (lignées pures) de riz ont été produits à partir de l'hybridation du riz africain (*O. glaberrima*) et du riz asiatique (*O. sativa*). La contribution de l'ADRAO dans cette percée scientifique a été l'utilisation des techniques de la culture d'anthères et du sauvetage des embryons pour surmonter les problèmes de stérilité, ouvrant ainsi une nouvelle source de variation génétique.

En décembre 1996, le Projet d'hybridation interspécifique (IHP) a été l'aboutissement majeur d'un atelier international organisé par l'ADRAO et qui a réuni les institutions déjà impliquées dans la recherche des interspécifiques ainsi que les donateurs (Japon, PNUD) en vue des activités de recherche et développement en amont. Un partenariat triangulaire Sud-Sud, IHP regroupe trois Centres du GCRAI (ADRAO, IRRI et CIAT), l'Université de Cornell (États-Unis), l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France), l'Université de Tokyo (Japon) et le *Yunnan Academy of Agricultural Sciences* (Chine) pour faire avancer le développement des descendants interspécifiques.

Nomination des interspécifiques – que renferme un nom ?

Les interspécifiques ont subi plusieurs « changements » en termes de nomination depuis la fixation des premières lignées en 1994. Cependant, la décision d'utiliser pour la première fois en 1998 l'appellation « Nouveau riz pour l'Afrique », ensuite comme standard à partir du début 1999 a été importante. Après tout, WAB-450-1-B-P-38-HB n'est vraiment pas très significatif et est trop long pour le commun des mortels.

En début 2000, sept variétés de NERICA de plateau (1–7) ont été homologuées à grande échelle en Côte d'Ivoire et en Guinée. Depuis, onze nouvelles lignées de NERICA de plateau ont été caractérisées, ce qui fait un total de 18 NERICA. Les nouveaux NERICA ont été nommés NERICA 8 à 18. Ce développement passionnant fournit aux paysans un plus grand nombre de choix à faire parmi le matériel NERICA. Avec

les NERICA, les rendements du riz pluvial, qui ont stagné à 1 tonne par hectare ou moins, ont augmenté en flèche d'environ 35 % sans apport d'engrais. Des niveaux faibles d'apport d'engrais peuvent augmenter les rendements du NERICA de plateau à 2 tonnes et des apports modérés à 5–6 tonnes.

Une nouvelle dimension s'ajoute à l'expérience réussie des NERICA sous la forme de NERICA de bas-fond, une autre percée scientifique, avec un potentiel de rendement de 6–7 tonnes par hectare et une bonne résistance aux principaux stress des bas-fonds. Compte tenu du potentiel élevé des bas-fonds en Afrique, on s'attend à ce que le nouveau riz ait un impact plus important que les variétés NERICA de plateaux.

Expansion et impact des NERICA dans les pays d'ASS

En début 2005, quatre variétés de NERICA de bas-fond ont été homologuées au Burkina Faso et deux au Mali. Environ 60 des nouvelles variétés de bas-fonds ont reçu l'approbation des paysans dans plusieurs pays africains à travers le processus de sélection variétale participative (PVS) – une approche qui a été utilisée avec succès pour accélérer la dissémination des NERICA de plateau.

La dissémination des NERICA bénéficie d'un soutien important dans sept pays pilotes (Bénin, Togo, Mali, Gambie, Ghana, Nigeria et Sierra Leone) à travers le projet NERICA multipays financé par la Banque africaine de développement à travers une combinaison de prêts de faveur et de subventions de plus de 30 millions de dollars US. Pour appuyer cet effort, le gouvernement du Japon a détaché deux spécialistes en dissémination des technologies et en qualité grain auprès de l'ADRAO et de l'Initiative africaine sur le riz (ARI).

À travers l'ASS, la superficie cultivée couverte par les variétés NERICA continue de s'agrandir à pas de géant. La Guinée, la Côte d'Ivoire et l'Ouganda sont les pays qui ont plus de 10 000 ha de terres sous culture NERICA. La Guinée est déjà passée de la phase expérimentale de la production des NERICA à la dissémination et à la commercialisation avec 100 000 ha de NERICA.

Le gouvernement de la République fédérale du Nigeria a récemment alloué un milliard de Naira pour la multiplication des semences de NERICA.

Au Bénin, 68 % des paysans qui ont été exposés aux NERICA les ont adoptés en 2004. Dans les familles paysannes qui ont adopté les NERICA, il y a eu une augmentation de 3 % du taux de fréquentation scolaire et du taux de rétention des élèves, et 2 % de réduction de la fréquence des maladies chez les enfants.

En Guinée, au Togo, en Côte d'Ivoire et en Gambie, les paysans ont été très enthousiasmés par les NERICA et ont utilisé l'argent gagné de la vente des NERICA pour construire des maisons, payer les frais scolaires et les frais médicaux de leurs enfants. La « nericulture » est le nouveau terme inventé en Guinée pour la riziculture.

Les résultats de la production des NERICA ont été remarquables en Ouganda trois ans après son introduction. Plus de 10 000 hectares sont maintenant sous culture NERICA grâce aux partenariats réussis secteurs public-privé entre le programme national, les ONG, les compagnies semencières et les paysans.

Facteurs de cet important succès

Pourquoi les NERICA ont eu tant de succès et en si peu de temps, compte tenu du temps généralement long entre le développement et l'adoption de nouvelles technologies ?

Les facteurs clés contribuant qui pourraient être cités sont :

- le partenariat engagé à tous les niveaux dans le continuum recherche-développement-vulgarisation et à travers toute la gamme des partenaires ;
- la recherche dirigée par l'Afrique fonctionnant à travers des groupes d'action et des réseaux multidisciplinaires ;
- les technologies conçues pour correspondre à l'environnement et non pas le contraire à la Révolution verte en Asie
- l'accent sur les approches participatives intégrant la connaissance et les perceptions des paysans
- les soins accordés aux technologies jusqu'à leur dissémination et défense de leur cause au niveau politique le plus élevé
- le financement continu de la part des donateurs visionnaires et des parrains des NERICA

Sélection variétale participative (PVS)

Le temps qui s'écoule entre un croisement initial et la dissémination d'une lignée peut aller jusqu'à 14 ans lorsque des méthodes conventionnelles d'homologation variétale

sont utilisées. Les chercheurs de l'ADRAO ont développé la sélection variétale participative (PVS) comme approche simple et facile à suivre pour fixer et amplifier les résultats des NERICA issus de la recherche d'amélioration du matériel génétique de l'ADRAO. La PVS a été utilisée comme mécanisme double pour avoir un feedback sur les préférences des paysans par rapport aux nouvelles variétés de riz et pour le transfert de technologies. La PVS de base est un programme qui dure trois ans. Pendant la première saison de la PVS, les paysans choisissent parmi une gamme de nouvelles lignées de sélection perçues comme étant les mieux adaptées à leurs propres champs et ayant les caractéristiques agronomiques appropriées pour leurs activités culturales. Pendant les deux saisons suivantes de l'évaluation au champ, les paysans identifient les lignées les mieux adaptées à leur système de production et ayant les caractéristiques de qualité convenables pour la consommation locale ou pour la commercialisation. Dans une zone agroécologique, les quatre ou cinq lignées les plus populaires sélectionnées sont multipliées et diffusées à 500 paysans pour évaluation pendant deux saisons. Les lignées les plus appréciées par les paysans sont ensuite recommandées pour homologation zonale. La PVS a révolutionné l'interaction chercheur-paysan en ASS et a entraîné la vague d'adoption des NERICA.

Une étude financée par les Fondations Gatsby et Rockefeller en 2005 sur l'adoption des NERICA dans la province de Kaduna au Nigeria rapporte qu'on estime que 42 % des paysans des villages de la PVS contre 19 % dans les villages aux alentours de la PVS ont cultivé le NERICA 1 en 2005.

ROCARIZ (Réseau ouest et centre africain du riz)

Le ROCARIZ est la fusion des groupes d'action riz ADRAO-SNRA et du réseau riz du CORAF/ WECARD. Il a été créé en 2000 pour renforcer les capacités de recherche, de développement et de transfert de technologies des SNRA à travers le financement de petites subventions de ces activités, le partage des résultats lors des réunions de revue, des voyages conjoints de suivi et d'évaluation et la formation. Le ROCARIZ est organisé autour de sept groupes d'action (Sélection, Riz de mangrove, Gestion des ressources naturelles, Gestion des ressources naturelles dans le Sahel, Gestion intégrée des ravageurs, Économie et transfert de technologies) et est dirigé par un Comité de pilotage. L'une des réalisations majeures du ROCARIZ a été l'institutionnalisation de la Revue biennale régionale de la recherche rizicole (4 R), où les SNRA présentent les

rapports de leurs activités de recherche et développement. En 2004, dans une revue des réseaux financés par l'USAID, le ROCARIZ a été évalué comme le meilleur et cité comme un modèle pour la recherche régionale collaborative. Malheureusement avec la récente décision du CORAF/WECARD de fusionner les réseaux de céréales, l'ADRAO n'aura pas le choix, mais de considérer d'autres moyens de poursuivre son partenariat de R & D rizicoles avec les SNRA.

Technologies complémentaires (ASI)

La récolte empirique et le traitement rudimentaire post-récolte ont été identifiés au milieu des années 1990 comme des problèmes majeurs dans la vallée du fleuve Sénégal par des enquêtes de terrain qui ont attribué des pertes post-récolte des cultures allant jusqu'à 35 % à l'inefficacité du battage manuel. La mauvaise récolte signifie que tous les grains ou toute la paille potentiellement utile ne sont pas récoltés. Ces pertes sont aggravées si le battage est inefficace pour séparer les grains ou s'il produit des grains endommagés et cassés sensibles à l'avarie du stockage et d'une faible valeur marchande.

Un partenariat entre l'ADRAO, les SNRA et les organisations du secteur privé permet d'alléger le fardeau des corvées et d'améliorer le rendement utilisable et la valeur marchande du riz. Le partenariat d'abord entre l'ADRAO et les chercheurs internationaux de l'IRRI aux Philippines, a identifié un prototype asiatique de batteuse-vanneuse de riz, et a ensuite impliqué les chercheurs nationaux de l'ISRA et de la SAED, des artisans locaux et des utilisateurs finaux, pour développer une batteuse-vanneuse qui soit abordable, construite localement, appelée ASI. ASI – tient son nom de ADRAO-SAED-ISRA – a une capacité de 6 tonnes de paddy par jour. Avec un taux de séparation grains-paille de 99 %, aucune main-d'œuvre supplémentaire n'est requise pour le tamisage et le vannage.

Depuis son homologation commerciale en 1997, ASI est devenue très populaire dans la Vallée du fleuve Sénégal. Plus de 50 % du total du paddy produit au Sénégal est maintenant battu avec la batteuse-vanneuse ASI. En plus du Sénégal où il y a plus de 250 machines ASI en utilisation, plus de 50 machines ASI sont actuellement utilisées en Mauritanie, plus de 100 au Mali, 11 au Ghana, 10 au Burkina Faso et 7 en Côte d'Ivoire.

Prix

La manifestation la plus visible de la reconnaissance et de l'appréciation du travail de l'ADRAO comme Centre d'excellence dans le domaine de la recherche rizicole a été les nombreux prix et distinctions décernés à l'Association et à ses chercheurs par des pays et des institutions à travers le monde.

Prix du Roi Baudouin du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

Le Prix prestigieux GCRAI du Roi Baudouin a été décerné à l'ADRAO le 26 octobre 2000, lors de la semaine internationale des Centres du GCRAI à Washington DC, États-Unis. La citation dit «Le Prix GCRAI du Roi Baudouin décerné à l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) pour le développement des variétés de riz de plateau à haut rendement (appelées le «Nouveau riz pour l'Afrique») qui contribue à l'agriculture et au bien-être humain en Afrique de l'Ouest et du Centre». Le Comité technique consultatif (CTC) de la FAO et du GCRAI a reconnu le NERICA comme une percée scientifique majeure sous trois perspectives: science de haute qualité, impact et partenariat. Le CTC a cité en particulier l'utilisation des techniques de biologie moléculaire dans l'hybridation interspécifique pour surmonter les barrières de la stérilité des hybrides, l'adoption rapide des nouvelles variétés par plus de 20 000 paysans dans la seule Guinée, et les partenariats étroits et efficaces par l'ADRAO avec les paysans, les INRA, d'autres Centres du GCRAI et les institutions de recherche avancée.

Gouvernement de Côte d'Ivoire

Le Directeur général et quatre agents de l'ADRAO (Kouamé Miézan, Monty Jones, Sitapha Diatta et Mark Etsibah) se sont vus attribuer des titres nationaux et ont été décorés par son Excellence, le Président de la République de Côte d'Ivoire lors des célébrations du 30^{ème} anniversaire de l'Association les 21 et 22 septembre 2001, en reconnaissance des services et du rôle de l'ADRAO en Afrique de l'Ouest et du Centre. Le Directeur général a été élevé au grade de « Commandant dans l'ordre du mérite ivoirien » tandis que les quatre agents ont été élevés au grade « d'Officier dans l'ordre du mérite ivoirien ».

Dr Kouamé Miézan, Chef du Programme riz irrigué, a été décoré par le gouvernement de Côte d'Ivoire le 18 juillet 2003 pour son long service rendu à la recherche et au développement rizicoles à l'ADRAO depuis 1983. Il a été élevé au grade de « Commandant dans l'ordre du mérite ivoirien ».

À l'occasion de la 23^{ème} journée mondiale de l'alimentation (16 octobre 2003), l'ADRAO a reçu le « Diplôme d'Honneur » du gouvernement ivoirien pour sa contribution efficace dans la lutte contre la faim en Côte d'Ivoire.

Prix du Président du Sénégal pour les sciences

Le 30 juin 2003, l'ADRAO a reçu le « Grand Prix du Président de la République pour les sciences », le plus grand prix du Sénégal pour les sciences et la technologie, pour l'adaptation et la dissémination de la batteuse riz la plus utilisée au Sénégal appelée ASI. C'est le Président Wade qui a personnellement remis le prix à l'équipe de l'ADRAO (dirigée par Dr Miézan) et ses partenaires à St. Louis, Sénégal.

Prix mondial de l'alimentation en 2004

Dr Monty Jones, ancien chercheur de l'ADRAO, a été le co-lauréat du prix mondial de l'alimentation en 2004 pour le développement des variétés de NERICA à haut rendement et résistantes à la sécheresse et aux ravageurs à travers le croisement réussi des espèces de riz africains et asiatiques. Dr Jones a été salué en octobre 2004 comme lauréat du prix mondial de l'alimentation pour sa percée scientifique, qui a beaucoup amélioré la sécurité alimentaire de millions de personnes en Afrique.

Prix international 2006 du riz Koshihikari de Fukui au Japon

Le sélectionneur riz de bas-fond de l'ADRAO, Dr Moussa Sié, est co-lauréat du Prix international 2006 du riz Koshihikari de Fukui au Japon. Il a reçu ces distinctions le 15 avril 2006 à Fukui City, Japon, pour sa contribution significative à la production rizicole en Afrique subsaharienne à travers le développement du nouveau riz pour l'Afrique pour les bas-fonds pluvieux. Cette percée conduite dans le cadre du Programme riz irrigué à la station Sahel de l'ADRAO au Sénégal a suivi les traces du travail inaugural de Dr Monty Jones dans le développement des NERICA de plateau.

En 2005, quatre NERICA de bas-fond ont été officiellement homologués au Burkina Faso et deux au Mali. Environ 60 lignées de NERICA ayant un potentiel de rendement de 6 – 7 tonnes par ha et une bonne résistance aux principaux stress des bas-fonds ont été déjà testées dans des essais PVS dans plusieurs pays africains.

Dotation en personnel

Depuis ma prise de fonctions comme Directeur général d'un Centre considéré comme étant le plus petit du GCRAI il y a neuf ans, l'ADRAO a connu une croissance remarquable de l'effectif du personnel recruté au niveau international (IRS). En 1998, un ancien agent de la direction générale a déclaré lors d'une réunion régionale en Afrique, que l'Afrique manquait de chercheurs et de consultants de haut niveau pour faire avancer la R&D agricoles. Humilié par cette déclaration, elle est devenue mon fer de lance et mon défi. Le nombre de IRS dont j'avais hérité en 1996 s'élevait à 32. Depuis lors, l'ADRAO a connu un afflux de nouveaux IRS dépassant la moyenne. En 2001, cinq années dans mon premier mandat de Directeur général, le nombre de IRS à l'ADRAO a presque doublé, atteignant un sommet de 59. Depuis lors, le nombre de IRS a tourné au tour de 45, descendant en bas de ce chiffre à 44 après 2002. Avec la situation de la crise ivoirienne affectant les départs et les recrutements, il y avait une plus faible arrivée de IRS pendant la dernière période.

Genre et diversité

L'ADRAO est reconnue comme étant le Centre le plus diversifié du GCRAI en termes de nationalité de son personnel recruté au niveau international (Figure 2). Sur une période de 10 ans, 27 différentes nationalités ont été employées à l'ADRAO à des postes IRS. Depuis ma prise de fonctions comme Directeur général de l'ADRAO il y a de cela neuf ans, il y a eu un changement remarquable dans la composition du personnel recruté au niveau international. Tandis qu'au début de mon mandat en 1996, la force des IRS venait de façon prédominante des pays du Nord, la donne a commencé à changer et le recrutement s'est beaucoup plus opéré à partir du Sud (Figure 1a & b). Le ratio des chercheurs à partir du Sud est passé de 44 % en 1995 à 73 % en 2005. Cela est en conformité avec la focalisation régionale du Centre et renforce l'ADRAO comme institution africaine au service des paysans africains.

L'ADRAO a fourni d'énormes efforts pour résoudre le problème de l'équilibre du

genre dans la dotation en personnel. Il y avait seulement une femme IRS lorsque j'ai pris fonctions en 1996. Aujourd'hui l'ADRAO peut se vanter d'avoir huit IRS femmes. Le programme d'emploi des conjoints depuis mon arrivée est assez innovateur et a à son actif un total de quatre IRS ayant leurs conjoint(e)s actuellement employé(e)s dans différentes capacités.

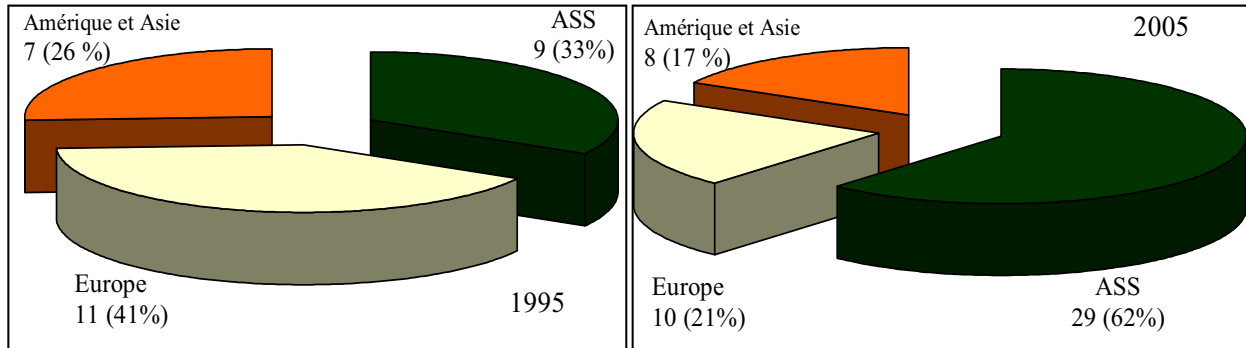


Figure 1a. Ratio des IRS venant d'ASS, d'Europe d'Amérique et d'Asie à l'ADRAO, 1995 & 2005

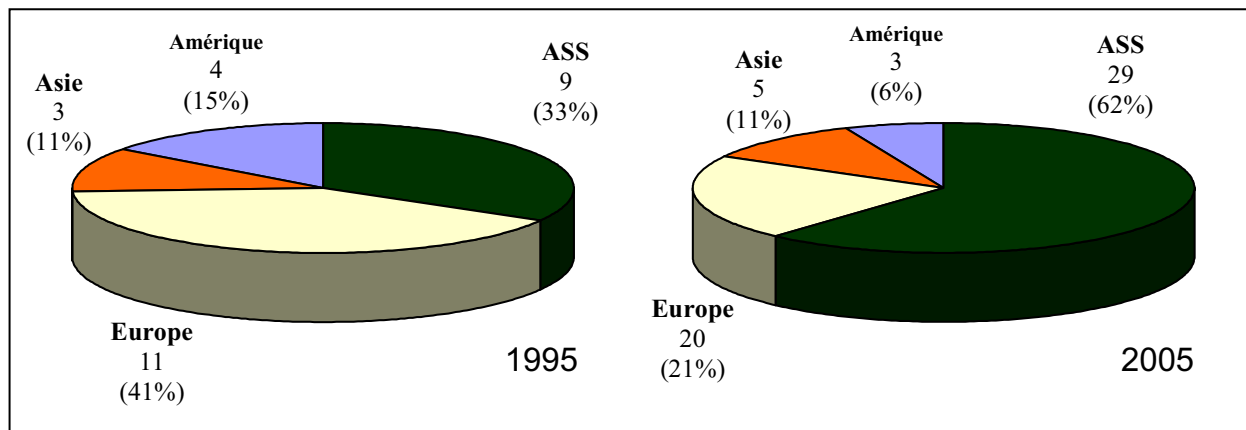


Figure 1b. Changements dans la composition du personnel recruté au niveau international entre 1995 et 2005

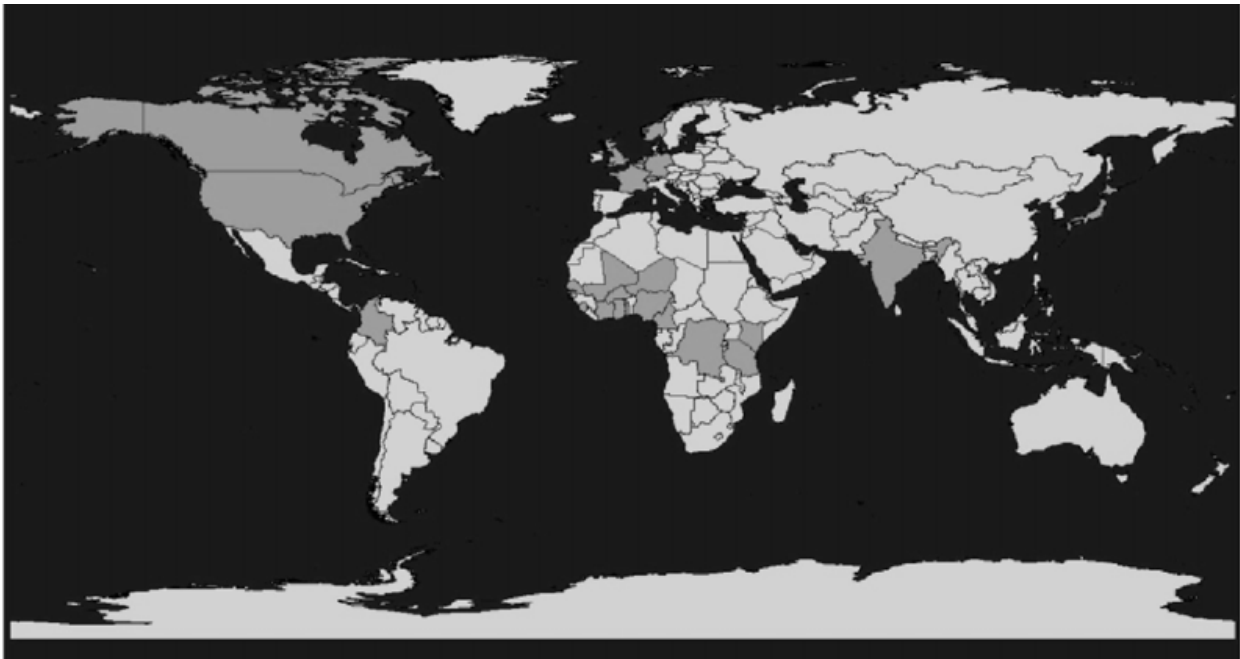


Figure 2. Diversité des IRS de l'ADRAO montrant 27 pays d'origine (1995-2005), Amérique (3) ; ASS (15) ; Europe (7) ; Asie (2)

Formation

Les systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation (SNRAV) sont les principaux partenaires de l'ADRAO et le partenariat est un élément clé de la stratégie de recherche et du *modus operandi* de l'ADRAO. Le développement de nouvelles technologies, leur évaluation et leur transfert rapide nécessitent des professionnels bien formés. De plus, pour qu'un partenariat soit durable, il faut que les partenaires aient la même connaissance de base afin d'assurer la confiance mutuelle et l'équité. Pour ces raisons, l'ADRAO a fait du développement des ressources humaines l'une de ses activités prioritaires, indispensables pour le renforcement des capacités de production rizicole des SNRAV des pays membres. L'ADRAO a poursuivi ses efforts dans la formation diplômante et le renforcement institutionnel de l'ensemble des partenaires nationaux. De 1997 à 2004, une période de huit ans, un impressionnant nombre de 38 doctorats, 17 DEA, 15 DAA, 9 masters, 2 ingénieurs agronomes, 1 MA et 2 BTS ont été formés en affiliation avec différentes universités et institutions à travers le monde (Tableau 1). Le nombre de cours de formation offerts par l'ADRAO pendant la même période de huit ans (1997–2004) atteint 59 et ont attiré 1 589 stagiaires. Les cours de formations par an dépendaient des besoins et ont varié des méthodologies d'évaluation d'impact à l'apprentissage participatif et à la recherche action (APRA).

Tableau 1. Stagiaires post-universitaires et participants aux cours de formation à l'ADRAO, 1997–2004

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
PhD	4	4	7	6	5	10	1	1	38
MPhil	1								1
MSc/MA		2		1		3	2	2	10
DEA		5	2		2	8	2		17
DAA		1	2		2	5	1	4	15
Ingénieur									
Agronome						1	1		2
BTS						2			2
Cours de formation	6	4	7	8	15	9	6	4	59
(participants)	(100)	(19)	(186)	(315)	(518)	(177)	(91)	(183)	(1 589)

Positionner l'ADRAO comme Centre du riz pour Afrique

L'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) a été rebaptisée Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) en janvier 2003 en reconnaissance du rôle croissant, de la pertinence et de la demande des résultats de l'ADRAO hors de ses 17 Etats membres d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le désir de pousser les frontières de l'ADRAO au-delà de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour qu'elle devienne véritablement une institution à l'échelle africaine est devenu une réalité, étant donné qu'il n'y a que huit pays de l'Afrique subsaharienne avec lesquels l'ADRAO n'a pas de liens directs et que l'ADRAO fournit depuis plusieurs années du matériel génétique de riz à l'Afrique orientale, centrale et australe à travers le Réseau international d'évaluation génétique du riz (INGER-Afrique).

Lorsqu'on lit l'histoire du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) dont le siège est à Los Baños, Philippines, avait le mandat mondial de la recherche et du développement rizicoles tandis que l'ADRAO était confinée en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'IRRI couvrait essentiellement le reste de l'Afrique en collaboration avec l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA). Pendant cette période, avec leur bureau pour l'Afrique subsaharienne basé à Madagascar, les réalisations de l'IRRI en Afrique étaient

exemplaires en matière de formation des chercheurs riz africains. Cependant, avec la baisse des ressources dans les années 1990, l'IRRI a réduit petit à petit ses efforts et sa présence en Afrique. A un moment donné, un seul chercheur de l'IRRI était basé à Madagascar. Le programme de l'IRRI à Madagascar a été finalement fermé en 2001. INGER-Afrique, qui était au départ abrité par l'IITA à Ibadan, Nigeria, a été transféré à l'ADRAO en 1995. Avec l'arrivée de INGER-Afrique, des zones auxiliaires étaient ouvertes pour l'expansion des services de l'ADRAO à d'autres parties du continent et pour que les partenaires et les partenaires potentiels découvrent la pertinence de la technologie traditionnelle africaine pour la riziculture.

Avec la demande sans cesse croissante pour une implication de l'ADRAO dans la recherche et le développement rizicoles au-delà de sa sous-région traditionnelle d'Afrique de l'Ouest, encouragée particulièrement par le développement des NERICA, la direction de l'ADRAO a exploré l'Afrique orientale et australe à travers des visites personnelles dans plusieurs pays de la sous-région. De même, avec les visites et les échanges des chercheurs, les intérêts des donateurs et l'invitation de ASARECA, notre premier point d'entrée a été l'Ouganda, où les variétés NERICA avaient été introduites. Un protocole d'entente (PE) entre l'Organisation nationale de recherche agricole d'Ouganda (NARO) et l'ADRAO a été signé en octobre 2003. Cela a été suivi par un PE en avril 2004 liant l'ADRAO à ASARECA. Un PE général a été signé entre les Centres internationaux de recherche agricole (CIRA) représentés par le DG de l'ADRAO et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en mars 2004, la version provisoire d'un PE a été développée en janvier 2004 pour signature entre l'ADRAO et le Marché commun pour l'Afrique orientale et australe (COMESA) et un PE ADRAO-Association Sasakawa Afrique a été signé en novembre 2004.

L'ADRAO a fourni une subvention de démarrage pour réactiver le réseau riz de ASARECA (ECARRN) avec l'appui de la subvention du Fonds canadien pour l'Afrique (FCA). Le poste de coordinateur du réseau sera pourvu par l'ADRAO. Le Comité des Directeurs de ASARECA a décidé que le Secrétariat de ECARRN soit abrité par la Tanzanie et le 1^{er} décembre 2004, Dr Ashura Luzi-Kihupi a pris fonction comme agent de l'ADRAO en Tanzanie avec des bureaux à la Station de l'IITA près de Dar es Salaam.

Depuis la réactivation de ECARRN, la Commission européenne a finalement approuvé une proposition de longue date (remontant jusqu'en 1998) pour un appui initial de 3

ans à ECARRN. La recherche et le développement rizicoles en Afrique orientale avance rapidement, la collaboration étroite avec le ROCARIZ a été établie et les échanges entre chercheurs ont augmenté. Il faut souligner que l'appui à la recherche et au développement rizicoles en Afrique orientale et australe vient de fonds supplémentaires fournis par le Canada et la Commission européenne, ce qui normalement ne pourraient pas être disponibles à l'ADRAO ou à ses partenaires en Afrique de l'Ouest.

La Revue externe des programmes et de la gestion de l'IRRI (REPG) en 2004 (EPMR) a fait plusieurs recommandations spécifiques sur les activités de l'IRRI en Afrique. En conséquence, le Conseil scientifique et le Conseil exécutif du GCRAI ont conjointement recommandé que l'IRRI et l'ADRAO se rencontrent pour décider de la poursuite les activités en ASS. De manière spécifique, ExCo a recommandé en septembre 2004 que :

- i) l'IRRI étende ses activités en ASS sous réserve qu'il travaille en étroite collaboration avec l'ADRAO, l'institution leader de la recherche rizicole en ASS
- ii) l'IRRI n'abandonne pas la recherche sur le riz de plateau, au contraire il doit travailler avec l'ADRAO sur une activité conjointe sur ce sujet

L'ADRAO reconnaît l'expertise de l'IRRI en génomique et en biotechnologie et espère que l'IRRI contribue à améliorer la productivité des systèmes rizicoles en Afrique. Avec la révision des PE existants, l'IRRI a détaché un sélectionneur riz auprès de l'équipe de l'ADRAO à la station de l'IITA par ailleurs, une proposition de projet conjoint IRRI-ADRAO pour un travail en Afrique orientale et australe est à l'étude pour financement par le FIDA et le Japon. Les pays ciblés sont Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie. En tant que Centre du riz pour l'Afrique, l'ADRAO va continuer de jouer le rôle de leadership en matière de recherche & développement rizicoles en ASS.

L'idée d'appeler l'ADRAO Centre du riz pour l'Afrique a été soulevée pour la première fois en 2002 à la réunion du Comité des experts nationaux à M'bé, Côte d'Ivoire et a été chaleureusement accueillie. Une autre approbation est venue du Conseil d'administration de l'ADRAO. Les organisations régionales et sous régionales (FARA, CORAF/WECARD et ASARECA) ont bien accueilli le changement de nom et le Conseil des ministres a donné son accord en ce qui concerne le changement de nom lors de la Session extraordinaire du Conseil en 2003 à Cotonou, Bénin.

Renommer une institution est une démarche courageuse et suppose que par un tel changement elle accroît sa sphère d'influence de façon plus ambitieuse. Je partage un sentiment de satisfaction avec les collègues du Comité des experts nationaux que la tendance qui a été amorcée par INGER-Afrique et ensuite capitalisée par le rétablissement du réseau riz d'Afrique de l'Est et du Centre (ECARRN), et la demande croissante pour l'implication de l'ADRAO dans la recherche et le développement rizicoles dans les pays d'Afrique orientale et centrale tels que l'Ouganda, l'Ethiopie, le Kenya, la Tanzanie, la RD Congo et le Congo Brazzaville attisée par la percée technologique des NERICA, tout cela donne à penser que l'ADRAO est en réalité arrivée dans la région de l'AEC et peut à juste titre revendiquer l'appellation de Centre du riz pour l'Afrique.

Mobilisation des ressources et questions financières

Depuis mon arrivée à l'ADRAO en 1996, le revenu total est passé de 9,6 millions de dollars US à 11,4 millions de dollars US en 2005 (Tableau 2). Le revenu total révisé pour 2006 est estimé atteindre le chiffre jamais égalé de 12,3 millions de dollars US. La santé financière de l'ADRAO s'est améliorée de façon constante de 1996 à ce jour. La croissance du budget de l'ADRAO pourrait être attribuée à l'appui continu au budget de base non restreint (en moyenne 5,9 millions de dollars US) de la part des donateurs. Les contributions totales des principaux donateurs de l'ADRAO ont augmenté grâce aux stratégies actives du management en matière de mobilisation des ressources, se sont :

- i) Japon – 1,57 million de dollars US en 1996 à 1,68 million de dollars US en 2005
- ii) RU – 188 000 dollars US au budget de base non restreint en 1996 à 950 000 dollars US en 2005
- iii) Canada – 612 000 dollars US en 1996 à 1,2 million de dollars US en 2005
- iv) Belgique – pas de financement en 1995 à 230 000 dollars US en 2005
- v) Norvège – 255 000 dollars US en 1996 à 768 255 dollars US en 2005

D'autres tendances financières positives valent la peine d'être mentionnées bien que l'objectif de faire passer l'ADRAO à un Centre moyen de 15 millions de dollars US n'ait pas été atteint :

- a) Le budget de fonctionnement du Centre est passé de 9,9 millions de dollars US avec un déficit de 0,5 million de dollars US en 1995 à 11,2 millions de dollars US en 2005.
- b) Les réserves du Centre sont passées d'un déficit de -2,7 millions de dollars US en 1996 à un équilibre positif de 3,68 millions de dollars US.
- c) La performance de l'ADRAO par rapport à deux indicateurs de la santé financière (fonds de roulement et capitaux propres) a été positive et conforme aux directives recommandées par le GCRAI. La solvabilité à court terme comme nombre de jours de liquidité se fixe à 101 jours et est conforme à la recommandation de 90–120 jours du GCRAI. La position des capitaux propres de l'ADRAO de 137 jours dépasse les 75–90 jours recommandés par le GCRAI.

L'ADRAO va poursuivre ses politiques de gestion financière jusqu'ici couronnées de succès (soutien fort au budget non restreint, contrôles rigoureux des dépenses et recouvrement agressif des coûts indirects) et continuer de générer des surplus annuels comme instruments clés pour redresser la position financière à court et long terme de l'Association.

Tableau 2. Revenu total de l'ADRAO (Budget principal non restreint, budget restreint et totaux) de 1995 à 2005

Année	Budget restreint (USD)	Non restreint (principal) (USD)	Total (USD)
1995	4 027 753	4 528 096	8 555 849
1996	4 189 100	5 419 516	9 608 616
1997	4 153 020	5 385 590	9 538 610
1998	2 813 333	6 332 339	9 145 671
1999	2 557 817	6 995 527	9 553 344
2000	3 407 242	5 383 104	8 790 376
2001	4 796 839	4 986 457	9 783 296
2002	5 158 657	5 116 800	10 275 457
2003	4 411 405	6 329 316	10 740 721
2004	4 220 726	6 618 460	10 839 186
2005	5 191 938	6 229 323	11 421 260

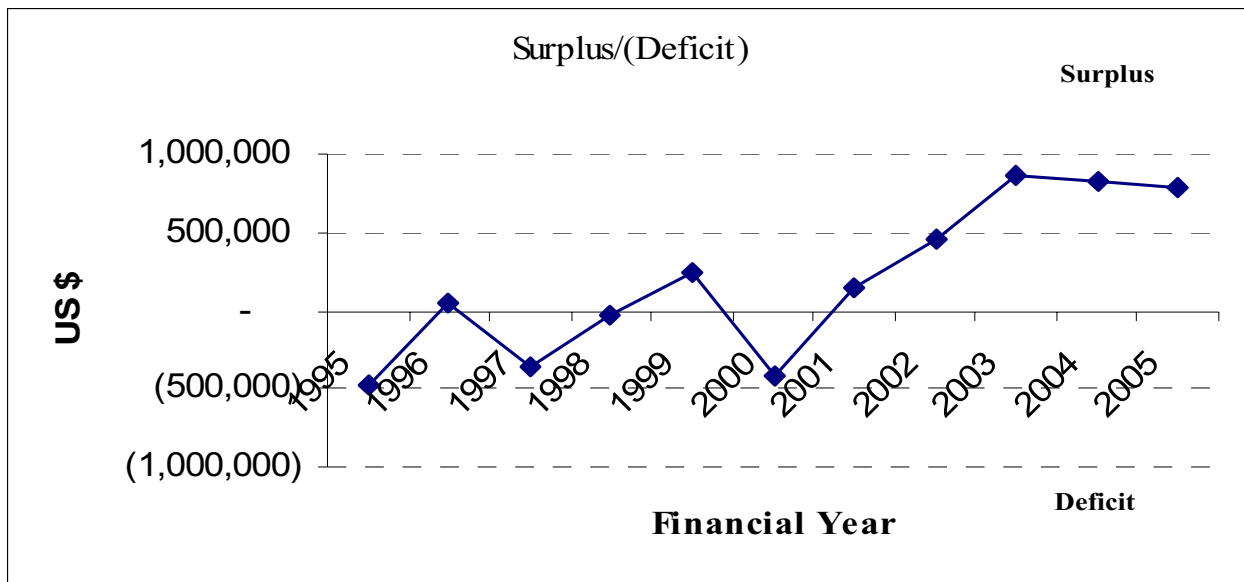


Figure 3. Tendence de 10 ans de dépenses à l'ADRAO

Gestion de la crise ivoirienne

Le récit des événements d'une décennie de gérance de l'ADRAO serait incomplet sans mentionner les perturbations sociopolitiques de septembre 2002 et de novembre 2004 qui ont secoué Bouaké/M'bé, Côte d'Ivoire, où se trouve le siège de l'ADRAO. Les événements fatidiques, qui illustrent un pays en crise, seront à jamais gravés dans la mémoire du personnel de l'ADRAO et de leurs familles d'autant plus qu'ils ont bénéficié d'une évacuation sécurisée pour quitter Bouaké.

Le coup d'Etat des Forces nouvelles en septembre 2002 a divisé la Côte d'Ivoire en deux ; le Nord tenu par les rebelles avec Bouaké comme capitale et le Sud dirigé par le gouvernement et administré depuis Abidjan. Sans rentrer dans les détails du soulèvement de 2002, il suffit de dire que les conséquences pour l'ADRAO ont été des pertes énormes. Plus de 80 véhicules de l'ADRAO ont été volés. Le personnel principal a été temporairement relocalisé dans des bureaux loués à Abidjan et Bamako à des coûts élevés. Le personnel non essentiel a été remercié. Le personnel a perdu des biens et le siège est resté inoccupé pendant les 2 années qui ont suivi. A cause de l'incertitude du retour au siège de l'ADRAO, le recrutement d'agents de qualité était devenu de plus en plus difficile.

Le soulèvement de septembre 2002 en Côte d'Ivoire a affecté le personnel de l'ADRAO de différentes manières. Les blessures et le traumatisme psychologiques vécus par le personnel pris entre les combats de Bouaké ainsi que la dispersion géographique du personnel qui a suivi ont engendré la perte de l'esprit d'équipe et de cohésion. En conséquence, un exercice post-crise de team building a été entrepris en mai/juillet 2004 en vue d'identifier les différences, les incompréhensions et les frustrations au sein de l'ADRAO et de restaurer la confiance et l'esprit d'équipe entre le personnel et entre le personnel et la direction.

Environ deux ans après le putsch mais avec Bouaké toujours sous le contrôle des Forces nouvelles, l'ADRAO est retournée à son siège à Bouaké avec des garanties sécuritaires données par le gouvernement ivoirien et les Forces des NU. Le gouvernement et les rebelles étaient en négociation et il semblait que le pays, lentement mais sûrement, avançait vers une résolution paisible du conflit. Le bombardement de Bouaké par les forces gouvernementales en novembre 2004 a été une rude épreuve. Un de nos chercheurs cadres a perdu la vie dans le bombardement. Une fois de plus, la résurgence du conflit civil a nécessité l'évacuation du personnel international et du personnel d'appui cadre non ivoirien de Bouaké et de Côte d'Ivoire. L'ADRAO s'est regroupée et depuis janvier 2005 fonctionne à partir de son siège temporaire à Cotonou, Bénin.

En l'espace de trois ans, l'ADRAO a dû évacuer deux fois son siège à M'bé pour se relocaliser dans un autre pays afin de pouvoir poursuivre son mandat qui est de mener des activités de recherche et développement rizicoles au bénéfice des plus pauvres parmi les pauvres en Afrique subsaharienne. Comment l'ADRAO est-elle en mesure de repartir chaque fois de zéro et de poursuivre sa mission comme une institution de recherche et développement entièrement fonctionnelle ?

Pour la première fois depuis l'automne 2002, tous les principaux éléments du Centre du riz pour l'Afrique sont encore ensemble sur un seul site à Cotonou, que nous appelons notre siège temporaire. Le personnel a suivi des conseils en groupe afin de l'aider à faire face au traumatisme vécu à Bouaké. Une synergie est en cours de développement avec le Centre hôte, IITA et Cotonou est bien située pour développer et maintenir les liens, en particulier avec nos SNRA partenaires. C'est un testament pour l'intégrité de la réforme des programmes de l'ADRAO et l'engagement à travailler étroitement avec

ses partenaires traditionnels. Les progrès du Centre ne sont en aucun cas compromis par la décision du Conseil d'administration de ne pas retourner complètement dans le site principal de recherche à Bouaké, Côte d'Ivoire pour au moins cinq ans. Les raisons profondes et sous-jacentes du partenariat qui lie l'ADRAO aux administrateurs de ses pays membres, aux leaders des SNRA, aux universités et autres établissements académiques, aux opérateurs de petites et moyennes industries agricoles, aux ONG, aux organisations paysannes et aux Centres frères du CG sont toujours venues au secours chaque fois que l'ADRAO s'est trouvée dans des situations difficiles.

L'esprit de résilience

Pendant l'évacuation, la relocalisation et la réinstallation, l'ADRAO a développé un nouveau plan stratégique 2003–2012, restructuré l'ensemble de son organisation en deux divisions principales, Recherche & Développement et Services institutionnels et rédigé un nouveau MTP avec deux programmes de recherche et développement bien définis et huit projets consolidés de PMT, ce qui a été beaucoup apprécié par le Conseil scientifique et le GCRAI. Les activités n'ont jamais connu un arrêt total même au plus fort des événements de 2002 et 2004. Les activités de développement et de dissémination de nouveaux NERICA se poursuivaient. L'ADRAO s'est élargie vers l'Afrique de l'Est et du Centre et a créé une nouvelle « station » en Tanzanie. Tout cela doit être mis à l'actif du personnel et de leurs familles pour leur ténacité, leur engagement et leur abnégation au travail.

Récentes reformes du GCRAI

Les implications pour l'ADRAO des recommandations du Groupe d'action du GCRAI pour l'Afrique subsaharienne demandant une fusion entre l'IITA et l'ADRAO continuent d'animer les débats, surtout après la résolution sans équivoque du Conseil des ministres de l'ADRAO lors de sa 25^{ème} Session ordinaire tenue le 23 septembre 2005 à Ouagadougou, Burkina Faso.

La résolution 5 prise par le Conseil stipule que l'ADRAO doit être maintenue comme une entité autonome et indique que :

Le Conseil des ministres,

- Constatant une fois de plus que les principes de base et la philosophie qui sous-tendent les opérations de l'ADRAO répondent aux attentes des pays membres et des utilisateurs,
- Décide que l'ADRAO maintienne son identité et son autonomie tout en renforçant ses relations avec les Centres du GCRAI, y compris l'IITA.

Le contexte institutionnel unique de l'ADRAO comme Association d'Etats membres africains et comme Centre international soutenu par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) a suscité une longue série de tentatives de dissolution ou de fermeture. En effet, c'est le seul Centre supporté par le GCRAI qui a été créé et établi par la volonté politique des gouvernements africains, ce qui fait de lui le seul Centre qui a une légitimité politique, le Conseil est intervenu à plusieurs reprises en utilisant ses pouvoirs constitutionnels pour déjouer les tentatives de dissolution, de clôture et de fusion.

En tant qu'instance suprême de l'ADRAO, la décision du Conseil doit être respectée. Le GCRAI ne peut pas se permettre de faire fi des résolutions du Conseil des ministres de l'ADRAO.

Perspectives

Après avoir fourni le synopsis des nombreuses réalisations de l'ADRAO au cours des dix dernières années, on ne peut pas s'empêcher de se poser les questions suivantes : Quelles sont nos faiblesses ? Qu'aurions-nous pu améliorer ?

Plusieurs questions surgissent de ce qui précède en termes de leur importance pour l'ADRAO dans le futur immédiat :

1. Plaidoyer politique

L'ADRAO n'a pas pu avoir un impact sur le plaidoyer politique des Etats membres. Il n'y a eu qu'une seule grande étude sur la politique rizicole et cela a été l'étude

de la politique au Nigeria. Avec une volonté politique et un bon sens, l'ADRAO devrait pouvoir changer cela et créer une plus grande prise de conscience dans le domaine de la politique rizicole. On est en train d'améliorer la politique et les sciences sociales, de renforcer leur rôle en leur accordant une importance.

2. Les SNRA n'ont pas été des interlocuteurs actifs

Comment est-ce que l'ADRAO galvanise ses SNRA à parler aux gouvernements membres au nom de l'ADRAO et en essence être des interlocuteurs actifs ? Il faut que l'ADRAO s'améliore dans ce domaine.

3. Nécessité d'être plus visible sur le plan international (Presse internationale)

L'ADRAO n'a pas infiltré la presse internationale. Il y a lieu de faire une campagne consolidée dans ce domaine. En l'absence d'une personne chargée des relations publiques, la presse a beaucoup parlé des NERICA. Que ce serait-il passé avec une personne expérimentée chargée des relations publiques ?

4. Faire de l'ADRAO un centre de taille moyenne avec 15 millions de dollars US

La cible de 15 millions de dollars us de budget pour l'ADRAO avait été fixée en 2000. En dépit des tendances positives, le budget de l'ADRAO reste toujours inférieur à cet objectif. Tandis que le budget principal augmente, les projets restreints ont été en baisse pendant ces dernières années. La réponse se trouve là.

5. Répondre aux demandes des semences de NERICA

Après environ 10 ans depuis l'avènement de la percée technologique des NERICA, le problème de la disponibilité des semences pour satisfaire la demande reste encore un goulot d'étranglement. A qui donc revient la responsabilité de produire les semences ? Si l'ADRAO ne le fait pas, personne ne le fera. C'est donc un déficit pour l'ADRAO que de commencer à résoudre le problème des semences comme la priorité principale.

6. Au-delà des NERICA

Après les NERICA, qu'y a-t-il ? C'est le refrain constant qui vient avec tout produit couronné de succès. C'est un grand défi qui interpelle l'ADRAO d'aller au-delà de son mandat traditionnel vers de nouvelles frontières de recherche, de développement, de retombées et de reconnaissance.

7. Divers

La prochaine administration de l'ADRAO doit se concentrer sur les aspects suivants : i) réactiver INGER-Afrique, ii) résister à la disparition du ROCARIZ et réactiver le mécanisme de mini réseau des groupes d'action, iii) la biosécurité est faible et iv) la formation pourrait être plus proactive. Le programme de chercheurs visiteurs a besoin d'être revigoré et il faut que le Centre attire un plus grand nombre de chercheurs.

Conclusion

La 5^{ème} et dernière réunion biennale, régionale et consultative du Comité des experts nationaux (CEN V) sous ma supervision m'offre l'opportunité de dire au revoir et merci aux collègues Directeurs généraux d'Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Centre. Pendant mes deux mandats comme Directeur général de l'ADRAO, j'ai rencontré et échangé avec de nombreux membres du CEN. J'ai eu beaucoup de soutien même pendant les pires moments et on ne pouvait pas être pire que l'accusation destructive et l'investigation de fraude contre l'Association et ma personne. Je saisis cette opportunité pour exprimer ma sincère gratitude. Les investigations de fraude couplées des insurrections de 2002 et 2004 en Côte d'Ivoire auraient pu détruire n'importe quelle institution, mais grâce à la résilience et au soutien constant des membres du Comité des experts nationaux, du Conseil d'administration de l'ADRAO, du management, du personnel et des donateurs, ces événements monumentaux sont passés et s'inscrivent à présent dans les livres de l'histoire. Chaque fois, l'ADRAO a pu se relever, pleine d'espoir, énergique et plus forte que jamais pour continuer sa mission de recherche et de développement rizicoles en vue de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté. Cela me rappelle la publicité de Energizer Bunny, où le lapin, sans relâche, marche et frappe le tambour.

En réfléchissant à mes quelques 10 ans de présence à l'ADRAO, lorsque j'ai pris fonctions, deux de mes défis majeurs étaient de porter le budget de l'ADRAO à 15 millions de dollars US et d'élargir les frontières de l'ADRAO au-delà de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et lui donner une reconnaissance comme institution véritablement à l'échelle africaine. Je suis fier de dire cela parce que j'ai au moins atteint un des deux objectifs que je m'étais fixé. C'est-à-dire renommer l'ADRAO comme le Centre du riz pour l'Afrique et élargir sa sphère d'influence. Je partage ce sentiment de satisfaction aussi bien avec les nouveaux membres du Comité des experts nationaux qu'avec les anciens.

Au moment où je parts, je pense que nous devons repousser nos frontières au-delà des horizons actuels. Nos succès d'aujourd'hui sont les défis de demain. Il ne suffit pas de rester les meilleurs dans vos disciplines ou domaines en Afrique mais nous devons être hautement compétitifs avec nos pairs dans le reste du monde. La qualité, la pertinence, la transparence et la responsabilité doivent être les marques de nos opérations dans le domaine de la science, de l'administration et de la gestion des finances. Nous ne devons jamais perdre notre vision pour l'ADRAO. Notre conviction doit rester forte. Nous devons être des gens de principe mais flexibles. Attendre lorsque les choses ne marchent pas comme vous le voulez, mais rester éveillé, innovateur et ne pas manquer la bonne opportunité pour frapper. Nous devons choisir nos combats, ceux que nous pouvons gagner et ne pas perdre nos énergies à pourchasser des fantômes. A la fin, ce qui compte, ce n'est pas le nombre de batailles que nous avons gagnées mais si nous avons gagné la guerre. Nous ne devons jamais perdre de vue notre objectif.

Merci d'avoir prodigué vos conseils d'expert à l'ADRAO et de m'avoir soutenu tout au long de ce voyage qui a transformé l'ADRAO en un véritable Centre panafricain d'excellence pour la recherche et le développement rizicoles.

ANNEXE II

Rapport sur le développement du PMT pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre

Dr Shellemiah Keya

Directeur général adjoint – Recherche & développement

Introduction

L’agriculture reste un secteur économique clé des Etats d’Afrique de l’Ouest et du Centre. Il contribue en moyenne environ 35 % du PIB de la région. Environ deux tiers de la population active travaillent dans le secteur de l’agriculture. La plupart des pays sont encore à des niveaux très bas de l’indice de développement humain, ce qui explique la pauvreté et l’insécurité alimentaire. Dans de nombreux pays de la région, la part des dépenses publiques dans l’agriculture ne reflète pas son importance dans l’économie. L’infrastructure rurale est souvent inadéquate, ce qui entraîne des coûts élevés pour sécuriser les intrants, stocker et transporter les produits aux marchés. L’infrastructure rurale a besoin d’être développée pour attirer les investisseurs, améliorer l’accès des producteurs aux marchés et pour être compétitives. Les pauvres paysans ruraux n’ont pas suffisamment accès aux ressources, à l’information, à la connaissance, aux compétences et à la technologie. L’ajustement structurel et la réduction du secteur public ont laissé l’agriculture et le développement rural sans services efficaces de vulgarisation, de crédit et d’approvisionnement en intrants. Ils souffrent le plus de la faiblesse des institutions – y compris le manque d’entrepreneur dans la commercialisation agricole et autres services et une voix inadéquate pour les producteurs ainsi que la mauvaise organisation des producteurs eux-mêmes.

Les Groupes d’action du GCRAI sur l’alignement des programmes et des structures ont conclu que :

- 1) l’alignement des programmes entre les Centres du GCRAI et les OSR/SNRA est faible ;
- 2) l’alignement des programmes et la collaboration entre les Centres du GCRAI est insuffisant ;

- 3) il est peu probable que certaines activités du GCRAI produisent des biens publics internationaux ;
- 4) les activités de haute priorité sont encore à inclure dans le programme ;
- 5) quatre types de chevauchements programmatiques réduisent l'efficacité et l'efficience de la recherche du GCRAI : mandats, activités, lieu, couverture géographique et impact visé.

En réponse à l'analyse des Groupes d'action, Future Harvest Alliance avec l'ADRAO comme Centre d'accueil s'est embarqué dans le développement d'un Plan à moyen terme pour la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les points saillants du PMT pour l'AOC sont :

- 1) une vision et une stratégie plus cohérentes pour le GCRAI en AOC, basées sur les nouvelles priorités du Système et développées en étroite collaboration avec tous les acteurs ;
- 2) une description des principaux domaines de la recherche agricole internationale en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) élaborée par tous les Centres du GCRAI travaillant dans la région (sans tenir compte de l'emplacement de leur siège) ;
- 3) des arrangements structurels à faible coût pour la mise en œuvre et la supervision du PMT, en s'assurant que tous les types de chevauchements non nécessaires sont évités ;
- 4) des arrangements efficaces pour le suivi, l'évaluation et l'amélioration de la qualité et de l'impact des activités de recherche des Centres du GCRAI en ASS.

Ce rapport fournit au Comité des experts nationaux (CEN) une mise à jour des progrès fait dans le développement du Plan à moyen terme pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) dirigé par l'ADRAO. Il s'appuie sur une série de discussions formelles et informelles et de forums, qui ont tous exprimé le soutien pour le développement du PMT AOC. Le besoin urgent pour les Centres du GCRAI d'avoir un cadre commun permettant la capitalisation des avantages comparatifs, l'intégration des programmes de recherche et des services d'appui, l'harmonisation des politiques et des structures de gouvernance et la consolidation des partenariats avec les SNRA a été accepté sans réserve et appuyé par ceux qui contribuent à la discussion du PMT. Il a été dit qu'un nouveau type de partenariat est sensé émerger du développement et de la mise en

œuvre du Plan sous-régional à moyen terme, ce qui aidera les pays de la sous-région à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. Dr Kanayo Nwanze, DG de l'ADRAO, a exprimé le souhait qu'un résultat concret et tangible de l'intégration émerge et consolide le programme de recherche du GCRAI afin de réaliser plus de synergie dans la collaboration entre les différents partenaires.

Processus

Le développement d'un Plan régional à moyen terme (PMT) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a été entrepris en étroite collaboration avec tous les Centres du GCRAI basés et fonctionnant en Afrique de l'Ouest. Au total 12 Centres du GCRAI (ADRAO, IITA, ICRISAT, ILRI, IWMI, ICRAF, IPGRI, CIAT, CIFOR, IRRI, IFPRI et WorldFish) se sont embarqués sur une action collective en vue de l'intégration des programmes basés sur les priorités du Système du GCRAI 2005–2015. L'ADRAO dirige le processus en étroite collaboration avec le CORAF qui a participé à toutes les réunions/ateliers tenus jusqu'à ce jour dans le cadre du développement du PMT AOC. C'est l'ILRI qui est responsable du PMT pour l'Afrique orientale et australe en étroite consultation avec ASARECA.

Pilotant le processus du PMT AOC et dans le cadre de ses responsabilités, l'ADRAO a présenté des rapports au CEF et au CA, au CEN et au CM aussi bien en 2005 qu'en 2006. Les mises à jour du développement du PMT AOC sont dûment soumises par l'ADRAO au CDC maintenant appelé AE, à ExCo et au GCRAI. Lors de la consultation GCRAI-SNRA en juin 2005 à Entebbe, la nécessité d'impliquer le FARA a été exprimée, en particulier pour s'assurer que le *Challenge Program* pour l'Afrique subsaharienne (SSA CP) est reflété dans les PMT. Entre mai 2005 et mai 2006, une série d'ateliers et de réunions des acteurs des Centres du GCRAI-CORAF ont eu lieu :

- IITA Ibadan (2 mai 2006)
- Réunion des partenaires scientifiques du CORAF à Dakar (18–22 mai 2005)
- A l'occasion de la seconde Assemblée générale du FARA à Entebbe (6 juin 2005)
- Réunion des acteurs abritée par le FARA (Accra, Ghana, 26–28 octobre 2005)
- Réunion de planification tenue à l'Hôtel Novotel (Dakar, Sénégal, 27–28 février 2006)
- Réunion des partenaires scientifiques du CORAF (Banjul, Gambie, 22–30 avril 2006)
- Réunion du groupe de synthèse tenue à l'ILRI (Nairobi, Kenya 23–24 mai 2006)

Lors de l'AGM05 à Marrakech, le PMT a été discuté à quatre différents niveaux à savoir CDDC (Comité des Directeurs adjoints de Centres), CDC (Comité des Directeurs de Centres), Forum des acteurs et lors de la Session de travail. Les rapports d'activités ont été présentés au Conseil exécutif du GCRAI en octobre 2005 et mai 2006. Les feedbacks de ses réunions ont été incorporés au fur et à mesure que le PMT avance. A ce jour, plus de 200 personnes ont participé aux réunions qui ont rassemblé des chercheurs des Centres du GCRAI, des chercheurs du CORAF, des représentants des SNRA, des ONG et des secteurs privés. Dr Henning Baur de l'Allemagne a commencé le travail le 25 juillet 2005 comme consultant pour le PMT AOC. Sa principale tâche consiste à aider dans le processus de développement du PMT avec la rédaction préliminaire et la finalisation du Plan à moyen terme (PMT) régional.

Cadre de l'alignement

Base conceptuelle des composantes du cadre du PMT régional : (i) alignement de la recherche du GCRAI, (ii) intégration des programmes régionaux et (iii) plates-formes. Le document du PMT doit être produit conformément aux directives du CS.

Sur la base des soumissions des Centres et d'une revue des PMT 2006–2008 de chaque Centre, le Consultant a fait une compilation provisoire de tout le travail en cours sur la base des résultats planifiés du GCRAI pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. L'évaluation et l'analyse du plan stratégique, des PMT du CORAF et des priorités du GCRAI ont été faites. Elles ont été faites en vue d'identifier des domaines communs d'actions, d'orientations et de synergies latentes. Un cadre commun d'intégration, lié à l'environnement des programmes, à la recherche en collaboration et à la gestion de l'impact a été élaboré pour l'Afrique orientale et australe et l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les approches de recherche des Centres du GCRAI sont enrichies par les stratégies d'autres partenaires de la recherche dans la sous-région. Cela a enfin abouti à l'identification de 13 domaines de priorité du CORAF. Ayant fait une grande partie du travail d'analyse, l'étape suivante était la préparation et l'organisation d'un atelier avec les partenaires et les acteurs de la recherche en AOC en vue de trouver un terrain commun pour les partenariats futurs et développer un cadre et des procédures nécessaires pour le renforcement de la collaboration. Pour ce faire, trois principaux résultats ont été réalisés lors de la réunion des acteurs en fin février 2006 à Dakar :

- 1) Il a été convenu que l’alignement/rationalisation des activités du GCRAI en AOC doit être guidé par la structure fournie par les cinq domaines de priorité du GCRAI.
- 2) Sur la base du portefeuille des résultats qui ont été rassemblés à partir des PMT 2006–8, des suggestions ont été faites pour un alignement plus poussé.
- 3) Dans les priorités du CORAF, 3 domaines ont été choisis pour développer d’éventuels programmes conjoints. Il s’agit des marchés et de la commercialisation, de la gestion des ressources naturelles, de la conservation et de l’utilisation durable des ressources génétiques végétales et animales. Le groupe a pensé que ces domaines de priorité pourraient représenter quelque peu un choix limité des priorités et a examiné deux autres possibilités pour des programmes conjoints futurs qui n’ont pas été discutés plus en profondeur. Cependant, la politique en matière de science et de technologie, l’innovation, la vulgarisation, la diversification et la compétitivité de la production agricole sont aussi prises en compte.

Statut au 30 mai 2006

- Lors des ateliers à Accra et Dakar, les acteurs ont développé une compréhension partagée de ce que le PMT doit être et de ses objectifs.
- Les suggestions pour la gouvernance et la gestion du PMT ont été acceptées par le CORAF.
- Les listes des résultats/travail en cours du GCRAI qui sont structurées par priorité du système ont été regroupées par les personnes points focaux, sur la base des contributions de tous les Centres intéressés.
- Suggestions pour le développement de nouveaux projets intégratifs
- Un résultat majeur de la réunion de Nairobi est que les participants se sont mis d’accord sur neuf projets alignés et 11 projets intégrés sur la base de la soumission des modèles de domaines et des points de vue recueillis des différentes consultations.
- Il a été convenu que pour chacun de ces projets, les personnes qui servent de points focaux doivent donner le minimum de détails sur les résultats, les cibles des résultats et les aboutissements au plus tard le 2 juin 2006.
- Cette information doit inclure :
 - (a) un titre de projet très explicatif,
 - (b) justification du projet,
 - (c) but,

- (d) objectif,
- (e) objectifs-clés,
- (f) cible des résultats pour 2007,
- (g) suggestions de ce qui sera requis jusqu'à la fin 2006 pour développer davantage le projet.

Points supplémentaires à mettre en exergue :

- Il est probable que la plupart des projets de l'alignement soient des projets de transition. Ils peuvent servir de base aux projets intégrés à développer plus tard.
- La réunion a proposé qu'un petit nombre de projets pourraient être identifiés et suivis rapidement en vue d'une action rapide. Un plan d'activités spécifiant les résultats et les aboutissements potentiels sera élaboré lorsque des projets appropriés seront identifiés en vue d'une action en 2006.
- Les commentaires de la 7^{ème} Assemblée générale du CORAF ont été discutés lors de la réunion de Nairobi et la plupart d'entre eux ont été pris en compte dans la préparation du document final.

Gouvernance et mise en œuvre

Les principes directeurs principaux et comportements requis pour conduire le processus d'intégration et la mise en œuvre du PMT insistent sur le fait que les partenaires doivent adhérer aux principes suivants :

- (a) buts et objectifs régionaux et sous-régionaux communs ;
- (b) tous les partenaires sont égaux dans le partenariat ;
- (c) propriété conjointe dans le développement des propositions et la rédaction des documents et non pas simplement des noms en annexe ;
- (d) éviter la concurrence pour les ressources financières au détriment d'un autre partenaire ;
- (e) accepter l'asymétrie comme moyen de renforcement des capacités des partenaires les moins nantis ;
- (f) règles communes d'engagement entre les parties, c'est-à-dire avec les mêmes termes et conditions pour le personnel collaborant ;
- (g) normes communes dans la réception, la gestion et la dissémination des données afin d'assurer un accès non limité à tous les partenaires ;

- (h) engagement à l'impact du partenariat dans son ensemble ;
- (i) partage correct des infrastructures pour atteindre les buts des partenariats ;
- (j) respect des différents mandats des partenaires ;
- (k) normes communes de responsabilité pour les réalisations attendues du partenariat qui ont été fixées d'un commun accord ;
- (l) respect de la propriété intellectuelle ;
- (m) règles communes d'attribution du crédit.

Les DG de l'IITA et de l'ADRAO ont proposé que la gouvernance inclue tout (tous les partenaires ayant quelque chose à offrir). Le gestionnaire ou coordinateur au niveau chercheur cadre sera supporté à partir de ressources supplémentaires. Les discussions sur la proposition des DG ont abouti à d'autres recommandations :

- Il a été convenu que l'Exécutif et le Conseil de l'Alliance assurent la supervision. Les principales fonctions de supervision sont :
 - (i) donner l'orientation en termes de politique, de stratégie, de mise en œuvre et d'inclusivité
 - (ii) revue annuelle et commentaire sur le plan sous-régional et la performance des dernières années sur la base des indicateurs fournis par le CORAF, le FARA et autres acteurs
 - (iii) fournir un rapport annuel à l'AGM du GCRAI pour l'Afrique orientale et australe et l'Afrique de l'Ouest et du Centre.
- les tâches du gestionnaire du PMT doivent être : la coordination de la mise en œuvre du PMT, la facilitation de la planification et des processus de revue et du Secrétariat du PMT.
- il a été convenu à la réunion de Nairobi que l'ultime gouvernance de la mise en œuvre du PMT doit revenir au sous-comité subsaharien de l'Exécutif de l'Alliance.
- pour assurer l'intégrité technique et scientifique de la mise en œuvre du PMT, il a été convenu qu'il est nécessaire qu'un coordinateur/facilitateur à plein temps soit assisté d'un groupe technique.
- en utilisant le mécanisme existant de Groupe d'action de l'ADRAO comme modèle, le groupe technique pourrait être composé d'un Président et d'autres membres clés, complétés de membres scientifiques supplémentaires en fonction du domaine de priorité en cours de développement ou d'étude.

- des inquiétudes ont été émises lors des discussions sur « l'appropriation » des PMT, la transparence de la part des partenaires leaders et la nécessité d'un modèle d'activités clair esquissant la manière dont le PMT sera mis en œuvre. Ces points seront pris en compte dans la rédaction du texte final du PMT de l'AOC.

Plans et activités après juillet 2006

- Il a été demandé au CS de faire la revue du PMT de l'ASS au plus tard le 15 juillet.
- La version finale soumise au CS sera postée sur un site web créé à cet effet comme cela a été proposé lors de la 7^{ème} Assemblée générale du CORAF.
- Il sera demandé aux Directeurs généraux adjoints de populariser le PMT au sein de leurs Centres respectifs et au CORAF de faire la même chose entre ses membres.
- Un plan est en cours d'élaboration pour continuer l'exercice entre juillet et novembre par anticipation de la mise en œuvre programmée pour juin 2007.
- L'objectif est qu'avant l'AGM06, nous ayons un PMT plus avancé avec un cadre logique, des résultats plus raffinés ainsi que des cibles de résultats et un budget.

Appui au PMT

Le CDC-AE a alloué des fonds en 2005 (70 000 dollars US) et en 2006 (100 000 dollars US) pour appuyer le développement du PMT AOC à travers des réunions et des ateliers pour lesquels la participation du CORAF et des SNRA était sponsorisée. Les Centres du GCRAI participant à l'exercice ont pris en charge leurs dépenses respectives (billets d'avion, hébergements, etc.). Le consultant et la préparation des PMT ont été financés par ces fonds.

Conclusion

- Le PMT pour l'AOC a été développé parallèlement avec ceux des Centres. L'idéal est qu'il aurait été mieux si les PMT des Centres étaient d'abord développés avant de s'embarquer sur le PMT régional. Cependant, cette option était à portée de main.

- La phase d'un an de développement a été courte compte tenu du fait que l'exercice implique 12 Centres, le CORAF, des ONG, les secteurs privés et autres. Néanmoins, l'engagement exprimé par ces collaborateurs a été fort et encourageant.
- L'exercice a généré quelques nouvelles informations utiles. Pour la première fois, nous savons maintenant ce que chaque Centre fait. Des lacunes ont été identifiées et l'information sert de matériel utile pour l'alignement.
- Ce document n'est pas parfait et va s'améliorer au fur et à mesure que davantage d'informations seront rassemblées et que les Centres collaborateurs feront d'autres engagements en vue de l'alignement.
- Il existe une détermination claire à mettre le PMT en œuvre même de façon modeste à partir de 2007, pourvu qu'il y ait des ressources supplémentaires pour la coordination.

ANNEXE III

Proposition pour la création d'une compagnie de production, de distribution et de commercialisation de semences

Samira Hotubah-During

Responsable des relations avec les donateurs

Contexte

- i. La demande pour la dissémination des NERICA et autres technologies qui aideront les riziculteurs à optimiser leur production et leur profit a dépassé les capacités du Centre du riz pour l'Afrique. Le succès de la dissémination NERICA dépendra d'abord de la disponibilité de semences de bonne qualité. Compte tenu des contraintes de production, le Centre du riz pour l'Afrique ne peut pas, actuellement, produire suffisamment de semences pour satisfaire la demande actuelle des paysans et des gouvernements tout en assurant dans le même temps la pureté des semences. *Une structure commerciale qui peut servir d'intermédiaire sera en position de fournir un approvisionnement continu de semences de haute qualité, ce qui permettra d'alléger les pressions sur le Centre du riz pour l'Afrique.*
- ii. L'Initiative africaine sur le riz (ARI), un réseau basé au Centre du riz pour l'Afrique, a été créée pour encourager la dissémination des NERICA et autres technologies développées au Centre. Cependant, la capacité de l'ARI, en tant qu'entité à but non lucratif dépendant entièrement du financement des donateurs, est inadéquate à l'heure actuelle pour lui permettre de respecter son mandat pour créer un environnement favorable pour que les différents acteurs profitent de cette percée révolutionnaire de la production du riz en Afrique. *En tant que courtier et intermédiaire dans le secteur des semences, la compagnie proposée servira de tremplin au travail de l'ARI.*
- iii. Il existe actuellement une dépendance excessive sur les importations de riz. Ce dilemme actuel offre au Centre du riz pour l'Afrique une bonne opportunité d'aider à la création d'une compagnie qui va intervenir, comme courtier, pour multiplier l'impact des bénéfices des activités de recherche innovatrices présentes et futures dans le domaine de la riziculture. *La conséquence la plus importante de cette intermédiation sera un accroissement à long terme de la production rizicole*

avec des avantages qui en découlent tels que la substitution des importations, la réduction de la dépendance sur les rares devises en Afrique, le commerce sous-régional du riz et en fin de compte la réduction de la pauvreté.

- iv. Les politiques rizicoles n'ont pas été cohérentes et sont quasi-inexistantes dans de nombreux pays africains. *La compagnie proposée cherchera à jouer un rôle de plaidoyer politique en vue de créer des environnements favorables pour la production et la distribution du riz.*
- v. La compagnie offrira à ses clients un avantage compétitif en s'appuyant sur une combinaison d'expérience et de disponibilité de technologies de première classe du Centre du riz pour l'Afrique. *Cet accès à la technologie rizicole permettra à la compagnie de répondre rapidement aux demandes des clients et de bâtir une réputation dans l'offre de solutions exactes et adaptées aux clients.*
- vi. La coopération avec des institutions publiques et privées et des individus réputés servira de tremplin pour positionner la compagnie comme principal fournisseur de semences et de services connexes en Afrique.

But

Le but de la compagnie proposée est la production et la distribution de semences, la prestation de services consultatifs et d'intermédiation aux secteurs publics et privés et des services de défense des politiques au secteur public au sein du secteur riz public en Afrique afin de réaliser un impact positif sur les économies des *pays producteurs de riz en Afrique.*

Objectifs

- i. L'objectif global de la compagnie est de contribuer significativement à l'amélioration de la nutrition humaine, à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté en particulier en Afrique subsaharienne, à travers l'augmentation de la production plus rentable, l'accroissement des revenus et des emplois et l'amélioration de la nutrition humaine.
- ii. Les objectifs spécifiques sont les suivants :
 - fournir un approvisionnement continu des NERICA, de semences de riz de bonne qualité et d'autres technologies au secteur rizicole en Afrique subsaharienne ;

- développer et promouvoir des partenariats publics/privés visant à créer des infrastructures pour la production durable des semences en Afrique, avec comme premier objectif l'amélioration de l'approvisionnement des semences de riz en Afrique subsaharienne ;
- augmenter les opportunités pour la commercialisation et la compétitivité des riziculteurs sur le marché local à travers la défense d'environnements politiques qui vont encourager et appuyer aussi bien la production nationale du riz que les activités consultatives et d'entrepreneuriat, le développement d'affaires y compris le crédit bancaire et l'assistance dans les négociations de subventions et de prêts ;
- réduire l'importation du riz en Afrique, en particulier en Afrique subsaharienne, comme résultat de la production accrue, améliorant ainsi le revenu des paysans ;
- contribuer de façon significative aux efforts nationaux visant à réduire la pauvreté et à juguler l'insécurité alimentaire.

Etude du marché du riz

Une étude exhaustive du marché sera réalisée en vue de déterminer la demande et la taille du marché.

Les groupes de clients potentiels de la compagnie incluront :

- les producteurs de riz à grande échelle ;
- les gouvernements et/ou les programmes nationaux et les agences de vulgarisation ;
- les compagnies de production des semences ;
- les petits riziculteurs et les riziculteurs moyens ;
- les clients individuels ;
- les ONG ;
- les donateurs partenaires.

ANNEXE IV

Indicateurs de la mesure de la performance et partenariat ADRAO-SNRA

Ousmane Youm

*Directeur adjoint de la recherche et
Chef du programme Systèmes de production intégrés*

Introduction

Le présent document traite des indicateurs de la mesure de la performance (IMP) et du partenariat entre le Centre du riz pour l’Afrique (ADRAO) et les SNRA en tenant compte du lien entre les deux. Compte tenu de la baisse des ressources pour appuyer la recherche agricole et de l’exigence accrue des donateurs aussi bien pour l’impact et la responsabilité que pour la génération des biens publics internationaux (BPI), il faut un système rigoureux de suivi et d’évaluation. Le GCRAI s’est embarqué sur des processus de développement des IMP qui sont maintenant mis en œuvre en ligne. Cela oblige les SNRA et l’ADRAO à fournir des produits et à avoir une haute performance à travers leur partenariat à long terme. Une telle vraie collaboration et partenariat reflètent les résultats positifs en termes d’IMP. Les produits qui résultent du partenariat, y compris les variétés développées et homologuées, la formation et le renforcement des capacités, le développement et la mise en œuvre conjointe des activités de recherche et les publications conjointes alimentent directement le processus de mesure de la performance.

L’impact et la performance de l’ADRAO, tels que mesurés par les indicateurs identifiés décrits ci-dessous, reflètent en grande partie les contributions et l’étroite collaboration des SNRA. Ce document met en exergue les IMP et le partenariat et tire des conclusions sur la manière dont ce vrai partenariat va continuer à faire de l’ADRAO non seulement un Centre unique au sein du GCRAI, mais aussi continuer de renforcer le partenariat en vue d’un impact continu. Autrement dit, les réalisations du Centre du riz pour l’Afrique sont le reflet de l’appropriation des SNRA, et la performance du Centre est sans cesse renforcée à travers un partenariat fort avec les SNRA.

Indicateurs de mesure de la performance

Les indicateurs de mesure de la performance constituent une composante essentielle du système de suivi et d'évaluation du GCRAI. Il s'agit là d'un outil pour l'auto-évaluation des Centres, qui aide les Centres et les Conseils dans la gestion de la performance et qui reconforte beaucoup de donateurs. Il aide aussi les Centres dans les décisions pour allouer les fonds. Mis en œuvre pour la première fois en 2005, des leçons ont été tirées de cet exercice et le système a été simplifié. Le système de mesure de la performance se focalise généralement sur deux types d'indicateurs : les indicateurs des résultats (résultats, aboutissements et impacts) et les indicateurs du potentiel à donner des résultats (qualité et pertinence de la recherche actuelle, santé institutionnelle et santé financière).

Indicateurs des résultats

Résultats et cibles des résultats

Le GCRAI est d'accord que les Centres peuvent avoir 20 à 25 résultats. L'ADRAO a au total 24 résultats provenant de 8 projets (7 à partir de 2007) qui forment les 2 programmes de la Division de la recherche.

- Les résultats sont par définition les « produits » de la recherche avec un délai de temps défini, qui contribuent à la réalisation des buts du Centre en donnant des solutions aux problèmes identifiés.
- Les cibles des résultats sont les réalisations annuelles attendues, définies par quantité et par type, attendues au cours d'une année spécifique et qui contribuent à la réalisation des résultats du projet du PMT.

Le tableau des résultats du GCRAI inclut :

- (1) la production technique-scientifique, ex. articles dans des journaux de référence, articles dans les actes de congrès, bulletin de recherche & développement, livres, média, etc ;
- (2) le développement de technologies, de produits et de processus, ex. nouvelles variétés homologuées, variétés testées et recommandées, pratiques et intrants agricoles, transformations agro-industrielles, méthodologie scientifique, équipement mécanique, logiciel, cartographie, etc ;
- (3) le transfert/échange de technologies, ex. journées champêtres, stagiaires universitaires et post-universitaires, cours dispensés, vidéocassettes produites, etc.

Aboutissement

L'aboutissement est l'utilisation externe, l'adoption ou l'influence des résultats d'un Centre par les partenaires, les acteurs, les clients, etc. Il est généralement demandé aux Centres comme l'ADRAO de présenter un rapport sur les 5 aboutissements les plus significatifs qui découlent des résultats que le Centre a produit pendant les trois dernières années. A l'ADRAO, les indicateurs des aboutissements incluent le pourcentage des réalisations des buts du PMT, le pourcentage de SNRA/Institutions de recherche avancée (IRA)/Partenaires du secteur privé (SP) qui utilisent le matériel du GCRAI, les prix par chercheur, les technologies ou variétés développées/co-développées avec les matériels du GC/SNRA et homologuées par les SNRA/partenaires.

Impacts

Les impacts sont les avantages sociaux, environnementaux et économiques à grande échelle qui sont conformes aux buts du GCRAI et à la mission et aux objectifs du Centre.

Il est demandé aux Centres de spécifier ou de documenter les activités de l'évaluation *ex-post* de l'impact, les résultats et les aboutissements liés aux différents sujets : études d'évaluation d'impact, communication, dissémination et renforcement des capacités, etc. Le SC/SPIA (Panel spécial du Conseil scientifique pour l'évaluation de l'impact) évalue la performance globale de l'évaluation d'impact (Indicateur 3A). Les Centres sont aussi invités à fournir les meilleures études d'impact réalisées au cours des trois dernières années (Indicateur 3B)

Indicateurs du potentiel à donner des résultats

Qualité et pertinence de la recherche actuelle

Le potentiel des Centres à donner des résultats se mesure par :

- (1) le nombre de publications revues par les pairs par chercheur,
- (2) le nombre de publications revues par les pairs par chercheur qui sont publiées dans des journaux énumérés dans *Thomson Scientific/ISI*,
- (3) le pourcentage d'articles scientifiques par chercheur qui sont publiés avec des partenaires dans les pays en développement dans des journaux de référence, actes de conférences et d'ateliers, et
- (4) l'évaluation de la qualité de la recherche du Centre par la REPG (cet indicateur sera mis en œuvre à partir de 2006).

En particulier, la qualité du personnel de recherche est évaluée à travers le pourcentage des meilleurs candidats du Centre qui acceptent des postes de chercheurs, le nombre de prix nationaux, régionaux et internationaux par chercheur, le pourcentage d'agents de recherche ayant un doctorat au cours des 5 dernières années, la répartition du genre dans les postes internationaux et dans la gestion, et l'équilibre Nord/Sud dans la gestion etc.

Santé institutionnelle

La santé institutionnelle est mesurée à travers une notation sur une liste de vérification gouvernance-Conseil, l'évaluation des déclarations du Conseil, la notation sur la liste de vérification de la culture de l'apprentissage et du changement, les buts approuvés par le Conseil sur la diversité du genre, le pourcentage des femmes dans la gestion, la concentration et la diversité de la nationalité du personnel IRS dans les doctorats décernés récemment. Le partenariat est aussi un point important à prendre en compte (nombre de programmes/propositions conjoints avec le Sud ou le Nord par chercheur, nombre de programmes/propositions avec d'autres centres par chercheur, nombre de chercheurs dans les publications conjointes avec le Sud ou avec le Nord, contact et niveau de l'interaction avec les SNRA, etc.)

Santé financière

Les indicateurs suivants sont calculés pour mesurer la santé financière des Centres : solvabilité à court terme (liquidité), stabilité financière à long terme (adéquation des réserves) et efficacité des opérations et de la gestion des liquidités sur les opérations restreintes.

Perceptions des acteurs

Tous les deux ans, la mesure des perceptions des acteurs implique :

- l'évaluation de la performance du Centre par les donateurs ;
- l'évaluation de la compétence technique du Centre et de son avantage comparatif par les partenaires et les partenaires potentiels ;
- il sera demandé aux Centres de fournir des informations sur les contacts de leurs partenaires.

Compte tenu de ces nouveaux développements au sein du GCRAI et de leurs implications pour l'ADRAO, et étant donné que le Centre a un modèle unique de mécanisme de partenariat et de gouvernance qui inclut le CEN en plus du CA et du CM, il s'avère même plus important que les réunions biennales ajoutent une autre dimension à l'amélioration de la performance de l'ADRAO. Cela doit inclure un processus fort de feedback de la part des SNRA du CEN et d'autres dans les régions de l'ASS où l'ADRAO est impliquée dans la recherche et le développement rizicoles, et des mécanismes à travers lesquels la performance de l'ADRAO peut être mesurée via les indicateurs énumérés ci-dessus. Dans ce contexte, les programmes de recherche stratégique et de recherche appliquée, de chercheurs visiteurs, de chercheurs post-doctorat, de chercheurs et les programmes conjoints sont tous des processus importants qui conduisent à l'amélioration de la performance. Ceux-ci ne sont pas seulement propres à l'ADRAO mais aussi aux partenaires des SNRA comme nous pouvons le voir plus loin dans ce document et à travers la présentation.

Partenariat ADRAO-SNRA

A ses débuts, l'ADRAO représentait un symbole et un partenariat entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. De 1991 à 1999, la recherche collaborative ADRAO-SNRA était pour la plupart coordonnée à travers des groupes d'action thématiques, ce qui a permis à la coordination régionale des activités de recherche de maximiser les avantages et d'éviter la duplication des efforts entre les pays partenaires. Cela a contribué à maximiser l'utilisation et l'efficacité des ressources limitées disponibles pour la recherche rizicole dans la région. Les activités de recherche et de développement de l'ADRAO sont conduites en collaboration avec différents acteurs – d'abord les Systèmes nationaux de recherche agricole et de vulgarisation (SNRAV), les universités en Afrique, les institutions de recherche avancée, les organisations non gouvernementales, les organisations de paysans et les donateurs – pour le bénéfice des paysans africains aussi bien que des millions de familles africaines pour qui le riz est la nourriture de base.

Le Centre a exploré une gamme de modèles de partenariats qui vont de la recherche stratégique à la recherche adaptée au développement. Pour la recherche et le développement en amont, le modèle du projet d'hybridation interspécifique (IHP), un partenariat triangulaire Sud-Sud a été développé pour mettre en commun le pool d'expertise depuis les instituts de recherche avancée jusqu'aux programmes nationaux.

IHP a joué un rôle clé dans l'avancement des NERICA de plateau en ASS. Le modèle de partenariat qui a été le plus acclamé par nos partenaires nationaux est le mécanisme des Groupes d'action du réseau riz du ROCARIZ, qui a joué un rôle central dans le développement des NERICA de bas-fond. Il a facilité l'approche de la sélection navette qui a accéléré le processus de sélection et réalisé l'adaptabilité à grande échelle des NERICA de bas-fond. Comme aboutissement significatif du modèle des Groupes d'action, le Centre a renforcé la capacité de l'ASS en matière de recherche rizicole en moins de 20 ans.

Fondamentalement, le modèle repose sur cinq piliers intimement liés basés sur un partenariat sincère et une vision partagée entre les programmes nationaux, les Centres avancés, les ONG et l'ADRAO avec un accent sur le crédit à tous les partenaires. Ces cinq piliers sont :

1. la recherche conduite par des Africains fonctionnant à travers des groupes d'action multidisciplinaires et des réseaux qui combinent la science conventionnelle et la science avancée ;
2. la conception de technologies qui correspondent à l'environnement, à la différence de la Révolution verte qui nécessite des intrants coûteux ;
3. l'accent sur l'exploitation des ressources génétiques traditionnelles et les approches participatives qui intègrent les perceptions et la connaissance des paysans ;
4. les soins accordés aux technologies jusqu'à leur dissémination, et défense de leur cause au niveau politique le plus élevé ; et
5. Le financement durable de la part des donateurs visionnaires tels que le GCRAI, en particulier le Japon qui est l'un des premiers supporteurs des NERICA.

L'ADRAO est une plateforme majeure pour les partenariats et abrite la coordination centrale du ROCARIZ, le Réseau international d'évaluation génétique du riz en Afrique (INGER-Afrique), le Consortium bas-fonds (CBF) et l'Initiative africaine sur le riz (ARI). Elle appuie l'Unité de coordination du Réseau de recherche sur le riz en Afrique orientale et centrale (ECARRN) basé en Tanzanie. Tous ces réseaux fonctionnent sur la base de liens avec de nombreux pays de la région. L'ADRAO a aussi des liens de collaboration bilatérale forts avec d'autres Centres du GCRAI (IITA, IWMI, IRRI) et avec le Japon (JICA, JIRCAS), et le RU (NRI), la France (CIRAD, IRD), le Canada (CRDI) etc., et les organisations sous-régionales (OSR) comme le CORAF, ASARECA, SADC/FNR et le FARA.

Pour la dissémination accélérée des technologies améliorées, le système a développé et adapté plusieurs modèles participatifs tels que la sélection variétale participative (PVS), les systèmes de production de semences communautaire (CBSS) et l'apprentissage participatif et la recherche action (APRA).

Introduite pour la première fois en ASS, la PVS a révolutionné l'interaction chercheur-paysan à travers l'ASS et a entraîné la vague d'adoption des NERICA. Cela se renforce davantage à travers l'Initiative africaine sur le riz (ARI) coordonnée par le Centre pour disséminer les NERICA et les technologies complémentaires à travers l'ASS.

La batteuse de riz la plus répandue dans la vallée du fleuve Sénégal, ASI – l'acronyme du partenariat conjoint ADRAO-SAED-ISRA – est un produit très réussi du système du partenariat RD. ASI allège le fardeau de la corvée et améliore le rendement utilisable et la qualité marchande du riz. Le succès des batteuses à coût réduit peut être perçu comme le début d'une piste de commercialisation pour les petits exploitants. La main-d'œuvre est le problème numéro un de l'agriculture en ASS et la machinerie améliore l'efficacité de la main-d'œuvre.

Sur la base des leçons tirées en Afrique de l'Ouest et en réponse à la demande croissante de ses services et ses produits qui connaît une croissance importante avec la popularité des NERICA, le Centre est en train d'adopter un modèle approprié de partenariat RD pour l'Afrique orientale et centrale où il a lancé en 2005 le réseau riz ECARRN de ASARECA.

L'Initiative à l'échelle du Système (SWIHA) sur le VIH/SIDA et l'agriculture a fourni une expertise technique ciblée pour traiter des questions d'agriculture, d'alimentation et de moyens d'existence dans la région. Nous sommes heureux que le Conseil scientifique du GCRAI ait approuvé cette initiative abritée par l'ADRAO. Un réseau panafricain (ANEHA) a été lancé l'an dernier en vue de faciliter les retombées de la connaissance à travers les régions et d'élargir rapidement l'échelle et la portée des activités et des ressources visant à réduire les effets de la pandémie sur les communautés paysannes en ASS.

A travers le système RD en partenariat, le Centre sert de plateforme idéale pour le renforcement des capacités en matière de RD rizicole en ASS. Plus de 100 étudiants

universitaires, dont environ 80 étudiants en doctorat ont été formés au cours des 10 dernières années. Par ailleurs, l'ADRAO fournit des subventions aux SNRA partenaires pour les activités de R&D à travers des réseaux et consortia, en particulier le Consortium bas-fonds et le ROCARIZ, ARI, etc. Le montant total décaissé aux SNRA partenaires pour la période de 5 ans 2000–2004 était de 2,85 millions de dollars US, avec en moyenne 150 000 dollars US par pays. Cela représente une contribution significative au budget de recherche de certains SNRA.

De plus, un succès récent en matière de collaboration avec les propositions dirigées par les SNRA a été obtenu à travers les mécanismes des petites subventions de IFAR (Fonds international pour la recherche agricole). En 2005, une subvention (10 000 dollars US) a été approuvée par IFAR en collaboration avec le Burkina Faso. En 2006, 3 sur 4 propositions soumises ont été approuvées, dirigées en collaboration par les SNRA de Côte d'Ivoire, de Sierra Leone et du Sénégal. Ces subventions (33 000 dollars US) fournissent des ressources supplémentaires qui renforcent le partenariat SNRA-ADRAO et la performance dans la livraison des produits.

Copaternité des publications avec les SNRA

La vraie collaboration scientifique entre les chercheurs de l'ADRAO et ceux des systèmes nationaux résultent souvent en des publications conjointes des fruits de la recherche dirigée soit par l'ADRAO ou par les chercheurs nationaux. Tout comme les articles acceptés par les journaux internationaux revus par les pairs, les chercheurs collaborateurs présentent presque toujours leur travail sous d'autres formes publiées, à travers des actes d'ateliers, des présentations de posters ou de rapports de projets.

Par exemple, l'ADRAO et les SNRA ont publié conjointement plusieurs articles entre 2000-2005, (Tableau 3) dont 49 dans des journaux revus par les pairs, 23 livres et chapitres de livres, 23 dans des actes d'ateliers et de conférences, ce qui fait un total de 95 publications. Ces publications conjointes déclarées dans les IMP jouent un rôle clé dans l'évaluation de la performance et du niveau du partenariat de l'ADRAO.

Tableau 3. Total des publications conjointes avec les partenaires des SNRA entre 2000-2005, faisant ressortir le nombre d'articles rédigés conjointement et le pourcentage des publications totales de l'ADRAO.

Type publication	ANNEE														Total	
	2000		2001			2002		2003		2004		2005		Jnt	%	
	Jnt	%	Jnt		%	Jnt	%	Jnt	%	Jnt	%	Jnt	%			
Journaux revus par les pairs	5	14	2	9		7	54	4	17	14	38	17	33	49	27	
Livres & chapitres de livres	3	14	15	28				1	11	1	20	3	9	23	18	
Comptes-rendus								11	58	11	44	1	6	23	25	
Total	8	13	17	19		7	22	16	31	26	39	21	21	95	24	

Jnt. = publications conjointes ; % = publications conjointes impliquant des SNRA comme pourcentage des publications totales de l'ADRAO dans les trois catégories ci-dessus

Augmentation du nombre de variétés nommées par les SNRA

Le partenariat a aussi permis un partage efficace du matériel génétique à travers les réseaux comme INGER. Comme exemple de partenariat avec les SNRA, le tableau ci-dessous montre une vue d'ensemble du progrès et des réalisations en matière de partage et d'utilisation du matériel génétique à travers INGER au cours des 10 dernières années.

Initialement, les centres internationaux étaient les principales sources des nouvelles accessions de matériel génétique en Afrique. Néanmoins, depuis la création de la branche africaine du réseau international d'évaluation génétique du riz (INGER-Afrique) à l'ADRAO, le niveau d'interaction et de participation des sélectionneurs nationaux dans l'échange régional du matériel génétique s'est accru. Les chercheurs des SNRA ont adopté l'utilisation du nouveau mécanisme pour évaluer leurs propres matériels dans une vaste gamme d'environnements. Il y a eu aussi des améliorations significatives dans la nomination des lignées développées ou sélectionnées par les SNRA dans les pépinières régionales (Figure 1, ci-dessous). D'un petit nombre avant 1994, les nominations variétales de la part des chercheurs des programmes nationaux ont atteint plus de 60 % en 1996. Les fluctuations annuelles indiquent les taux de génération et de disponibilité des lignées améliorées des SNRA. Cette amélioration de la participation des SNRA indique clairement que l'échange et l'évaluation du matériel génétique en Afrique ne se fait plus essentiellement dans la seule direction centres internationaux vers les programmes nationaux.

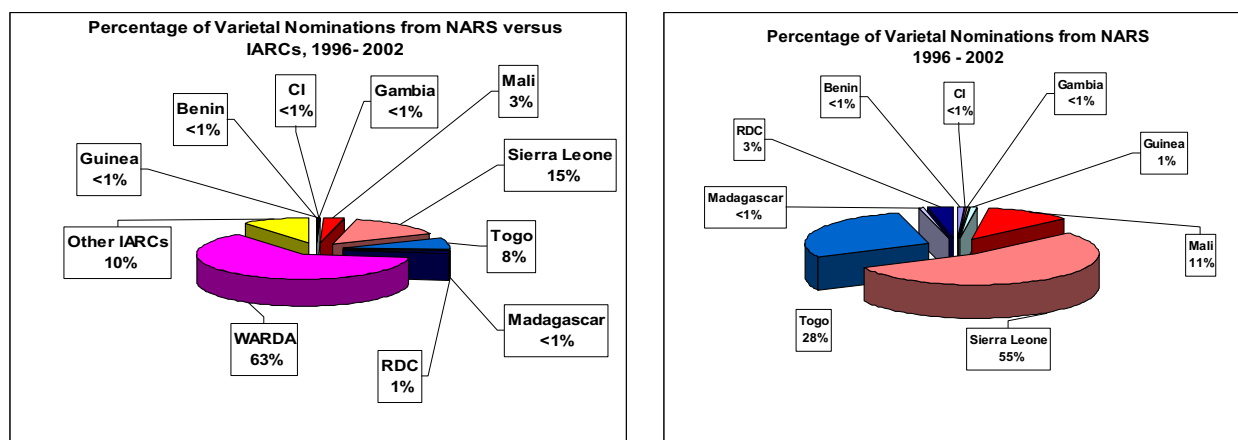


Figure 4. Nomination des lignées développées par les SNRA, 1996–2002

Homologation des nouvelles variétés améliorées

Etudes d'impact du matériel génétique

Les études d'impact du matériel génétique du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) réalisées par le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) en 1999 dans les 7 plus grands pays producteurs de riz en Afrique de l'Ouest ont révélé que malgré les ressources régionales limitées investies annuellement dans l'amélioration variétale, 197 variétés améliorées ont été homologuées avec plus de 122 ciblées pour homologation dans les cinq prochaines années. Il a été noté que la collaboration régionale a permis de produire un grand nombre de nouvelles variétés pour toutes les écologies. Sur les 197 variétés, 60 % étaient le produit de la collaboration internationale impliquant les centres de recherche internationaux. Certaines des variétés étaient des lignées introduites et sélectionnées comme variétés ou variétés développées par les SNRA avec des parents obtenus des centres de recherche internationaux.

Expansion variétale

Les résultats ont aussi montré que sur 197 variétés homologuées, 150 variétés (76 %) étaient homologuées en 20 ans, de 1975 à 1994, avec une moyenne de 7 variétés par an. Cinq ans après l'installation de la nouvelle unité d'échange de matériel génétique à l'ADRAO, 47 variétés (24 %) ont été homologuées entre 1995 et 1999 avec une moyenne de 12 variétés par an, avec une projection pour l'homologation de 122 variétés pendant la période 2000 - 2004. Ce chiffre devrait atteindre une moyenne de 30 variétés par an. Ces résultats ne concernent que 7 sur 17 pays membres de l'ADRAO et indiquent l'efficacité et l'efficacité du modèle de partenariat utilisé dans l'échange et

l'évaluation du matériel génétique à l'ADRAO. Cela montre aussi que de meilleures variétés sont en train d'être développées ou sélectionnées par les chercheurs pour un accroissement durable du rendement, la stabilité du rendement et la tolérance aux stress.

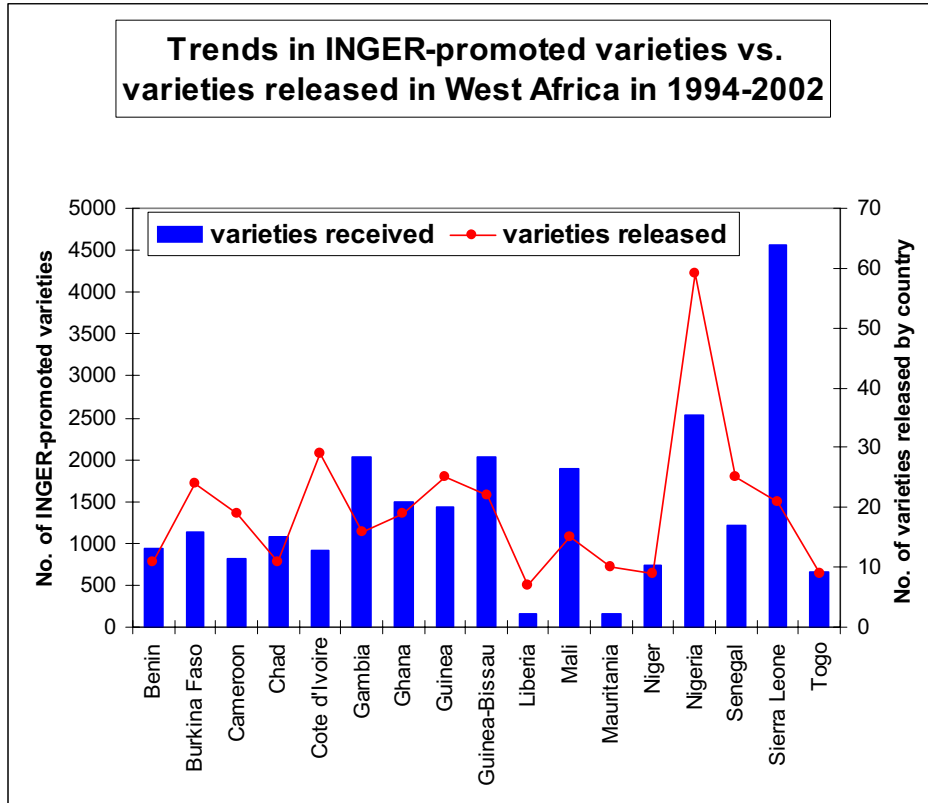


Figure 5. Tendances des variétés promues par INGER contre les variétés homologuées en Afrique de l'Ouest en 1994-2002

INGER-Afrique a été un mécanisme vital liant les programmes des SNRA en Afrique de l'Ouest et leurs homologues de l'Afrique orientale, centrale et australe et les deux avec les CIRA. Le réseau a, dans un laps de temps de huit ans (1994-2002), aussi accéléré l'homologation de beaucoup de variétés améliorées en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces variétés sont largement cultivées et contribuent à l'amélioration du bien-être des paysans de la région.

En matière d'échange de matériel génétique, de 2000 à 2005, un total de 12 620 variétés ont été distribuées dans 14 pays de l'AOC notamment Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Sénégal et Togo. Pendant la même période, un total de 5444 variétés ont

été distribuées dans des pays de l’Afrique orientale, centrale et australe dont le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Tchad, le Congo, l’Ethiopie, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la République Démocratique Congo, le Soudan, la Tanzanie, l’Ouganda et le Zimbabwe.

Plan à moyen terme pour l’Afrique de l’Ouest et du Centre

La riche expérience du Centre dans le développement et la gestion des arrangements institutionnels axés sur l’impact et les modèles de partenariat de RD lui a donné un avantage comparatif pour qu’on lui confie le développement du PMT régional dans le cadre de la stratégie du GCRAI en ASS en vue d’un plus grand alignement des programmes et des structures. Les pays membres du CORAF se recoupent avec les pays membres africains de l’ADRAO et le Comité des experts des DG des SNRA, et cela est un arrangement unique dans les Centres du GCRAI.

Le PMT AOC est en train d’être développé en étroite consultation avec les Centres du GCRAI, les organisations régionales et sous-régionales, les programmes nationaux et les ONG engagées dans la RD agricoles de la région. Le PMT régional est prévu aider les acteurs à avoir une meilleure cohérence, une meilleure efficacité et un meilleur impact de la recherche dans la région. Nous avons atteint la convergence des priorités du CG et du CORAF, développé un cadre thématique pour l’alignement et l’intégration des programmes et des plates-formes potentielles pour la mise en œuvre des programmes.

Ainsi, l’ADRAO est devenue effectivement un système de partenariats scientifiques qui évolue de façon continue. Une plateforme de réseaux basée sur la connaissance. Les chercheurs du Centre sont les premiers Africains à recevoir des prix de classe mondiale tels que le prix mondial de l’alimentation et le *Fukui International Koshihikari Rice Prize* du Japon en 2006.

Formation, stages de pratique sur le terrain conjoints et ateliers avec les SNRA

Plus de 1000 chercheurs, agents de vulgarisation, formateurs et paysans progressistes ont bénéficié entre 2000–2005 d’ateliers organisés par l’ADRAO pour le personnel des SNRA ou de sessions de formations conjoints et de champs-écoles où l’ADRAO et les SNRA concernés ont coopéré pour former les premiers paysans adoptants pour conduire la dissémination de nouvelles technologies, en particulier les technologies

classées dans la gestion intégrée des ressources génétiques. Le renforcement supplémentaire des capacités au sein des SNRA a eu lieu lors d'ateliers spécialisés impliquant, par exemple, des socio-économistes ou des techniciens en génie rural. Environ 170 soit 16 % des participants ont été des femmes.

La voie à suivre

L'excellence, les réalisations et l'impact du Centre du riz pour l'Afrique sont étroitement liés à la haute performance, qui à son tour dépend en grande partie de la santé de ses partenariats. A son tour, le partenariat solide dépend en grande partie du modèle, du contenu et de la mise en œuvre de ce partenariat. Quelques éléments clés (entre autres) sont :

- excellents mécanismes de communication ;
- planification conjointe des activités, programmes, projets et entreprises en collaboration ;
- programmes de chercheurs visiteurs, de formation solides ;
- respect mutuel et égalité des partenaires ;
- crédit partagé des succès et leçons tirées des échecs ;
- établissement de la confiance, etc.

Un partenariat réussi inclut : la coopération ou la collaboration entre plusieurs individus ou organisations mettant conjointement en œuvre un projet ou une entreprise à travers le partage des ressources financières, intellectuelles, humaines et matérielles. Pour utiliser l'acronyme français d'une publication récente d'un site web, PARTENARIAT ici signifie : Partage, Animation, Rentabilité, Technologie, Enrichissement, Nouveau public, Appropriation, Réseautage, Image, Apprentissage, Téléaction.

Il est clair que cela s'applique en partie ou en totalité aux partenariats réussis. Puisque le partenariat réussi se traduit dans la plupart des cas par une meilleure performance institutionnelle, l'ADRAO et les SNRA partenaires ont beaucoup à gagner de cette étroite collaboration. Le CEN est un mécanisme unique, un modèle et un outil à travers lequel on peut poursuivre l'amélioration de la performance de l'ADRAO et des SNRA. Il est très unificateur, et puisque nous nous étendons vers l'Afrique orientale et australe, renforçons ensemble ce partenariat en vue de continuer à façonner le Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) comme Centre d'excellence à l'échelle de l'Afrique dans le domaine de la recherche et du développement rizicoles.

ANNEXE V

Rapport d'activités – Consortium bas-fonds

Dr Paul Kiepe

Coordinateur

Introduction

Durant ses 12 ans de fonctionnement, le Consortium bas-fonds a suscité une focalisation scientifique et technique sur les bas-fonds à travers une plate-forme d'échange entre les partenaires au niveau national, régional et international dans chaque pays membre. Le CBF a stimulé le renforcement des capacités national dans la caractérisation des bas-fonds, dans les questions d'approches au développement et dans l'aménagement des écosystèmes des bas-fonds. Grâce à l'expertise acquise, le CBF a contribué à la dynamique nationale du développement durable des bas-fonds.

Le Comité de pilotage du Consortium (CDC) s'est réuni à deux reprises depuis le dernier rapport au CEN : une fois en septembre à Cotonou pour discuter et approuver le budget et une autre fois lors de l'atelier annuel qu'a abrité le NARI à Serekunda en mai 2006.

Les principaux donateurs continuent de financer le CBF, quoique l'apport de la France ait considérablement diminué. Les Pays-Bas ont maintenu leur niveau de financement, tandis que la France a supprimé le poste de Coordinateur régional à partir du 31 décembre 2005.

Les activités se poursuivent dans les 12 pays membres et les Unités nationales de coordination (UNC) ont mis au point un certain nombre de projets de recherche. Cependant, malgré les recommandations de l'évaluation externe au CBF de se focaliser sur les projets transfrontaliers et multi annuels, le nombre de propositions de projets transfrontaliers n'est pas encore satisfaisant.

Décisions du Comité de pilotage du Consortium

Le Comité de pilotage du Consortium se réunit une fois par an lors de l'atelier annuel, mais si nécessaire une deuxième réunion est convoquée. Lors de l'atelier annuel d'avril 2005, le budget n'avait pas encore été communiqué par la direction de l'ADRAO. C'est pourquoi le CDC s'est réuni à nouveau en septembre 2005 pour discuter des questions budgétaires et des propositions de projets. Les dates des réunions étaient :

- 9 et 10 septembre 2005 à Cotonou, Bénin
- 3 et 4 mai 2006 à Serekunda, Gambie

Pour cette année également une deuxième réunion du CDC est prévue car le budget n'avait pas été communiqué par la direction de l'ADRAO au moment de l'atelier annuel de 2006. Des décisions importantes ont été prises par le CDC :

Septembre 2005

1. Préparation des réponses pour le *Challenge Program* Eau et Nourriture (appels à propositions pour petites subventions). Une version provisoire peut être soumise à l'URC avant fin septembre.
2. Le Président du CDC a pris part à une réunion du FARA à Entebbe (Ouganda) et a rencontré les représentants de la Coopération néerlandaise (discussion sur les mécanismes de financement de l'ADRAO).
3. L'atelier annuel de 2006 se tiendra dans la 3^{ème} semaine du mois d'avril et le thème central sera la présentation des produits de la Phase II et le lancement de la Phase III. Avant cette date, les étapes suivantes doivent être observées :
 - a. nomination par l'ADRAO des membres du CCST (Comité consultatif scientifique et technique) sur la base d'une proposition de l'URC, qui prendra en compte les différentes disciplines (de recherche et de développement) et qui proposera les termes de référence de leur mission ;
 - b. rapports de projets ainsi que les nouvelles propositions de projets seront envoyées à l'URC qui les analysera ;
 - c. ces documents seront par la suite soumis au CCST.
4. La nécessité pour les bénéficiaires des fonds du CBF (projets, opérations) de justifier leurs activités dans les années précédentes par des comptes, rapports et registres.

5. Un besoin urgent d'informer les UNC sur les projets financés cette année, sur la mise en place de projets régionaux et sur l'utilisation des fonds pour 2006 (valorisation des produits).
6. Dans le cas du Cameroun, une discussion avec le DG de l'IRAD est prévue au cours de la réunion du CEN.
7. Conformément aux règlements actuels du CBF, le Président est élu parmi les Coordinateurs des UNC, tandis que le Coordinateur scientifique du CORAF est le Vice-président. Puisque le CS du CORAF n'a pas pris part aux cinq dernières réunions, le siège de Vice-président a été retiré au CORAF.

Mai 2006

1. Le Président a achevé son mandat (deux ans; un an renouvelable) et la présidence a changé pour passer du Bénin à la Gambie.
2. Termes de référence du CCST à rédiger par l'URC.
3. Le CS contactera le DG de l'IRAG au Cameroun.
4. L'URC enverra 3 000 dollars US comme fonds de fonctionnement aux UNC.
5. Le CS élaborera un budget pour un financement de la Banque mondiale.
6. Finaliser le projet du nouvel Accord de collaboration (URC).
7. Le CS contactera le DG de l'ADRAO sur le recrutement du CR.
8. Le CS contactera les membres internationaux absents pour leur faire connaître la préoccupation du CDC sur leur absence.
9. Le CS contactera Moïse Sonou sur le réseau bas-fonds de la FAO en AE.
10. Le Président contactera le DG de l'ADRAO pour lui faire connaître sa préoccupation pour le décaissement tardif du budget.
11. Les membres du CDC ont envoyé leurs commentaires sur le nouveau PMT CBF au CS avant le 31 mai.
12. Tous les membres du CDC doivent répondre aux communications qui exigent des actions.

Ateliers et réunions

L'Atelier annuel 2006 du CBF a été abrité par le NARI et s'est tenu du 2-5 mai à Serekunda, Gambie. La réunion a été très constructive et un véritable succès à cause de l'excellente collaboration entre le NARI, le CBF et l'ADRAO.

L'Atelier de fin de projet sur le Projet des trajectoires d'aménagement des bas-fonds s'est tenu à Cotonou du 7-9 juin. Il ne s'agit pas en réalité d'un projet du CBF mais de l'ADRAO qui est toutefois mis en œuvre par les partenaires du CBF au Burkina Faso, au Ghana et au Togo.

Organisation et financement du CBF

Les principaux donateurs continuent de financer le CBF, quoique la contribution de la France ait considérablement diminuée. Les Pays-Bas ont maintenu leur niveau de financement, tandis que la France a supprimé le poste de coordinateur régional à partir du 31 décembre 2005. La direction de l'ADRAO a généreusement offert un poste de chercheur visiteur de deux ans renouvelable une fois, pour pourvoir à ce poste. L'annonce a été communiquée aux Directeurs généraux des SNRA et une copie a été envoyée aux coordinateurs des UNC. Trois candidats ont postulé et le processus de sélection a démarré. Nous espérons accueillir le candidat retenu bientôt dans la famille ADRAO.

Pour l'année 2006 le CBF a reçu un appui de 155 000 dollars US de la Banque mondiale. L'argent est destiné à faciliter le lancement de la troisième phase, à abriter un atelier bas-fond en Afrique de l'Est et à mettre en place des projets transfrontaliers et multi-annuels.

La pisciculture communautaire dans les plaines saisonnières et les systèmes irrigués a été lancée à Penang, Malaisie. C'est un projet de collaboration entre le CBF, l'ADRAO, WorldFish, IFPRI, l'IER, le Projet de valorisation des ressources en eau de surface, l'Office riz Mopti, la Direction régionale de la pêche et l'ONG Coordination régionale sous la supervision de l'IER, Mopti. La sélection du site et le travail de terrain ont démarré en mai 2006, lors d'une mission conjointe du Coordinateur du projet de WorldFish, du Coordinateur scientifique du CBF et d'une équipe du département de la pêche de l'IER.

Financement de Projets de recherche

Fonds de fonctionnement des UNC en 2005

Pays	Projet	Montant
Bénin	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Burkina Faso	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Côte d'Ivoire	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Ghana	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Guinée	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Mali	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Nigeria	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Sierra Leone	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Gambie	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Togo	Fonds de fonctionnement	3 000 USD
Sénégal	Démarrage des activités du CBF et organisation de l'UNC	3 000 USD

Projets de valorisation financés en 2005

Pays	Projet	Montant
Bénin	Elaboration de référentiels technico-économiques et opérationnalisation de la base de données sur les bas-fonds du Bénin	5 000 USD
Burkina Faso	Contribution à la réalisation d'un manuel technique et d'un support visuel sur la démarche et les techniques d'aménagement des bas-fonds au Burkina Faso	5 000 USD
Guinée	Capitalisation et diffusion de l'information sur les bas-fonds en Guinée à travers une cellule de documentation spécialisée	5 000 USD
Mali	Valorisation des acquis de la recherche pour la mise en valeur durable des bas-fonds en zone Mali-Sud	5 000 USD
Togo	Finalisation et valorisation de la base de données sur les bas-fonds au Togo à travers l'organisation d'un atelier national	5 000 USD
ADRAO	Impression des actes de l'atelier sur la toxicité ferreuse	5 000 USD

Country	Project	Amount
Benin	Appui à l'organisation des femmes pour une amélioration la productivité du bas-fonds de Odo-Otchèrè (Département des Collines au Bénin)	5 000 USD
Burkina Faso	Etude comparative des performances techniques et socio-économiques des modèles d'aménagements de bas-fonds pratiqués au Burkina Faso	7 000 USD
Côte d'Ivoire	Recherche sur la rizipisciculture dans les systèmes de production en zone de bas-fonds : cas des régions du Centre Ouest et du Sud Ouest de la Côte d'Ivoire	8 500 USD
Togo	Appui à la mise en valeur après aménagement du bas-fond de Nogyiog au nord Togo (deuxième année)	8 500 USD

Perspectives

Conformément aux recommandations de la revue externe, les petits projets sont terminés. Pour 2006, l'argent a été mis de côté par le CDC pour les projets dénommés projets de valorisation dans lesquels les UNC doivent faire ressortir les principaux résultats de leur recherche sur les bas-fonds au cours des 12 dernières années pour mettre en place des projets transfrontaliers et pour finaliser certains projets à l'intérieur des pays à savoir, la collecte des données sur les bas-fonds ainsi que la caractérisation pour les deux nouveaux membres, la Gambie et le Sénégal.

Un nouveau Plan de travail et budget (PTB) sont en train d'être rédigés pour le projet de l'augmentation durable de la productivité de la riziculture dans les bas-fonds de l'Afrique de l'Ouest (SPIRIVWA) financé par le CFC. Le projet SPIRIVWA a été interrompu pour plusieurs raisons mais un budget non utilisé demeure. Le nouveau Coordinateur du CFC pour l'Afrique de l'Ouest a approché l'URC pour chercher à savoir la faisabilité d'un redémarrage du projet. Un nouveau PTB a été rédigé avec la participation des partenaires à la mise en oeuvre (CNRA, INERA et NCRI). Le solde prévu doit couvrir deux autres années.

Pour 2007 un symposium bas-fonds est prévu. Les séances de planification démarreront dès que le nouveau Coordinateur régional prendra fonction. Les membres du CBF ont demandé des ateliers de renforcement de capacités et ont mis l'accent sur les cours de rédaction de propositions ainsi que la rédaction scientifique.

Conclusion

Malgré son âge, le CBF avance avec beaucoup d'assurance. Il a le soutien indéfectible de ses donateurs ainsi que de l'ADRAO, son centre hôte. La force du CBF réside dans son partenariat et dans sa capacité à renouveler ses forces. La nouvelle voie à suivre est aujourd'hui les projets transfrontaliers, qui donnent à nos partenaires l'unique opportunité de collaborer à l'échelle régionale et internationale. C'est un défi pour nos membres qui doivent nous rejoindre sur le nouveau chemin de la recherche qui nous conduira inévitablement vers une meilleure science et des résultats palpables au profit des chercheurs nationaux eux-mêmes et des utilisateurs des bas-fonds.

ANNEXE VI

L'Initiative africaine sur le riz

Dr Inoussa Akintayo

Coordinateur du réseau

Depuis notre dernière réunion en 2004, des progrès tangibles ont été faits pour préparer le terrain en vue de la dissémination à grande échelle des NERICA. L'attention appropriée a été accordée à la production des semences, ce qui a abouti à la production de plusieurs tonnes de semences de base. Cela a été possible grâce au lancement du projet de dissémination des NERICA financé par la BAD, le décaissement de fonds pour la mise en œuvre du projet dans tous les pays pilotes de l'ARI, la contribution des experts de JICA, le soutien du PNUD et les fonds mis à disposition par la Fondation Rockefeller pour la production des semences.

Statut du projet de dissémination des NERICA financé par la Banque africaine de développement

Le projet a été lancé officiellement en mai 2005 à Accra et à Conakry. Le lancement a été suivi d'un cours de formation sur les procédures de mise en œuvre des projets de la BAD (demande de financement, achat et justification des fonds).

A ce jour, les fonds ont été mis à la disposition de tous les pays participants, y compris les subventions à l'ADRAO et aux SNRA.

Les acteurs du NERICA se sont rencontrés dans tous les pays pour identifier les contraintes et les opportunités et classer les activités par ordre de priorité. Là où cela a été possible, le coordinateur régional a pris part aux réunions.

Les procédures de recrutement d'un consultant pour l'analyse des politiques rizicoles sont achevées. Nous avons aussi entrepris les démarches nécessaires pour l'étude de base au niveau de chaque pays participant à travers le ROCARIZ.

L'achat de l'équipement et du matériel approuvé dans le projet est en cours à l'ADRAO et dans les pays participants.

Production et distribution des semences

La disponibilité des semences a été le problème majeur auquel l'unité de coordination a dû faire face pendant la période en revue :

- Plus de 5 tonnes de semences de base de NERICA 1 à NERICA 7 ont été distribuées aux pays pilotes au début de la campagne 2005 et plus de 13 tonnes en 2006.
- Plus de 16 tonnes de semences de base des NERICA homologuées ont été produites par l'unité de coordination à Cotonou et Dédé (130 km de Cotonou) (Tableau 4).
- Nous avons aussi facilité la production de plus de 2000 tonnes dans les pays pilotes (Tableau 5).

Tableau 4. Production et distribution de semences de base des NERICA par l'Unité de coordination de l'ARI entre 2003-2006.

Année	Semences produites (kg)			Semences distribuées (kg)			Pays bénéficiaires
	B.S ¹	F.S ¹	Total	B.S	F.S	Total	
2003	75	350	425	65	350	415	Mali, Togo
2004	151	1 063	1 214	100	1 000	1 100	Burkina Faso, Mali, Togo, Nigeria
2005/2006	1 474	14 102	15 576	1 400	13 900	15 300	Bénin, Burkina Faso, R D C, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Inde, Kenya, Mali, Nigeria, Liberia, Mozambique, Philippines, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Uganda.
Total cumulatif	1 700	15 515	17 215	1 565	15 250	16 815	

¹B.S : Pieds de cuve, F.S : Semences de base

Tableau 5. Production de semences dans les pays pilotes en 2005*.

Pays	Quantité (tonnes)	Catégorie de semences
Bénin	15	Semences de base
Ghana	36	Semences de base
Gambie	986	Semences certifiées et Semences de base
Mali	50	Semences de base
Nigeria	250	Semences de base
Guinée	806	Semences certifiées et Semences de base
Sierra Leone	260	Semences certifiées et Semences de base
Unité centrale de coordination	16	Semences de base et Pieds de cuve
TOTAL	2 619	

* Seules les semences produites par ou à travers les unités nationales de coordination sont incluses

Outre les résultats ci-dessus mentionnés, des semences de base ont été multipliées en contre-saison en 2005 par l'Unité régionale de coordination et par les coordinateurs nationaux notamment au Bénin, en Guinée, au Mali, au Ghana, au Burkina Faso, au Nigeria et autres pays voisins en utilisant les fonds fournis par la Fondation Rockefeller, JICA, la BAD et le PNUD. Plus de 60 tonnes de semences de base sont attendues.

Introduction de nouvelles lignées de NERICA auprès des paysans – PVS

Afin d'accroître le taux d'adoption et de relancer la production, ARI a facilité l'introduction de plus de 400 lignées de NERICA auprès des paysans à travers la PVS. A la fin de 2005, 11 nouvelles variétés de NERICA ont été nommées dont 3 ont été homologuées. Les variétés nouvellement homologuées sont essentiellement des variétés extra précoces (ex. NERICA 8, 9 etc.). ARI a aussi contribué à l'introduction et à l'homologation des lignées NERICA de bas-fond ; jusqu'à 60 variétés ont été nommées dont 5 ont été déjà homologuées.

Tableau 6. Performance des NERICA nouvellement nommés.

Variétés	Hauteur de la plante(cm)	Rendement potentiel (kg)	Rendement à la récolte (kg)	Maturité (jours)	Longueur des grains (mm)
NERICA 8	101	6 000	4 200	86	10
NERICA 9	110	6 000	3 900	86	10
NERICA 10	110	5 000	3 000	93	9
NERICA 11	105	7 000	5 500	95	10
NERICA 12	105	6 000	5 000	94	10
NERICA 13	124	6 000	4 000	94	10
NERICA 14	110	4 500	3 100	82	10
NERICA 15	129	5 000	3 200	97	10
NERICA 16	131	5 000	3 300	93	9
NERICA 17	117	6 000	3 600	94	9
NERICA 18	112	5 000	3 300	97	10

Statut de la dissémination des NERICA en ASS

Les activités de l'ARI étaient initialement limitées aux pays pilotes mais ont été étendues progressivement à d'autres pays. En 2005, les lignées NERICA ont été testées dans presque tous les pays de l'Afrique subsaharienne. Treize lignées NERICA ont été adoptées/homologuées dans 13 pays (Tableau 7), le nombre de variétés par pays allant de 1 à 7. En 2005, les variétés NERICA ont été produites sur plus de 150 000 ha.

Tableau 7. Lignées de NERICA adoptées/homologuées dans les pays sélectionnés.

PAYS	NERICA																	Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	10	11	12	13	14	15	17	18		
Bénin	x	x																2
Burkina Faso											x	x		x	x	x		5
Congo Brazzaville									x									1
Congo DRC				x		x	x											3
Côte d'Ivoire	x	x	x	x	x													5
Ethiopie	x			x		x												3
Gambie	x	x	x	x	x	x	x											7
Ghana	x																	1
Guinée	x	x	x	x	x	x	x											7
Kenya										x								1
Mali				x				x					x					3
Nigeria	x	x	x															3
Sierra Leone	x	x	x	x	x	x												6
Togo	x		x	x														3
Ouganda				x														1
Total	9	6	6	9	4	5	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Développement de technologies complémentaires

ARI a financé d'intenses activités de recherche sur les technologies telles que le taux des engrais, le régime de désherbage, la profondeur du semis et la date de semis. ARI a aussi développé de nouvelles recettes à base de NERICA en utilisant la farine de NERICA et a conclu que la farine de NERICA pouvait facilement remplacer celle du blé dans la fabrication de beaucoup de friandises.

En collaboration avec SG2000, la teneur en protéines des NERICA 1-4 et 6-8 a été déterminée. Les résultats montrent que la teneur en protéine des lignées NERICA est plus élevée que celle du riz importé de 20-25 %. Comparant le riz étuvé au riz non étuvé, les résultats ont révélé que la teneur en protéine du riz étuvé est plus élevée de près de 10 % (Tableau 8).

Tableau 8. Moyenne de la teneur en protéines par variété.

Variété	Teneur en protéines (%)	
	Etuvé	Non étuvé
NERICA 1	11.03	10.05
NERICA 2	11.81	10.49
NERICA 3	11.14	10.20
NERICA 4	9.51	8.87
NERICA 6	10.76	10.34
NERICA 7	11.69	10.43
NERICA 8	10.14	9.49
Riz importé	-	7,94

Maintenance et caractérisation variétales

Pour garder la pureté de toutes les variétés homologuées et celles qui sont en cours d'homologation, des activités intenses de maintenance variétale sont en cours. En même temps que la maintenance variétale, les variétés sont caractérisées. A ce jour, les NERICA 1 à 8 sont caractérisés et les résultats mis à la disposition des utilisateurs.

Ateliers, renforcement des capacités et relations publiques

- L'atelier sur les procédures de mise en œuvre du projet de dissémination des NERICA financé par la BAD s'est tenu au Ghana et en Guinée pour les pays pilotes.
- Les plates-formes de dissémination des NERICA dans les pays pilotes ont organisé leurs réunions de planification et de fixation des priorités avec la participation du Coordinateur régional.
- 20 paysans sélectionnés d'une organisation paysanne de riziculteurs du Bénin ont été formés en production des semences de NERICA.
- Une journée champêtre a été organisée pour les paysans, les ONG et les chercheurs en vue de les exposer aux technologies des semences de NERICA dans tous les pays pilotes par l'Unité régionale et les Unités nationales de coordination.

Mobilisation des ressources

- En collaboration avec d'autres chercheurs de l'ADRAO, des propositions ont été développées et soumises à la CEDEAO et à la Banque mondiale.
- Les demandes soumises au PNUD pour des fonds supplémentaires pour le projet ARI et le prolongement du mandat du volontaire des NU détaché auprès de l'ARI ont été approuvées.
- La Fondation Rockefeller a approuvé 40 000 dollars US pour la multiplication des semences dans 4 pays.
- Un contact a été établi avec le CRDI pour une éventuelle intervention.

Suivi

Pendant la période en revue, nous avons visité des pays sélectionnés à savoir : Ghana, Liberia, Guinée, Mali, Togo et Bénin. Des visites sont prévues dans les autres pays en 2006.

Réunion du Comité de pilotage

La réunion du Comité de pilotage de l'ARI a eu lieu du 18 au 20 avril avec la participation de tous les coordinateurs nationaux, du PNUD et de la BAD.

Le Comité a fait un ensemble de recommandations dont les principales étaient la production des semences et la mobilisation des ressources.

Autres activités

Etablissement des partenariats

Un partenariat a été établi avec les organisations paysannes dans le domaine de la production des semences. Nous avons aussi développé un partenariat avec Songhai (ONG) dans le développement des produits transformés à base NERICA, la production des semences, les activités post-récolte et la formation.

Contribution à la réhabilitation du secteur riz dans les pays affectés par la guerre

Plus de 3 tonnes de semences de base sont mises à la disposition du Liberia et de la Sierra Leone. Les semences seront multipliées en partenariat avec la FAO et les pays concernés. Il est prévu qu'à la fin du premier semestre 2007, plus de 2000 tonnes de semences de bonne qualité seront disponibles à travers cette initiative dans les deux pays.

Participation aux conférences/ateliers

Le tableau ci-dessous montre les différents ateliers/conférences auxquels nous avons participé pendant la période en revue :

Tableau 9. Liste des conférences/ateliers en 2005.

Conférence/atelier	Objectif	Lieu	Date
Dissémination des NERICA en Afrique	Faire le point de la dissémination des NERICA en Afrique subsaharienne	Nairobi	février 2005
Réunion du Conseil des ministres de l'ADRAO	Revue des activités de l'ADRAO	Ouagadougou	septembre, 2005
Atelier sur la réglementation du cadre des semences	Valider le document du cadre de réglementation des semences pour l'Afrique de l'Ouest	Accra, Ghana	14-17 septembre, 2005
Biotechnologie, sélection et système semencier	Echange d'informations entre experts	Nairobi	janvier 2005
Réunion régionale de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur la mise en œuvre du CAADP	Lancement du programme complet du développement de l'agriculture africaine	Bamako	19-23 mars 2005

Publications

Données passeport des NERICA de plateau sélectionnés.

Articles de conférence

Développement des chemins de la prospérité : dissémination du NERICA en ASS. Séminaire de JICA sur le riz en Afrique. Nairobi, 11-13 février 2006.

Posters

Plus de 20 posters développés sur la performance des NERICA.

Perspectives

1. La mise à disposition des semences aux paysans restera notre objectif principal en 2006. Tout en produisant les pieds de cuve et les semences de base à l'ADRAO et en collaboration avec les SNRA, des partenaires parmi les ONG, les organisations paysannes et les producteurs de semences privés seront identifiés et encouragés à produire des semences certifiées.

2. En collaboration avec les sélectionneurs de plateau, l'URG et le laboratoire de biotechnologie, nous allons continuer à étudier les questions de disjonction variétale observées dans les champs paysans ces dernières années.
3. Les questions de post-récolte et de transformation recevront l'attention nécessaire à travers la collaboration avec l'ONG Songhai.
4. Les questions de technologies complémentaires des NERICA (ayant trait à l'agronomie) continueront d'être testées.
5. La mobilisation des ressources restera aussi notre préoccupation.

ANNEXE VII

Rapport d'activités du ROCARIZ

Dr Lawrence T. Narteh

Coordinateur

Introduction

Depuis octobre 2004, le réseau gère une phase intérimaire par anticipation d'un programme de cinq ans sous un réseau de céréales unifié. Cela a entraîné une réduction graduelle des activités du réseau ROCARIZ. Par exemple, il est probable que le programme habituel des subventions compétitives ne fasse pas partie des activités de cette année. Malgré le manque de fonds pour les activités de terrain, l'ADRAO, à travers le Fonds canadien pour l'Afrique, continue de payer le salaire du Coordinateur. Ce paiement prend fin en juin 2006.

Activités de recherche collaborative

(a) Programme de subventions compétitives

Des fonds ont été alloués à 42 projets de 11 pays pour la campagne 2005. Comme le fait ressortir le Tableau 10 ci-dessous, les pays membres du ROCARIZ n'ont pas soumis tous les rapports techniques et financiers.

Tableau 10. Statut des rapports et conformité des pays recevant des subventions compétitives du ROCARIZ.

Pays	Statut
Bénin	Soumis
Burkina Faso	Soumis
Mali	Soumis
Niger	Soumis
Guinée	Soumis
Nigeria	Pas soumis
Sénégal	Pas soumis
Togo	Pas soumis
Gambie	Pas soumis
Sierra Leone	Pas soumis
Cameroun	Pas soumis

(b) Visite de suivi

Le Président du Comité de pilotage du ROCARIZ a conduit une équipe multidisciplinaire de huit membres venus de Sierra Leone, de Gambie, du Niger, du Burkina Faso et du Mali visiter trois pays (Niger, Burkina Faso et Mali). La visite a eu lieu du 10 au 21 octobre 2005.

L'équipe a été satisfaite de la qualité de la recherche menée et a noté qu'il y avait un respect strict des protocoles de recherche comme cela a été déterminé par le Comité de pilotage. Elle a noté que la mise à disposition tardive des fonds à partir du secrétariat (ADRAO) était une source d'inquiétudes et devrait être améliorée. L'équipe a été satisfaite du niveau d'intégration des organisations qui ne font pas de la recherche dans les résultats de recherche des pays visités. Par exemple, au Niger il a été noté que le Programme d'appui à la filière riz (PAFRIZ) et l'Office national des aménagements hydro-agricoles (l'ONAHA) étaient directement impliqués dans les activités du ROCARIZ. Au Burkina Faso, le Projet riz pluvial (PRP) travaillait en étroite collaboration avec l'INERA pour la formation des rizicultrices des villages autour de Ouagadougou, tandis qu'au Mali (Niono) nous avons noté l'implication de Sasakawa Global 2000 (SG 2000) dans la multiplication des NERICA de bas-fond nouvellement homologués. L'équipe a aussi visité des installations agricoles à Niamey, à Bobo-Dioulasso et à Bamako en vue d'explorer des pistes de collaboration future.

(c) Sélection assistée par marqueurs

Les chercheurs du réseau (sélectionneurs riz et pathologistes) du Burkina Faso, de la République de Guinée, de Gambie et du Mali sont actuellement impliqués dans la mise en œuvre d'un projet intitulé « Sélection assistée par marqueurs (SAM) contre le virus de la panachure jaune du riz (RYMV) ». Le projet porte sur l'identification des outils biotechnologiques pour la sélection des variétés de riz contre la menace du RYMV dans les écosystèmes de bas-fond. Le renforcement des capacités et la mise à niveau des équipements de laboratoire font partie des composantes du projet.

(d) Etudes de base de l'ARI

Dans le cadre des efforts de l'ADRAO dans la dissémination des NERICA aux petits exploitants en Afrique, le Centre – par le biais de l'Initiative africaine sur le riz (ARI) – a reçu un financement pour appuyer la dissémination des semences améliorées de riz dans sept pays pilotes. Le ROCARIZ sert de voie utile comme réseau pour conduire des activités de recherche sur des études de base intitulées : *Impact ex-post et ex-*

ante des NERICA et des technologies complémentaires. Le ROCARIZ a, auparavant, formé des chercheurs nationaux sur la méthodologie de l'évaluation d'impact et il a été convenu que le réseau ait un avantage comparatif pour mener cette activité de recherche. Ainsi, le Groupe d'action sur l'économie a reçu et distribué quarante-deux mille dollars (42 000 dollars US) par le biais du secrétariat à sept pays pilotes de l'ARI dans la sous-région. Chacun des instituts de recherche a reçu six mille dollars (6 000 dollars US). Les pays suivants ont bénéficié de cette subvention : Gambie, Guinée, Sierra Leone, Ghana, Bénin, Mali et Nigeria.

(e) Renforcement de la résistance au VIH/SIDA

Renforcement de la résistance au VIH/SIDA parmi les petits exploitants au Nigeria. Le chercheur du réseau de l'Institut national de recherche sur les céréales au Nigeria (NCRI) à Bida, a pris part à une cérémonie préparatoire du projet « Renforcement de la résistance au VIH/SIDA parmi les petits exploitants au Nigeria ». Le projet sera basé à Makurdi, Etat de Benue. Le projet dirigé par l'ADRAO est sponsorisé par le Fonds canadien pour l'Afrique et sera lancé en mai 2006. La réunion organisée à Makurdi (29 janvier – 6 février) avait pour but d'identifier les participants clés et peaufiner les arrangements pour le projet. Un programme pour la formation des formateurs a été élaboré. Cette formation sera organisée en mai à Makurdi pour appuyer les activités du projet. Les chercheurs du ROCARIZ au NCRI sont chargés de l'animation de l'atelier. Un programme d'action et une proposition à soumettre à des donateurs distincts seront produits à la fin de l'atelier.

(f) Ateliers

Le coordinateur a participé à un atelier à Addis-Abeba, Ethiopie (25 février – 2 mars). Cet atelier était conjointement organisé par Sasakawa Global 2000 et l'Organisation éthiopienne pour la recherche agricole en vue d'étudier la possibilité d'accroître la production du riz en Ethiopie à travers la recherche. Le coordinateur a présenté deux articles intitulés :

- (i) Le Centre du riz pour l'Afrique et ses réseaux : défis et opportunités.
- (ii) La ligne de démarcation entre la gestion des ressources naturelles et les systèmes de cultures dans les systèmes à base riz.

Environ 30 chercheurs éthiopiens ont pris part à cet atelier de 4 jours.

Préparatifs de la 4^{ème} Revue biennale et régionale de la recherche rizicole (4R)

Le ROCARIZ a décidé de se joindre au Congrès du riz africain. Cela est en rapport avec l'observation de la Revue biennale et régionale de la recherche rizicole du Réseau (dénommée 4R). Le congrès sera organisé en collaboration avec les homologues du réseau pour l'Afrique de l'Est et du Centre (ECARRN) et sous les auspices du Centre du riz pour l'Afrique. L'événement aura lieu du 31 juillet au 4 août 2006 à Dar es Salaam, Tanzanie. 68 résumés ont été reçus de 12 pays d'Afrique de l'Ouest. Ils sont en cours d'évaluation pour la sélection. Les participants retenus pourraient être recommandés à la direction en vue de la prise en charge de leur participation au Congrès.

En plus de la présentation de plus de 60 articles de chercheurs de renommée mondiale, les prix décernés à la meilleure présentation, au meilleur document scientifique et à la meilleure contribution au programme national de recherche et développement et aux visites de terrain, constitueront les temps forts du Congrès. Le Tableau 11 présente la liste des pays dont les résumés sont à l'étude.

Tableau 11. Liste des pays du ROCARIZ dont des chercheurs ont soumis des résumés pour le Congrès du riz africain.

Pays	Nombre de résumés
Bénin	2
Burkina Faso	8
Cameroun	2
Côte d'Ivoire	5
Gambie	4
Ghana	7
Guinée	3
Mali	6
Niger	4
Nigeria	11
Sierra Leone	6
Togo	6
Sénégal	4
Total	68

Perspectives

Le réseau s'attend à une augmentation rapide de ses activités vers octobre 2006 au moment où les initiatives prises en vue de restructurer les réseaux de céréales du CORAF seront achevées. Nous attendons impatiemment mais avec anxiété le lancement de la prochaine phase du ROCARIZ. Il est encourageant que notre partenariat avec d'autres projets connexes au sein de l'ADRAO donnent les résultats escomptés, comme en témoigne la collaboration avec l'Initiative africaine sur le riz (ARI) et le projet financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) sur le RYMV. Cela présage un futur bien passionnant pour le réseau.

ANNEXE VIII

Reseau riz d’Afrique de l’est et du centre

Dr Ashura Luzi-Kihupi

Coordinateur

Introduction

Le Réseau riz d’Afrique de l’Est et du Centre (ECARRN) est un nouveau réseau de ASARECA dont le bureau a été créé en 2005 à l’Institut de recherche agricole de Mikocheni, Dar es Salaam. Le Centre du riz pour l’Afrique (ADRAO) appuie le réseau. Le bureau de coordination est maintenant établi avec un minimum de meubles et d’équipement de bureau, du personnel d’appui ainsi que le décaissement régulier des fonds.

Le but de ECARRN est d’accroître la croissance économique et d’améliorer les moyens d’existence à travers la recherche rizicole pour le développement de la sous-région de l’Afrique de l’Ouest et du Centre (AEC), tandis que son objectif est l’amélioration de la productivité, la valorisation et la compétitivité du secteur régional du riz.

ECARRN a pour mission de contribuer à l’amélioration de la productivité, à la valorisation et à la compétitivité du secteur riz de la sous-région de l’AEC à travers le développement et la dissémination des connaissances et des technologies axées sur la demande.

Pour contribuer à l’objectif global de ASARECA, ECARRN comme tous les RPP de ASARECA a quatre principaux résultats attendus :

- génération et promotion des technologies/innovations rizicoles axées sur la demande
- facilitation des options politiques régionales et nationales pour l’amélioration des systèmes rizicoles
- renforcement de la capacité régionale et nationale pour la recherche agricole internationale pour le développement en matière de recherche rizicole
- amélioration de la disponibilité de l’information sur la recherche et le développement rizicoles

Progrès réalisés au cours de la période du rapport

Au Centre du riz pour l'Afrique, ECARRN est inséré dans le Projet numéro 8 du PMT (Partenariat à travers les réseaux) en même temps que l'Initiative africaine sur le riz (ARI) et le ROCARIZ.

Les activités suivantes ont été entreprises par ECARRN au cours de la période que couvre ce rapport.

Résultat 1 : Mise en place des réseaux de partenariat et des plates-formes des acteurs pour promouvoir le développement du secteur national du riz

La coordinatrice a représenté WARDA à de nombreuses réunions y compris celles de l'Association africaine pour la commercialisation des semences et le Consortium du GCRAI pour la recherche agricole et la réhabilitation au Sud-Soudan. Des missions ont été entreprises à Madagascar et au Mozambique et la coordinatrice a également été aux Philippines (5^{ème} Symposium sur la génétique du riz et le 3^{ème} Symposium international sur la génomique fonctionnelle du riz) et au Kenya (Atelier inter-centres sur le MTP-ESA, ILRI, Nairobi, 7-9 mars 2006).

Atelier des acteurs pour la fixation des priorités

Cet atelier a eu lieu du 19 au 21 décembre 2005 suivi de la deuxième réunion du Comité de pilotage le 22 décembre 2005. Il y avait 33 participants, représentant différents acteurs tels que les membres du Comité de pilotage régional, les SNRA, les Universités, les organisations communautaires, les secteurs privés, les producteurs de semences de riz, l'IRRI, l'ADRAO, le CIRAD, ASARECA, des ONG et les associations de riziculteurs. Pendant l'atelier, les participants ont identifié et classé par ordre prioritaire les principaux thèmes et sous-thèmes pour le portefeuille de la recherche et du développement rizicoles régional.

Disponibilité des informations dans la région : un inventaire des techniciens et chercheurs riz en AOC a été préparé.

Résultat 2 : Développement, validation et dissémination des technologies rizicoles par les partenaires nationaux

Les semences de 90 variétés de riz de plateau ont été reçues du Centre du riz pour l'Afrique ; elles ont été multipliées à l'Institut de recherche agricole, KATRIN, Ifakara, Tanzanie. Les semences ont été récoltées et semées encore en vue d'augmenter la quantité de sorte qu'elles puissent être distribuées aux parties intéressées dans la région. L'Appendice 2 montre les résultats de la multiplication initiale des semences.

Nous avons acquis une parcelle d'un hectare dans la rizière de Ruvu à environ 90 km de Dar es Salaam sur la route de Dar-Morogoro et qui sera utilisée pour les activités du réseau. Nous avons reçu 18 lignées de NERICA de plateau et 60 lignées de NERICA de bas-fond de l'ADRAO en même temps que d'autres lignées améliorées de Tanzanie que nous avons cultivées dans la rizière de Ruvu pour démonstration pendant le Congrès du riz en Afrique. Les NERICA et autres variétés améliorées de riz sont en cours d'évaluation dans d'autres pays de l'Afrique orientale et centrale.

Résultat 3 : Amélioration du renforcement des capacités et de la mobilisation des ressources en vue de la durabilité du secteur national du riz

Quatre participants de l'AOC, y compris l'assistant technique de d'ECARRN ont participé à un atelier de formation sur les applications informatiques et l'analyse statistique en recherche agricole à Cotonou.

La Fondation Rockefeller a offert des bourses pour des candidats d'Afrique orientale qui aimeraient poursuivre des études conduisant au MSc et au PhD en sélection des plantes. Deux étudiants en PhD poursuivent déjà leurs études à KwaZulu Natal et deux autres étudiants font leur MSc à l'Université agricole de Sokoine. La Fondation a aussi fourni des fonds à un chercheur riz du Mozambique pour apprendre la sélection pratique des plantes en Tanzanie sous la supervision de la coordinatrice de ECARRN. L'étudiant arrivera en Tanzanie en début juin 2006. La Fondation a aidé à créer un site web pour ECARRN à www.africancrops.net/ricenetwork. Un autre site web a été créé par l'ADRAO à www.warda.org/partnership/ecarrn

L'Unité de coordination de ECARRN a organisé et animé un atelier de formation pour les chercheurs riz de l'AEC sur la rédaction des notes conceptuelles et des propositions. Après cet atelier, quatre notes conceptuelles (NC) pour le volet A du système de

subventions compétitives et une note conceptuelle pour le volet B de ASARECA ont été développées et soumises à ASARECA. L'ADRAO a aussi préparé et soumis une NC pour le volet C.

Gestion des réseaux, des programmes et des projets

Le réseau riz d'Afrique de l'Est et du Centre (ECARRN) est géré par un Comité de pilotage régional (CDR), qui est composé au maximum de 14 membres dont 10 proviennent des pays membres. Les membres *ex-officio* incluent : un représentant du Secrétariat de ASARECA ; un représentant de l'ADRAO comme institution d'accueil ; un représentant de l'IRRI. Les représentants des donateurs et les représentants d'autres instituts de recherche avancée peuvent être cooptés. C'est le Forum régional des acteurs qui décident de la structure de ce Comité et la visent régulièrement afin d'assurer une représentation adéquate aussi bien des pays membres que des catégories d'acteurs qui sont membres du réseau. Les acteurs incluent les membres du Comité de pilotage régional, les SNRA, les Universités, les organisations communautaires, les secteurs privés, les compagnies de production des semences (privées et publiques), l'IRRI, l'ADRAO, le CIRAD, JICA, le Secrétariat de ASARECA, les ONG et les associations de riziculteurs.

La présidence du CDR tourne entre les pays membres sur une base annuelle conformément à la pratique au sein de ASARECA. Chaque année, le Comité de pilotage élit un Vice-président qui assume la présidence l'année suivante. Le Président, le Vice-président, un membre et le Coordinateur régional forment un Comité exécutif qui peut être convoqué à prendre des décisions au nom du CDR en cas d'urgence entre les réunions du CDR.

Le Coordinateur régional rend compte au Comité de pilotage régional. Les membres suivants siègent au Comité de pilotage régional de ECARRN :

Pays	Nom	Rôle
Burundi	M. Zenon Kabiro	Membre
RD Congo	M. Joseph Baibinge Mateso	Membre
Ethiopie	Dr Gatachew Alemayehu	Vice-président & membre du CE
Erythrée	M. Tesfamichael Abraha	Membre
Kenya	M ^{me} Winfred A. Okore	Membre
Madagascar	M. Raymond Rabeson	Membre & membre du CE
Rwanda	M. Elie Rene Gasore	Membre
Soudan	Dr Ahmed Mohamed Mustafa	Membre
Tanzanie	M. Nkori J.M. Kibanda	Membre
Ouganda	Dr George Bigirwa	Président & membre du CE

Note : CE = Comité exécutif

Problèmes, contraintes et défis majeurs

Au début de la mise en œuvre du projet, il y avait plusieurs obstacles tels que les difficultés de transfert des fonds de l'ADRAO vers la Tanzanie. Cependant, ce problème est à présent résolu après la signature du PE entre l'ADRAO et l'IITA-Tanzanie. ECARRN est confronté au défi de la mobilisation des ressources pour mettre en œuvre ses priorités de RD qui ont été fixées par les acteurs en décembre 2005.

ANNEXE IX

Comment les activités de recherche et développement de l'ADRAO contribuent au développement de la filière riz au Nigeria

Patrick Kormawa, Olumuyiwa Osiname et Francis Nwilene

Contexte

Le riz dans l'économie nigériane

Le Nigeria est le premier producteur et consommateur de riz en Afrique de l'Ouest. La demande annuelle en riz au Nigeria est estimée à 5 millions de tonnes, tandis que le niveau de la production est de 3 millions de tonnes de riz usiné ; d'où un déficit de 2 millions de tonnes. Au fil des ans, le pays a eu recours aux importations pour combler ce déficit. La Figure 1 indique la tendance en valeur des importations de riz au Nigeria entre 1990 et 2002. En 1999, la valeur des importations de riz s'élevait à 259 millions de dollars US et elle a augmenté passant à 655 millions de dollars US en 2001 et à 756 millions de dollars US en 2002.

La consommation du riz a augmenté plus rapidement au Nigeria que dans tous les autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Sa consommation est principalement dictée par la croissance de la population et l'urbanisation. Dans les années 60 le Nigeria avait la plus faible consommation annuelle par tête d'habitant de la sous-région (environ 3 kg). La consommation par tête d'habitant a augmenté de façon significative à 7,3 % par an sur les 40 années écoulées. La consommation par tête d'habitant dans les années 80 s'élevait en moyenne à 18 kg et a atteint 22 kg dans la période 1995–2000. Le Nigérian moyen consommait jusqu'en 2003 environ 25 kg de riz par an soit 9 % environ de l'apport total calorique.

Pourquoi l'ADRAO se focalise sur le Nigeria?

Le Nigeria est le premier producteur de riz dans la sous-région ouest-africaine avec environ 45 % de la production totale, cultivée sur une superficie représentant environ 40 % de la superficie totale du riz en Afrique de l'Ouest.

Le riz demeure une culture avec laquelle le Nigeria peut facilement devenir autosuffisant étant donné les potentiels qui abondent dans le pays. La superficie potentielle pour la production du riz au Nigeria est d'environ 5 millions d'ha. Sur ce potentiel, 2 millions d'hectare seulement, soit 35 % de superficie arable disponible, sont emblavés de riz. La terre arable en riz couvre cinq écologies, notamment le plateau pluvial, le bas-fond pluvial ou marécageux peu profond, le riz irrigué, le riz flottant ou d'eau profonde et le riz de la mangrove marécageuse. Les écosystèmes communément utilisés et la part de la superficie rizicole des écosystèmes du riz sont présentés dans la Figure 6.

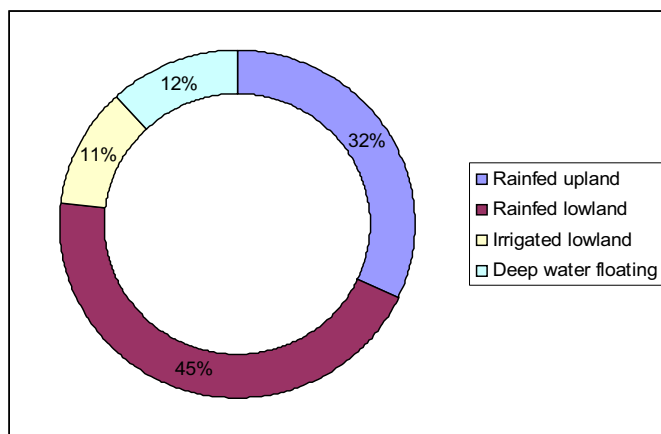


Figure 6. Part de la superficie du riz par écosystème.

Les rendements sont supérieurs dans les systèmes irrigués suivis par les systèmes de bas-fonds pluviaux et inférieurs dans les systèmes flottants/eaux profondes. Le plateau et le bas-fond pluvial forment à eux deux 77 % de la part de la superficie nationale de production de riz au Nigeria. Puisque la production dépend de la pluviométrie, les superficies de bas-fond et de plateau constituent la plus grande opportunité de développement de programmes de production rentable et efficace de riz dans la zone de développement centre-nord à défaut de structures irriguées.

Sur la base des estimations de production de riz de 2003, la zone centre-nord est la première zone de production de riz au Nigeria, avec 47 % de production de riz (Figure 7). Elle est suivie des zones nord-ouest, nord-est, sud-est et sud-ouest. Sur la base des Etats, l'Etat de Kaduna est le premier producteur de riz du pays avec environ 22 % de la production du pays, suivi de l'Etat du Niger (16 %), l'Etat de Benue (10 %) et l'Etat de Taraba (7 %).

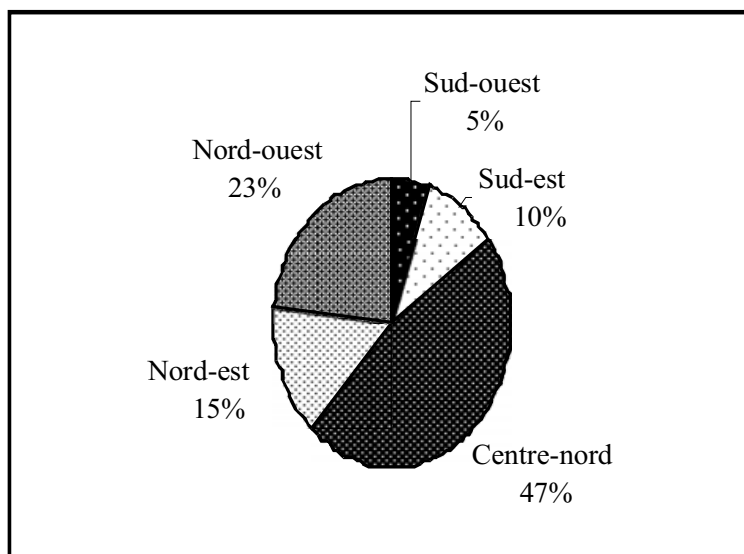


Figure 7. Estimation de la production de riz par zone de développement au Nigeria.

Etant donné l'importance du riz dans l'économie nigériane et la disponibilité de toutes les écologies de culture du riz et la diversité des systèmes de production, l'ADRAO se focalise spécialement sur le Nigeria. Avec des variétés de riz et technologies complémentaires adaptées à toutes les zones écologiques du pays et aux systèmes de production, un énorme potentiel d'évaluation du matériel génétique et des technologies de l'ADRAO existe au Nigeria. L'ADRAO dispose par conséquent d'activités majeures dans le pays coordonnées depuis sa Station, située au sein du campus de l'IITA à Ibadan, Etat d'Oyo.

Focalisation des activités R&D de l'ADRAO au Nigeria

Objectif de la recherche de l'ADRAO au Nigeria

L'objectif de l'ADRAO au Nigeria est de développer une gamme d'options technologiques, surtout des variétés améliorées de riz et des technologies complémentaires qui sont adaptées aux différentes écologies et systèmes de production. En termes de recherche en gestion intégrée des cultures, la focalisation porte d'abord sur les hauts rendements, les stress comme la sécheresse, les maladies (la pyriculariose, le flétrissement, l'échaudement, la panachure jaune), les insectes nuisibles (la cécidomyie) et la toxicité ferreuse qui affectent particulièrement les systèmes rizicoles du Nigeria. La Station ADRAO-Nigeria offre également d'excellentes opportunités de recherche agronomique, surtout en recherche adaptative sur le terrain dans toutes les zones

écologiques présentes au Nigeria. Il existe des zones endémiques de *Striga* dans la savane guinéenne humide pour la recherche dans la lutte contre la *Striga* et pour la tolérance des variétés de riz.

Dans le domaine des sciences sociales, la focalisation de la recherche porte sur la gestion agricole, l'évaluation économique des technologies, les études d'impact et de politiques.

Capacité de la Station

La Station de l'ADRAO-Nigeria dispose d'excellentes structures pour les activités de sélection de riz irrigué et de riz de bas-fond. Le site de la recherche au sein du campus de l'IITA est de 8 hectares et convient à la recherche dans le bas-fond pluvial. Il y a trois principaux chercheurs à la Station avec – personnel d'appui.

Activités de recherche et développement

Production de pieds de cuve

Suite aux essais en plein champ réussis des NERICA au cours de l'Année internationale du riz en octobre 2004, le Ministère fédéral de l'Agriculture et du Développement rural a mandaté l'ADRAO pour la production de pieds de cuve de NERICA 1 et d'autres variétés de riz récemment homologuées. Cette activité a été appuyée par une subvention d'environ 35 000 dollars US. Le processus a démarré avec la sélection des plants et panicules disponibles. Un processus en série comprenant une sélection de plants, de panicules et des variétés d'origines confirmées à partir des semilles mono rangs de panicules lignes pour la production de pieds de cuve.

Les activités se sont prolongées pendant toute la saison sèche de décembre 2004 à avril 2005. Des batteries supplémentaires d'irrigation ont été fournies pour les rizières de pieds de cuve de plateau. La sélection des plants et des panicules a été faite dans des bas-fonds irrigués.

Pendant la saison culturale pluvieuse, quatre hectares de terre ont été emblavés de NERICA 1, un hectare de WAB 189-B-B-B-8-HB et un autre hectare de WITA 4 pour produire des semences de base 1 conformément aux termes de l'accord avec le gouvernement fédéral du Nigeria.

Evaluation technologique

Criblage et évaluation de lignées de criblage

L'évaluation des lignées de riz à Ibadan a démarré à partir de la pépinière pedigree (PS) à travers des essais avancés de rendements (EAR) pour les systèmes de riz de bas-fond pluvial, de plateau et de riz irrigué. Les données sont prélevées sur la réaction aux stress biotiques (maladies et insectes nuisibles) et abiotiques (toxicité Fe pour le bas-fond pluvial ou la Fe déficience pour le riz de plateau pluvial). Les stress, la verse, la précocité et la qualité du grain : les principales activités sur le riz de bas-fond sont réalisées à l'IITA, dans les stations de Edozhigi (Bida) dans la savane guinéenne et de Abakaliki dans la zone de forêt humide. Les structures des stations pour le riz pluvial de plateau sont situées à Ikenne dans la zone de la forêt humide.

Evaluation en milieu paysanne des lignées élites - PVS

Une nouvelle méthodologie de transfert de technologie – la sélection variétale participative (PVS) est utilisée pour évaluer l'adaptabilité, l'acceptabilité et les préférences des paysans pour les nouvelles lignées de riz de l'ADRAO. Les PVS donnent aux paysans et à d'autres groupes d'utilisateurs les moyens d'influencer la recherche et permettent également à la recherche d'identifier les niches et de catégoriser les groupes par l'importance qu'ils donnent aux caractéristiques variétales du riz dans les décisions qui informent leur choix.

Cette méthodologie a été utilisée pour diffuser les NERICA au Nigeria. Les NERICA et d'autres variétés prometteuses ont été testées dans presque tous les Etats de la Fédération en collaboration avec les PDA et NCRI. Ces activités se sont culminées dans l'homologation de six variétés améliorées de riz de l'ADRAO dans les trois dernières années. Les noms des variétés de riz et leurs principales caractéristiques sont présentés dans le Tableau 12.

Tableau 12. Variétés récemment homologuées au Nigeria.

Variété	Principales caractéristiques
CISADANE (FARO 51)	Variété de bas-fond tolérante au AfRGM
WITA 4 (FARO 52)	Variété de bas-fond tolérante à la toxicité ferreuse et à la sécheresse
ITA 321 (FARO 53)	Variété pluviale à haut rendement résistante à la pyriculariose
WAB 189-B-B-B-8-HB (FARO 54)	Variété pluviale de plateau précoce à haut rendement
NERICA 1 (FARO 55)	Variété précoce à haut rendement, tolérante à la sécheresse, qui a un rendement meilleur aux variétés existantes en situation de faible intrant
NERICA 2 (FARO 56)	Variété de riz pluvial de plateau à haut rendement
TOX 4004-43-1-2-1 (FARO 57)	Variété de riz de bas-fond pluvial, tolérante à la sécheresse et à la toxicité ferreuse

Trois autres lignées prometteuses retiennent actuellement l'attention des paysans, à savoir WAB 450-1-B-P160-HB, WAB 450-1-B-P-28-HB et WAB 880-1-32-1-1-P2-HB. Ces trois lignées seront testées sur toute l'étendue du territoire nigérian en collaboration avec NCRI en 2004 pour déterminer leur degré d'adaptabilité.

Dans le bas-fond pluvial, les nouvelles lignées élites – 4303-13-3-1-1-2, TOX 4004-8-1-2-3, BW 348-1 et WITA 12 ont subi trois ans d'évaluation en milieu paysan. Ces lignées sont tolérantes à la toxicité ferreuse et à la sécheresse.

Réaction des NERICA aux engrais

Des essais de fertilité de sol sont réalisés au Nigeria pour déterminer la réaction des NERICA aux différents régimes de fertilité du sol. Ces essais sont mis en place à Ikenne et dans l'Etat de Borno. Les essais de l'Etat de Borno sont réalisés en partenariat avec le projet PROSAB mis en œuvre par l'IITA dans l'Etat de Borno.

Recherche sur la cécidomyie du riz africain

L'AfRGM est l'insecte nuisible du riz le plus important au Nigeria. Une étude de la gestion du nuisible a été initiée en 1993 avec un financement du *Centre for Agriculture and BioScience International* (CABI). La réalisation de ce projet a été l'identification de la variété CISADANE homologuée comme FARO 52 au Nigeria. Aujourd'hui, la gestion d'adventices et d'insectes non nuisibles pour lutter contre l'AfRGM est à l'étude. Le Nigeria est actuellement la station principale d'étude sur la cécidomyie du riz africain. Deux Grandes cages de criblage des variétés existent pour la résistance/tolérance au

AfRGM et un laboratoire adéquat de l'IITA pour l'élevage des insectes. Abakaliki est le foyer de prévalence de la cécidomyie du riz africain (AfRGM) tandis que Edozhigi est utilisé à la fois pour le criblage pour l'AfRGM et la toxicité ferreuse. Les autres structures des cages de criblage incluent une grande section pour le criblage pour le RYMV et 2 sections ouvertes pour le criblage des lignées de riz pour la résistance/tolérance à la pyriculariose. L'IITA a alloué 2 hectares de terre à la recherche sur le riz pluvial de plateau à Ikenne dans la zone de la forêt humide.

NCRI s'est également révélé comme un partenaire très sérieux pour le développement dans ses stations à Edozhigi, Bende et Abakaliki qui disposent d'excellentes structures de criblages conjoints à la ferme et d'autres activités agronomiques.

Développement de stratégies rizicoles

L'ADRAO a entrepris une étude majeure avec l'appui financier de l'USAID pour mettre en oeuvre le projet : « l'Economie du riz nigérian dans un monde compétitif : contraintes, opportunités et choix stratégiques ». Suivant les recommandations d'une étude et d'un atelier national des partenaires du riz, l'ADRAO a récemment produit une stratégie pour la redynamisation de la filière riz au Nigeria. La stratégie s'appuie sur plusieurs études mises en oeuvre pour comprendre la filière riz et qui décrivent et analysent l'économie du riz nigérian et identifient plusieurs opportunités et défis pour son développement. L'étude de la filière riz révèle les principales contraintes sous-jacentes au développement de l'économie du riz, leurs causes et effets – incluant la consommation, la production et la transformation du riz, les marchés et les politiques rizicoles. Le document de la stratégie dispose d'un cadre stratégique et ébauche les éléments principaux des objectifs stratégiques, des priorités et de la mise en oeuvre. Les trois priorités et interventions complémentaires nécessaires au développement la filière riz au Nigeria sont :

- l'augmentation de l'efficacité ;
- l'amélioration de la qualité et de la gestion ;
- la création d'un cadre politique favorable.

Alliance riz

L'Alliance riz est constituée de plusieurs organes – l'ADRAO, l'IITA, NCRI, *Union Bank*, IFDC, SG-2000, HANIGA, RIFAN, ADP, *Global Summit on Nigeria Rice*, *Vee Tee Rice*, CANDEL et *Golden Fertilizer* – réunis par l'USAID pour réaliser un

modèle de production de riz qui peut aider le Nigeria à atteindre son objectif d'autosuffisance et de compétitivité à travers une approche intégrée dictée par le marché et le secteur privé. La stratégie de l'Alliance riz est de développer des liens entre paysans et nouvelles technologies, intrant et crédit, marché et services d'appui. La variété de riz améliorée de l'ADRAO FARO 52 (WITA 4) a été choisie comme la variété adéquate à inclure dans le R-box. L'ADRAO a également fourni une formation pour les paysans sur la production rizicole dans les sites pilotes. Le projet a été mis en œuvre dans 3 Etats – Niger, FCT et Bauchi. Un total de 1681 ménages paysans ont participé à ce projet pilote.

Recherche de politiques et marchés

En collaboration avec NISER, l'unité des études de politiques agricoles et marchés étudie les effets des politiques sur les dispositions institutionnelles et structurelles de la production et de la commercialisation du riz. Il s'agit d'un projet de recherche multi-pays auquel participent cinq pays de l'Afrique de l'Ouest. Les résultats de cette activité serviront à informer les politiques relatives aux stratégies de promotion d'une production et d'une commercialisation compétitives du riz en Afrique de l'Ouest.

Renforcement de capacité et formation

L'une des plus grandes contributions au développement de la filière riz au Nigeria réside dans le domaine de la formation. Plus de cent membres du personnel des SNRA nigériens ont bénéficié des cours de formation de l'ADRAO. En partenariat avec la Banque africaine de développement, l'ADRAO a soutenu sept (7) étudiants nigériens afin qu'ils obtiennent leur doctorat, trois (3) autres à obtenir leur maîtrise. Plus de soixante (60) Nigériens participent aux projets des groupes d'action ADRAO–SNRA. Dans le cadre du projet de collaboration PTD avec l'Université Hohenheim et l'ADRAO, deux étudiants de UNAAB ont obtenu leur doctorat.

Collaborateurs de l'ADRAO au Nigeria

National Cereals Research Institute (NCRI) : est le principal collaborateur SNRA de l'ADRAO au Nigeria. Outre la collaboration sur l'amélioration variétale et la gestion intégrée des cultures du riz (ROCARIZ), NCRI abrite l'Unité nationale de coordination du Consortium bas-fonds (CBF). L'objectif du CBF est de promouvoir un développement durable dans les écosystèmes de bas-fond en Afrique en concevant et

en mettant en œuvre un programme de collaboration de recherche et d'activités de transfert de technologie.

NCRI coordonne également les activités du projet du *Common Funds for Commodity* (CFC) – Augmentation durable de la production du riz dans les bas-fonds de l'Afrique de l'Ouest (SPIRIVWA). SPIRIVWA est une activité de transfert de technologie dont le but est d'apprendre aux paysans les méthodes de maîtrise d'eau et une utilisation efficace de tout le système de la vallée.

Projets de développement agricole (PDA) : les PDA sont les principaux canaux de vulgarisation au Nigeria. L'ADRAO travaille donc étroitement avec eux dans les Etats qui ont une culture du riz pour faire participer les paysans aux activités de sélection variétale participative. L'ADRAO travaille étroitement avec les PDA d'Oyo, Ogun, Osun, Ekiti, Kwara, Kaduna, Ebonyi, Nassarawa, Benue, Kano, Abia. Cette collaboration a abouti à l'adoption de la variété de riz CISADANE (FARO 51) pour la lutte contre l'AfRGM dans l'Etat d'Ebonyi et à l'adoption à grande échelle des NERICA dans d'autres Etats.

University of Agriculture, Abeokuta (UNAAB) : l'ADRAO a signé un accord avec l'UNAAB pour une collaboration dans la recherche rizicole et dans la formation. L'UNAAB participe activement au projet de développement technologique participatif et aux activités de PVS.

Institute of Agricultural Research (IAR) Zaria : l'IAR est notre partenaire dans l'évaluation à la ferme des variétés de riz irrigué au Nigeria. L'institut a accès à des structures et à des paysans dans la région du barrage de Bagauda à Kano. Des variétés prometteuses de riz de la Station Sahel de l'ADRAO y sont évaluées par l'IAR.

Nigerian Institute of Social and Policy Research (NISER) : est le principal institut consultatif et de recherche en politiques au Nigeria. L'ADRAO collabore avec NISER dans les domaines des études sur les politiques rizicoles. Le projet de la compétitivité du riz nigérian financé par l'USAID a été mis en œuvre en étroite collaboration avec NISER. L'ADRAO collabore actuellement avec NISER dans l'étude des politiques et des effets institutionnels sur la production et la commercialisation du riz au Nigeria.

Organisations non gouvernementales (ONG) : l'ADRAO travaille étroitement avec les ONG suivantes dans la quête de l'amélioration de la production à travers le transfert des technologies modernes : *SHARE Foundation, Watershed Initiative in Nigeria and WIN-2001* et *Village Development Support Activities (VIDSA)*. Ces ONG sont des experts dans la formation des paysans sur la production communautaire de semences. Elles sont les partenaires de l'ADRAO dans la production de semences pour une diffusion rapide des semences de NERICA.

Le secteur privé : le collaborateur de l'ADRAO le plus vibrant dans le secteur privé au Nigeria est le *Premier Seed Nigeria Ltd* à Zaria. Cette organisation est à une étape avancée dans la multiplication des variétés de riz récemment homologuées – NERICA 1 (FARO 54) et FARO 55. *Premier Seeds* est capable de livrer des tonnes de semences aux paysans.

Nouveaux partenariats : L'ADRAO est en train de nouer de nouveaux partenariats avec le *Green River Project (GRP)* de la *Nigerian Agip Oil Company (NAOC)* et le ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles (MANR) pour positionner l'Etat de Bayelsa comme Etat de production et de commercialisation durable du riz.

L'ADRAO est également en train de nouer un partenariat avec la *Niger Delta Development Commission (NDDC)* pour améliorer la production du riz et pour promouvoir les activités de développement du marché au profit des petits paysans, des transformateurs et des consommateurs dans les Etats de Akwa Ibom, Bayelsa, Cross River, Delta, Edo et Rivers.

Conclusions

Le Nigeria dispose de toutes les écologies rizicoles qui existent en Afrique de l'Ouest. Le pays est également le premier importateur et consommateur de riz en Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, le gouvernement nigérian s'est fixé un objectif d'autosuffisance en riz. et objectif se reflète dans les droits élevés imposés à l'importation du riz et dans l'initiative présidentielle sur le riz. Dans le cadre de son soutien aux pays membres, l'ADRAO appuie le Nigeria dans sa quête d'autosuffisance en riz à travers une mise en œuvre de ses acquis scientifiques, des conseils en politiques et le renforcement de capacité. Vu la diversité des zones et systèmes de production, tout succès au Nigeria

peut facilement être adapté à des conditions similaires de culture dans d'autres pays. Le gouvernement fédéral reconnaît le rôle important que joue l'ADRAO dans le développement de la filière riz au Nigeria. Ainsi, la FGN a continué à soutenir l'ADRAO financièrement et sur le plan politique. Cependant, maintenir la volonté politique et accroître l'appui à la diffusion de technologie rizicole dans une approche dictée par le marché demeure la clé de la réalisation de l'autosuffisance en riz au Nigeria.

ANNEXE X

Point des activités de biotechnologie à l'ADRAO

Dr Marie Noëlle Ndjiondjop

Responsable de l'Unité de biotechnologie

L'Unité de biotechnologie du Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO) a été créée en septembre 2002 et ses activités au cours des 3 premières années ont été sérieusement entravées par le manque de laboratoire équipé et la crise ivoirienne. Beaucoup de temps a été consacré à la mise en place des laboratoires de biotechnologie à M'bé (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali) et Cotonou (Bénin) et au renforcement du personnel de l'Unité. Actuellement, le laboratoire de l'Unité est entièrement fonctionnel et dispose de 4 agents détenteurs d'un PhD, 4 agents d'appui et des étudiants en PhD. Les sujets de recherche couverts par l'Unité au cours des deux dernières années sont les suivants : (1) estimation de la proximité génétique entre les parents les plus couramment utilisés pour la sélection à l'ADRAO, (2) caractérisation moléculaire des NERICA 1 à 18, et (3) estimation de la proportion de la teneur du génome de *Oryza glaberrima*, cultivar 'CG14', chez 70 lignées interspécifiques qui ne sont pas encore nommées par le Comité de nomination des variétés. Les principaux résultats de ces études, publiés dans deux journaux revus par les pairs avec un troisième manuscrit qui attend d'être soumis, sont : (a) la présence d'une vaste gamme de différences génétiques entre tous les NERICA sauf les NERICA 8 et 9, que l'on a trouvés identiques ; (b) une différenciation génétique distincte des NERICA 1 à 7 par rapport aux NERICA 8 à 18 ; (c) une vaste gamme de variation dans la proportion de la teneur du génome de CG14 entre les lignées interspécifiques (variation : 1,2 à 19,6 % ; moyenne globale : 6,4 %) ; (d) la présence d'au moins un locus hétérozygote et non parental (provenant d'aucun des parents) dans environ 43 % et 86 % des lignées interspécifiques, respectivement.

Les activités actuelles de l'Unité se limitent au plan stratégique de l'ADRAO pour supporter la sélection des plantes. Dans le Plan à moyen terme (PMT) de l'ADRAO, l'Unité de biotechnologie est impliquée dans les Projets 2 (Résultat 1 – Lignées et variétés de riz de bas-fond à haut rendement stable et dotées d'une bonne qualité) et 4 (Résultat 2 – Lignées et cultivars améliorés tolérants à la sécheresse et ayant un rendement plus élevé et stable). Le rôle de l'Unité dans le Projet 2 est associé à un projet de

sélection assistée par marqueurs financé par l'USAID/Programme pour l'Afrique de l'Ouest, pour : (i) utiliser les marqueurs moléculaires déjà cartographiés pour faciliter l'introggression du gène de résistance au virus de la panachure jaune du riz (RYMV) à partir d'un cultivar donneur « Gigante » dans plusieurs lignées élites sélectionnées dans 4 pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Guinée, Mali et Gambie) ; (ii) mettre en place des laboratoires moléculaires dans les pays des 4 SNRA et (iii) accroître le renforcement des capacités en techniques moléculaires en organisant des formations de courte durée pour les chercheurs et les techniciens des 4 pays ainsi qu'une formation en PhD. Environ 2000 plantes BC1F1 ont été développées à partir de 14 croisements différents, et la sélection des descendants qui deviendront les parents dans le développement des BC2F1 est en cours en utilisant 3 marqueurs microsatellites proches du gène de résistance sur le chromosome 4. En avril 2006, huit chercheurs des SNRA des 4 pays ont pris part à un cours de formation pratique et intensif de deux semaines sur les techniques moléculaires et 3 étudiants en PhD travaillent actuellement à l'ADRAO et le quatrième est supposé commencer le mois prochain. Une partie des équipements utilisés pour mettre en place les laboratoires moléculaires a été achetée et les factures pro forma ont été collectées pour l'équipement restant.

Dans le Projet 4, l'Unité a développé une population de cartographie en disjonction pour plusieurs caractéristiques utiles. De plus, d'autres populations de cartographie en disjonction pour la tolérance à la sécheresse ont été obtenues de l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI). Les populations de cartographie ont été évaluées pour la tolérance à la sécheresse et autres caractéristiques connexes en conditions de champ pendant une saison, et cette évaluation va se poursuivre pendant au moins 2 saisons supplémentaires. La détermination du génotype (caractérisation moléculaire) de l'une de ces populations de cartographie est en cours.

ANNEXE XI

L'Unité des ressources génétiques de l'ADRAO (URG)

Dr Ines Sanchez

Responsable de l'Unité des ressources génétiques

Contexte

L'Unité des ressources génétiques (URG) comprend deux entités, notamment les opérations de la banque de gènes (OG) et l'aile africaine du Réseau international pour l'évaluation génétique du riz (INGER-Afrique). L'OG inclut les activités comme la collecte de matériel génétique rizicole, la conservation, la gestion et l'utilisation. Par ailleurs, INGER-Afrique s'occupe des échanges de matériel génétique et d'évaluation, et a pour mission d'assurer une diffusion large et rapide du matériel génétique rizicole en Afrique subsaharienne (ASS). L'URG joue un rôle stratégique important dans l'amélioration du matériel génétique pour l'ADRAO, pour ses partenaires des SNRA et pour la riziculture de subsistance en ASS. Elle participe également au renforcement de la collaboration de l'ADRAO avec les autres Centres ou institutions de recherche avancée dans le domaine du matériel génétique et des questions y afférents.

Les opérations de la banque de gènes

Au lendemain des troubles politiques dans le pays hôte du Centre du riz pour l'Afrique en septembre 2002, l'ADRAO a entrepris une duplication urgente de sécurité d'environ 18 000 accessions de matériel génétique à l'IITA, Ibadan, Nigeria, pour sauvegarder ses collections préalablement stockées dans la banque de gènes et les magasins de sélection à M'bé, Bouaké.

Entre juillet 2004 et juin 2006, un total de 14 358 accessions, incluant le matériel désigné, ont été cultivées à l'IITA, Ibadan, Nigeria, pour les régénérer et les stocker à long terme à l'IITA, Ibadan. Le matériel génétique désigné concerne les accessions de plantes que les Centres du GCRAI dont l'ADRAO, ont placé sous l'égide de la FAO et détiennent en fiducie comme biens publics internationaux (BPI) au bénéfice des générations présentes et futures. Depuis juin 2006, environ 18 000 accessions de matériel

génétique ont été régénérées avant leur duplication pour constituer un stock de sécurité dans un pays sûr, probablement à l'extérieur de l'Afrique, ainsi que leur rapatriement pour un stockage à moyen terme dans les banques de gènes de l'ADRAO. La construction des structures de stockage à moyen terme est en cours au siège temporaire de l'ADRAO à Cotonou, Bénin, et est presque terminée.

Dans la même période, près de 1000 accessions d'espèces du riz africain (*O. glaberrima*) retirées de M'bé, Côte d'Ivoire, et de l'IITA, Ibadan, ont été cultivées pour une caractérisation agromorphologique dans les fermes de la station de démonstration de l'ADRAO à Dédé, Bénin.

Au cours de la période considérée, la base de données du système de gestion et de partage d'information de la banque de gènes de l'ADRAO (WAGIS) a été mise au point et convertie en serveur MySQL pour assurer son interopérabilité avec les autres systèmes informatiques. Les pages web mises à jour ont été ajoutées au site web de WAGIS. Les données des passeports de tout le matériel régénéré ont été archivées et peuvent être facilement consultées puisque la base de données est connectée à l'Intranet de l'ADRAO.

INGER-Afrique : Réseau d'échange et d'évaluation de matériel génétique

L'aile africaine du Réseau international pour l'évaluation génétique du riz (INGER-Afrique) est le plus important réseau d'échange et d'évaluation de matériel génétique sur le continent. De juillet 2004 à juin 2006, INGER-Afrique a pu satisfaire les besoins en matériel génétique rizicole de 15 pays en Afrique subsaharienne et de six autres pays en Asie, Amérique et en Europe. Cela a pu se faire en multipliant et purifiant environ 3000 matériels génétiques résistants à des stress multiples et adaptés aux principales écologies de production de riz en Afrique subsaharienne, à savoir les écologies de plateaux pluviaux, de bas-fonds pluviaux et irrigués. Ces matériels génétiques ont été principalement reçus des mains des sélectionneurs de l'ADRAO, des SNRA et d'autres sources du monde entier.

Au cours de la période considérée, un total de 1063 accessions, incluant les variétés de riz NERICA, ont été envoyées sur demande pour être évaluées par des chercheurs de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest (AO) et d'Afrique orientale, centrale et australe

(AOCA) tandis qu'un total de 294 matériels génétiques ont été envoyés à des instituts de recherche à l'extérieur de l'Afrique, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, en Inde, au Chili, en Belgique et au Japon.

Les 17 pays d'Afrique subsaharienne où les échantillons de semence ont été envoyés au cours de cette période incluent 12 pays de l'AO (Bénin, Sierra Leone, Niger, Nigeria, Mali, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Sénégal, Liberia, Togo) et 13 pays de l'AOCA (Cameroun, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Congo, Rwanda, Malawi, Afrique du Sud, Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Soudan, Zimbabwe).

Ces variétés ont été envoyées aux sélectionneurs des programmes nationaux de recherche pour évaluation, et les meilleures lignées les plus adaptées ont été homologuées pour être cultivées par les paysans locaux.

Dans le cadre des projets de base de l'ADRAO relatifs à la mise en place de stratégies de réaction rapide pour la reconstitution des moyens de subsistance des pays en situation de post-conflit, l'URG a apporté une contribution en semences de 75 variétés améliorées, incluant les NERICA de plateau et de bas-fonds pour la reconstitution du matériel génétique perdu et pour l'amélioration de la production du riz dans les pays sortant de conflit comme le Rwanda, la Sierra Leone et la République démocratique du Congo.

Procédure de traitement des semences à l'ADRAO

Pour s'assurer que la qualité des semences distribuées par l'ADRAO est conforme à la norme internationale, l'URG a mis en place une procédure, examinée par le PMC et approuvée par l'EMC. Sans égard à l'origine de la demande, toutes les semences qui sortent de l'ADRAO doivent être testées pour leur viabilité et pour leur pureté variétale. De même, elles doivent systématiquement subir une fumigation et être traitées convenablement contre les maladies transmises par les semences. Avant de recevoir les échantillons de semence, le requérant doit signer une copie de l'Accord de transfert de matériel (ATM) fournie par la responsable de l'URG au nom de l'ADRAO. L'ATM dispose des termes et conditions d'utilisation des ressources génétiques fournies et des questions principalement liées aux droits de propriété intellectuelle (DPI). Le requérant

s'engage également à partager avec l'ADRAO les retombées de la recherche avec le matériel reçu. Cette information est archivée et permet de développer une base de données de la performance dans le monde entier du matériel mis au point par l'ADRAO. Les directives en la matière se trouvent sur le site web de l'ADRAO.

Conclusion

Les activités de l'Unité de ressources génétiques du Centre du riz pour l'Afrique vont au-delà du simple cadre de la collecte, de la multiplication, du traitement, du stockage de matériel génétique, de la distribution et de l'évaluation pour la promotion d'une adoption réussie des variétés supérieures distribuées par INGER-Afrique. Un accent particulier est mis sur la caractérisation (agromorphologique et moléculaire) et la gestion de la banque des gènes de l'ADRAO conformément à la norme internationale. Depuis 2003 l'URG a entrepris une action collective avec d'autres Centres similaires pour la réhabilitation des biens publics internationaux des systèmes des ressources génétiques du GCRAI. Cette collaboration avec les Centres du GCRAI et d'autres Institutions de recherche avancée (IRA) se poursuivra à l'avenir, pour accroître l'efficacité et l'effectivité de la gestion et de l'accessibilité des collections en fiducie, particulièrement les plantes de riz détenues en communs par les Centres.

Acronymes et abréviations

ARI	Initiative africaine sur le riz
BAD	Banque africaine de développement
BPI	Bien public internationaux
CBF	Consortium bas-fond
CM	Conseil des ministres
CORAF	<i>Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricole</i>
DACP	Directeur adjoint, Chef de programme
DG	Directeur général
DGA	Directeur général adjoint
ECARRN	Réseau riz d’Afrique orientale et centrale
ExCo	Comité exécutif du GCRAI
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
IITA	Institut international d’agriculture tropicale
INRAB	Institut national de la recherche agronomique du Bénin
NARI	National Agricultural Research Institute
IMP	Indicateur de mesure de la performance
R & D	Recherche et développement
ROCARIZ	Réseau ouest et centre africain du riz
SG 2000	Sasakawa Global 2000
REPG	Revue externe des programmes et de la gestion
SNARS	Systèmes nationaux de recherche agricole
URG	Unité des ressources génétiques

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) est une alliance stratégique de pays, d'organisations internationales et régionales et de fondations privées, qui soutient 15 centres agricoles internationaux qui travaillent avec les systèmes nationaux de recherche agricole et les organisations de la société civile y compris le secteur privé. L'alliance mobilise la science agricole pour réduire la pauvreté, améliorer le bien-être humain, promouvoir la croissance agricole et protéger l'environnement. Le GCRAI génère des biens publics internationaux qui sont à la disposition de tous.

Dans un monde où 75 % de la population dépend de l'agriculture pour survivre, la pauvreté ne peut être réduite sans investir dans ce secteur. De nombreux pays qui ont les secteurs agricoles les plus forts ont investi de façon durable dans la science agricole et la technologie. La preuve est manifeste ; la recherche pour le développement génère la croissance agricole et réduit la pauvreté.

La recherche agricole pour le développement a toujours produit des résultats. La science qui a permis la Révolution verte des années 1960 et 1970 a été en grande partie le travail des centres du GCRAI et leurs partenaires nationaux de la recherche agricole. Le travail des chercheurs accroît non seulement les revenus des petits paysans, mais permet aussi de préserver des millions d'hectares de forêt et de prairies, de conserver la biodiversité et de réduire le carbone libéré dans l'atmosphère. Le programme de recherche du GCRAI est dynamique, flexible et adapté aux défis de développement émergents. Le portefeuille de la recherche s'est développé à partir du premier centre d'intérêt qui était d'accroître la productivité des principales cultures vivrières. L'approche actuelle reconnaît que la biodiversité et la recherche sur l'environnement sont aussi des composantes clés des efforts visant à améliorer la productivité agricole durable. Notre croyance aux principes de base reste plus forte que jamais : la croissance agricole et l'amélioration de la productivité des champs dans les pays en développement permettent de créer de la richesse, de réduire la pauvreté et la faim et de protéger l'environnement.

Centres du GCRAI

ADRAO	Centre du riz pour l'Afrique (Cotonou, Bénin)
CIAT	Centro Internacional de Agricultura Tropical (Cali, Colombie)
CIFOR	Center for International Forestry Research (Bogor, Indonésie)
CIMMYT	Centro Internacional de Mejoramiento de Maiz y Trigo (Mexico DF, Mexique)
CIP	Centro Internacional de la Papa (Lima, Pérou)
ICARDA	International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (Alep, Syrie)
ICLARM	WorldFish Center (Penang, Malaisie)
ICRAF	World Agroforestry Centre (Nairobi, Kenya)
ICRISAT	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (Patancheru, Inde)
IFPRI	International Food Policy Research Institute (Washington D.C. États-Unis)
IITA	International Institute for Tropical Agriculture (Ibadan, Nigeria)
ILRI	International Livestock Research Institute (Nairobi, Kenya)
IPGRI	International Plant Genetic Resources Institute (Rome, Italie)
IRRI	International Rice Research Institute (Los Baños, Philippines)
IWMI	International Water Management Institute (Colombo, Sri Lanka)



Africa Rice Center
01 BP 2031, Cotonou, Benin